

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES

(E. I. S. M. V.)

ANNEE 1990 N° 25



ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR
BIBLIOTHEQUE

**LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE BOVINE
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :
CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

THESE

présentée et soutenue publiquement le 24 Juillet 1990
devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAKAR
pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE
(DIPLOME D'ETAT)

par

GBAMANGOU-MOKONDJI DOMITIEN
né le 26 Décembre 1960 à YANGOUYA (R.C.A.)

- Président du Jury :** M. François DIENG
Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar
- Rapporteur :** M. Alassane SERE
Professeur Titulaire à l'E.I.S.M.V. de Dakar
- Membres :** M. Malang SEYDI
Maître de Conférences Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar
M Théodore ALOGNINOUBA
Maître de Conférences Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar
M. Louis-Joseph PANGUI
Maître de Conférences Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar
- Directeur de Thèse :** M. Cheikh LY
Assistant à l'E.I.S.M.V. de Dakar

**Scolarité
MS / fd**

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

= 0 = 0 = 0 = 0 = 0 = 0 = 0 = 0 = 0 =

I - PERSONNEL A PLEIN TEMPS

1 - ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Kondi M.	AGBA	Maître de Conférences Agrégé
Jacques	ALAMARGOT	Assistant
Amadou	NCHARE	Moniteur

2 - CHIRURGIE-REPRODUCTION

Papa El Hassane	DIOP	Maître de Conférences Agrégé
Franck	ALLAIRE	Assistant
Nahé	DIOUF (Mlle)	Moniteur

3 - ECONOMIE-GESTION

Cheikh	LY	Assistant
--------	----	-----------

4 - HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES

ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

Malang	SEYDI	Maître de Conférences Agrégé
Ibrahim	SALAMI	Moniteur

**5 - MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE
PATHOLOGIE INFECTIEUSE**

Justin Ayayi	AKAKPO	Professeur Titulaire
Rianatou	ALAMBEDJI (Mme)	Assistante
IDRISSOU -	BAPETEL	Moniteur

**6 - PARASITOLOGIE - MALADIES PARASITAIRES -
ZOOLOGIE**

Louis Joseph	PANGUI	Maître de Conférences Agrégé
Jean	BELOT	Maître Assistant
Charles	MANDE	Moniteur

**7 - PATHOLOGIE MEDICALE - ANATOMIE
PATHOLOGIQUE ET CLINIQUE AMBULANTE**

Théodore	ALOGNINOUWA	Maître de Conférences Agrégé
Roger	PARENT	Maître Assistant
Jean	PARANT	Maître Assistant
Yalacé Y.	KABORET	Assistant
Lucien	MBEURNODJI	Moniteur

8 - PHARMACIE - TOXICOLOGIE

François A.	ABIOLA	Maître de Conférences Agrégé
Moctar	KARIMOU	Moniteur

**9 - PHYSIOLOGIE - THERAPEUTIQUE -
PHARMACODYNAMIE**

Alassane	SERE	Professeur Titulaire
Moussa	ASSANE	Maître Assistant
Mchamadou M.	LAWANI	Moniteur
Lota Dabio	TAMINI	Moniteur

**10 - PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET
MEDICALES**

Germain Jérôme SAWADOGO

Adam

ABOUNA

Maître de Conférences Agrégé

Moniteur

11 - ZOOTECHNIE - ALIMENTAIRE

Kodjo Pierre ABASSA

Mobinou A. ALLY

Assistant

Moniteur

**- CERTIFICAT PREPARATOIRE AUX ETUDES
VETERINAIRES (C.P.E.V.)**

Tchala

KAZIA

Moniteur

II - PERSONNEL VACATAIRE**- BIOPHYSIQUE**

René NDOYE
Professeur
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

Jacqueline PIQUET (Mme)
Chargée d'Enseignement
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

Alain LECOMTE
Maître Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

Sylvie GASSAMA (Mme)
Maître de Conférences Agrégée
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

- BOTANIQUE - AGRO - PEDOLOGIE

Antoine NONGONIERMA
Professeur
I.F.A.N. - Institut Ch. A. DIOP
Université Ch. A. DIOP

JE

DEDIE

CE

TRAVAIL

A DIEU, Tu as toujours entendu mes prières,
profonde gratitude.

A Mon père, tu t'es privé de tout pour nous,
je ne saurai comment t'en remercier.

A Ma mère, tes prières quotidiennes pour ma
réussite sont exaucées. Tu es la plus
adorable de mères.

A Mon épouse VIVI, pour ton amour, ton courage et
ton esprit de sacrifice. Ce travail est
le fruit de ton soutien. Ensemble, nous
vaincrons.

A Mon fils Cédric, rien n'est acquis d'avance dans
ce monde. Ce travail est un défi pour toi.

A Marx et Ghyslain, faible témoignage de mon
affection.

A Mes frères et soeurs, ce travail est le gage de
mon fraternel Amour.

A Mes beaux-parents, toute ma gratitude.

A Mes oncles et tantes, pour vos sacrifices, sincères
remerciements.

A Mes neveux et nièces, faites mieux.

A Geneviève et Michel WANARA, Laurienne et Jean-Bosco
BAORO, toute ma reconnaissance.

A Nicolas KOLINGA, pour ton soutien moral et
matériel, profonde gratitude.

A Mon village YANGOUYA, tu m'as tellement manqué.

A Madame et Monsieur BEDAN pour tout ce que vous
avez fait pour nous, sincères remerciements.

Aux familles SERE, AGBA, FRUMY toute notre reconnaissance
pour vos amitiés.

A Madame LOPI, profonde gratitude.

A Tous mes amis et Camarades.

Aux Docteurs KOUMANDA, KANDORO, SIAOU-FOULOU, YASSIGAO,
BINGA, NAMKOISSE, ELENGA et SAMSON, en
souvenir des palpitantes années passées ensemble.

A Namzouré, Kommanda David, du courage.

Aux familles KAPKAYEN et YALIMA,

A Tous les étudiants centrafricains au Sénégal, vous m'avez
fait confiance en me portant 2 fois à la tête du
Comité Exécutif de l'U.E.C.A.S., je pense avoir
fait de mon mieux pour mériter la confiance -
sincères remerciements.

A Tous mes camarades et au Parrain de la 17e promotion
de l'E.I.S.M.V.

A Tous mes Maîtres, toute ma gratitude.

A Mon pays et au Peuple Centrafricain.

A Mon pays hôte, le SENEGAL, pour tout ce que tu m'as donné.
Profonde reconnaissance.

A NOS MAITRES ET JUGES

A MONSIEUR FRANCOIS DIENG : Vous nous avez fait le grand honneur, malgré vos nombreuses occupations, d'accepter avec spontanéité, la présidence de notre jury de thèse.

Vos qualités intellectuelles, morales et spirituelles font de vous un exemple à suivre.

Hommage filial et respectueux.

A MONSIEUR ALASSANE SERE : Nous vous remercions du grand honneur que vous nous faites en acceptant de juger et de rapporter ce travail. Cela ne surprend guère quand on connaît vos hautes qualités d'Homme de Science, votre caractère humain, votre abord facile.

Nous avons toujours trouvé auprès de vous, un accueil chaleureux et une constante disponibilité qui ont décidé mon épouse et moi-même, à emporter avec nous votre nom.

Nous vous prions de croire à nos sentiments reconnaissants.

A MONSIEUR MALANG SEYDI : Nous nous réjouissons de vous compter parmi les membres de notre jury.

Votre rigueur dans la démarche scientifique et votre douceur dans la vie sociale nous ont toujours impressionné.

Soyez assuré de notre sincère et profonde gratitude.

A MONSIEUR THEODORE ALOGNINOUIWA :

Veillez trouver ici le témoignage de notre reconnaissance pour l'honneur et le plaisir que vous nous faites en acceptant avec spontanéité de siéger à notre jury de thèse.

Vos qualités humaines, et intellectuelles, votre rigueur scientifique nous ont toujours marqué.

Sincères remerciements et profonde gratitude pour le parrainage de la 17e Promotion de l'E.I.S.M.V.

A MONSIEUR LOUIS-JOSEPH PANGUI :

C'est pour nous un grand honneur d'être une fois encore jugé par vous.

Hommage respectueux et vive admiration.

A MONSIEUR CHEIKH LY :

Votre disponibilité constante, votre simplicité, votre ardeur au travail, vos qualités humaines nous ont beaucoup marqué.

C'est toujours avec joie que vous avez mis votre savoir-faire à ma disposition même jusqu'en République Centrafricaine.
Hommages respectueux.

NOS REMERCIEMENTS

Pour leur franche et précieuse collaboration dans
l'élaboration de ce travail.

- Aux frères Ndiawar GUEYE et Papa Bira GUEYE à l'ENTREPRISE NDIAWAR GUEYE
km 2 Route de Ouakam
- A Mademoiselle Rokhaya DIOP à l'ENTREPRISE NDIAWAR GUEYE.
- A Madame TALL.
- A Monsieur KAZAGUI.
- Aux DOCTEURS FIO et AROUN.
- Aux DOCTEURS DEDE, KOTANGUINZA, GOMBAKO.
- Au DOCTEUR TYC pour ses précieux conseils.
- Aux DOCTEURS POULOUGOU, GRENGBO à l'U.D.E.A.C.
- A Monsieur FEBOU-YADAKPA, vous avez été un Maître et Ami.
Profonde gratitude.
- A Tous ceux qui m'ont aidé en acceptant mes entretiens informels.
- A la F.N.E.C., l'A.N.D.E., l'A.N.B.C., aux éleveurs.
- Au Directeur Technique de la S.E.G.A.
- A tous ceux qui de près ou de loin. ont contribué à la
réalisation de ce travail.

"Par délibération, la Faculté et l'école ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

S O M M A I R E

= - - - - -

<u>INTRODUCTION</u> : - - - - -	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : L'ELEVAGE EN R.C.A.	
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA R.C.A.	
1. LES RAPPELS GEOGRAPHIQUES- - - - -	5
1.1. Le relief- - - - -	5
1.2. Le Climat- - - - -	7
1.3. L'Hydrographie- - - - -	8
1.4. Les Sols et les dangers d'érosion- - - - -	8
1.5. La Végétation- - - - -	10
2. LA POPULATION- - - - -	10
3. CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE- - - - -	15
3.1. Emplois et revenus- - - - -	15
3.2. Les communications- - - - -	14
3.2.1. Les transports- - - - -	14
3.2.2. Les Télécommunications- - - - -	15
3.3. Les Commerces- - - - -	16
3.4. Place de l'Elevage dans l'Economie Nationale- - - - -	17

CHAPITRE II : L'ELEVAGE BOVIN EN R.C.A. ET SES CONTRAINTES

1. L'Elevage transhumant-----	20
1.1. Historique-----	20
1.2. Les Races-----	21
1.3. PARAMETRES ZOOTECHNIQUES-----	22
1.3.1. Précocité-----	22
1.3.2. Fécondité-----	22
1.3.3. Mortalités-----	22
1.3.4. Les Aptitudes-----	23
2.1. LES TRYPANOTOLERANTS-----	24
2.1.1. Historique-----	24
2.1.2. Les races-----	24
2.1.3. Evolution du Cheptel-----	25
2.1.4. La composition du troupeau-----	26
2.1.5. Les paramètres zootechniques-----	26
2.1.6. Les aptitudes-----	27
2.2. L'ELEVAGE SEDENTAIRE ZEBU-----	27
2.3. LES CONTRAINES-----	28
2.3.1. Les contraintes pathologiques-----	28
2.3.2. Les contraintes alimentaires-----	29

CHAPITRE III : POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET AUTRES SOURCES
DE PROTEINES ANIMALES

1. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE-----	31
1.1. L'élevage trypanotolérant-----	31
1.2. L'élevage zébu transhumant-----	32
1.3. L'association agriculture-élevage-----	34
2. AUTRES SOURCES DE PROTEINES ANIMALES-----	34
2.1. Les volailles et oeufs-----	35
2.2. Les petits ruminants-----	36
2.3. Les porcins-----	37
2.4. Les poissons-----	37
2.5. Les gibiers-----	38
2.6. Les produits de cueillette-----	38
2.7. Le lait-----	39

DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE

EN R.C.A.

CHAPITRE I : CADRE D'ANALYSE ET METHODOLOGIE D'APPROCHE

1. CADRE D'ANALYSE-----	41
1.1 Système agro-alimentaire-----	41
1.2. Production et commercialisation : différentes approches-----	42

1.3. Problématique du système de commercialisation du bétail et de la viande en R.C.A.-----	43
2. METHODOLOGIE D'ENQUETE SUIVIE-----	44
2.1. Les fondements de la démarche-----	44
2.2. Méthode de collecte de données-----	48

CHAPITRE II : DESCRIPTION DE LA FILIERE BETAIL/VIANDE BOVINE EN R.C.A.

1. STRUCTURE DE LA FILIERE-----	49
1.1. Les infrastructures-----	50
1.1.1. Infrastructures des marchés à bétail-----	50
1.1.2. Les abattoirs-----	50
1.1.3. Les marchés de détail-----	55
1.2. Les participants-----	56
2. LE FONCTIONNEMENT-----	58
2.1. La collecte des animaux-----	58
2.2. Le convoyage-----	59
2.3. La vente des bovins au marché du PK 12-----	59
2.4. Convoyage des animaux à l'abattoir-----	60
2.5. La distribution de la viande sur les marchés de détail-----	60
3. CARACTERISTIQUES DES PRODUITS-----	61
3.1. Le bétail sur pied-----	61
3.2. La viande bovine-----	62

CHAPITRE III : ANALYSE DE LA FILIERE

1. LA STRUCTURE DE L'OFFRE-----	64
1.1. Le circuit vif-----	64
1.1.1. Les potentialités nationales-----	64
1.1.2. Les importations des bovins-----	66
1.2. Le circuit mort-----	66
1.2.1. Les disponibilités nationales-----	66
1.2.2. Les importations de viande bovine-----	66
2. STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE EN R.C.A.	67
2.1. Les différents niveaux de consommation-----	68
2.1.1. La consommation de viande bovine à Bangui-----	68
2.1.2. La consommation de viande bovine dans les centres urbains secondaires-----	70
2.1.3. La consommation de viande bovine en milieu rural	70
2.2. L'évolution de la consommation de viande bovine en R.C.A. de 1965 à 1989-----	72
2.3. Les déterminants de la consommation-----	73
2.3.1. Les pouvoirs d'achat des consommateurs-----	73
2.3.2. Les habitudes alimentaires-----	74
3. L'ANALYSE DES COUTS ET MARGES-----	75
3.1. Les institutions et politiques-----	75
3.1.1. Les institutions-----	75

3.1.2. Les politiques-----	77
3.2. L'analyse des prix et marges-----	78
3.2.1. L'influence du prix-----	78
3.2.2. Les prix et marges-----	79

TROISIEME PARTIE : EVALUATION ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE I : PERFORMANCES DU SYSTEME DE COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE

EN R.C.A.

1. IDENTIFICATION DES INSUFFISANCES FONCTIONNELLES ET STRUCTURELLES-----	88
1.1. La production-----	89
1.2. La vulgarisation-----	89
1.5. Le fonctionnement des marchés à bétail-----	90
1.4. Les transformations et la distribution de la viande-----	91
2. ANALYSE DE L'EFFICACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE DE LA FILIERE-----	93
2.1. Les marges de l'éleveur-----	93
2.2. Les marges du rabatteur-----	94
2.3. Les marges du commerçant de bétail-----	94
2.4. Les marges du boucher-grossiste-----	95
2.5. Les marges du boucher détaillant-----	95

CHAPITRE II : LES PERSPECTIVES DU CIRCUIT DE COMMERCIALISATION DU BETAIL
ET DE LA VIANDE EN R.C.A.

1. LES TENDANCES DU MARCHÉ-----	97
2. LES ALTERNATIVES-----	99
2.1. Définition des scénarios-----	99
2.2. Impacts des différents scénarios sur le cheptel bovin centrafricain-----	103

CHAPITRE III : RECOMMANDATIONS

1. INFRASTRUCTURE DU SYSTEME-----	107
1.1. Les marchés de bétail-----	107
1.2. Transport du bétail du marché du PK 12 à l'abattoir frigorifique de Bangui-----	108
1.3. Amélioration des abattoirs de province-----	109
1.4. L'abattoir de Bangui-----	109
1.5. Transport des viandes de l'abattoir aux marchés de détail-----	111
1.6. Installation de chaînes de froid sur les marchés de Bangui-----	111
2. LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME-----	112
2.1. Réglementation du système-----	112
2.2. Possibilités d'exportation-----	114
3. POLITIQUE D'ELEVAGE-----	115
3.1. L'intégration production-commercialisation-----	115
3.2. Développement de la recherche-----	116
CONCLUSION GENERALE-----	118
BIBLIOGRAPHIE-----	123

I N T R O D U C T I O N

Particulièrement éprouvé au cours des années 70 - 80, le continent africain a consenti des efforts importants en vue de résoudre ses problèmes agricoles et alimentaires. Malgré ces efforts, au début des années 80, le taux d'autosuffisance était tombé à environ 86 p. 100, alors qu'il était de 98 p. 100 au cours des années 60.

Placés devant cette situation dramatique, les pays africains ont montré leur détermination à résoudre leurs problèmes alimentaires en adoptant le Plan d'Action de Lagos.

Aujourd'hui, beaucoup de pays africains dont la République Centrafricaine (R.C.A.), sentent la nécessité d'élaborer une stratégie agro-alimentaire.

Les productions animales occupent une place importante dans cette stratégie.

Le sous-secteur de l'élevage occupe une place non négligeable dans l'économie centrafricaine et le bétail est la source principale des revenus monétaires d'une partie de la population, en particulier les éleveurs Mbororo. Etant donné les possibilités écologiques, une approche appropriée de la politique de développement de l'élevage peut permettre une exploitation des ressources animales, avec une amélioration de l'efficacité des circuits de commercialisation.

En effet, la fonction de production ne doit pas être prise isolément, car l'ensemble du processus de production-transformation-commercialisation-consommation des ressources animales est à la base des stratégies agro-alimentaires. Aussi, dans son approche de développement, l'un des objectifs de la politique d'élevage centrafricaine doit être l'amélioration de l'efficacité des circuits traditionnels de commercialisation du bétail et de la viande.

Le système traditionnel de commercialisation du bétail et de la viande, qui était jusque dans les années 80, peu touché par les interventions de l'Etat, était considéré comme relativement performant.

Malheureusement, l'évolution effrayante des abattages clandestins, les conditions hygiéniques préoccupantes de la transformation et de la distribution de la viande montrent qu'il existe des contraintes majeures à l'efficacité du circuit traditionnel.

Notre étude se propose de décrire et d'évaluer l'organisation, la conduite et le rendement du réseau de commercialisation du bétail et de la viande bovine en R.C.A., afin d'identifier les principales contraintes qui entravent l'efficacité du système traditionnel.

Ainsi, un bon entendement des rouages du système de commercialisation actuel est indispensable si l'on veut proposer des interventions utiles, dans le but d'améliorer le schéma actuel du système de commercialisation du bétail et de la viande.

Notre étude est divisée en trois parties.

La première partie est consacrée à l'étude de l'élevage en R.C.A. Elle passe en revue l'environnement physique, et économique dans lequel sont exploitées les productions animales.

La deuxième partie décrit le système de commercialisation du bétail et de la viande en R.C.A. En effet, une bonne connaissance de la demande de viande, de sa structure, des mécanismes et des tendances de son évolution, apparaît nécessaire.

La troisième partie aborde l'évaluation du système actuel et fait des propositions d'amélioration pour lever les contraintes et rendre le système traditionnel encore plus performant dans l'intérêt de tous les participants.

P R E M I E R E P A R T I E

L'ELEVAGE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

=====

La commercialisation du bétail et de la viande en R.C.A., pour être bien circonscrite, doit être placée dans son contexte national. Ainsi, cette première partie prend en charge, dans un premier chapitre, les composantes physiques, humaines et économiques de l'environnement dans lequel l'étude est menée. Dans le deuxième chapitre, seront exposés les différents systèmes centrafricains d'élevage bovin et leurs contraintes. Le troisième et dernier chapitre aborde les différentes politiques consacrées à l'élevage bovin, et les autres sources en protéines animales en R.C.A. qui complètent les produits de l'élevage bovin.

CHAPITRE 1. - GENERALITES SUR LA R.C.A.

Enclavée au coeur du continent Africain, la R.C.A. est en zone tropicale entre 2°16 et 11°20 de latitude Nord et 14°20 et 27°25 de longitude Est. Avec une superficie de 623 000 km², elle est limitée au Nord par le Tchad, au sud par le Congo et le Zaïre, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Cameroun (Carte n° 1).

1.1. LES RAPPELS GEOGRAPHIQUES

1.1.1. - LE RELIEF

Le relief centrafricain est un vaste plateau qui s'incruste dans le vieux socle africain. Ce socle forme dans sa partie centrale une vaste pénéplaine descendant en pente douce vers les cuvettes tchadienne et congolaise.

Cette grande dorsale traverse donc le pays d'Est en Ouest, atteignant une altitude de 500-800 m. Elle se relève aux deux extrémités pour former le massif de YADE à l'Ouest et celui du FERTIT au Nord-Est du pays.

Dans les cuvettes, s'étendent de vastes plaines qui sont très favorables à l'élevage.

1.1.2. - LE CLIMAT

Il est difficile, compte tenu du déplacement saisonnier de la mousson, de délimiter les zones climatiques. Néanmoins, on peut remarquer qu'au Sud du 4^e degré Nord, le climat est de type équatorial avec des précipitations annuelles avoisinant 1 600 mm réparties sur la quasi-totalité de l'année. On observe exceptionnellement une petite saison sèche de décembre à janvier. L'humidité reste forte toute l'année et les températures subissent une faible variation diurne et annuelle.

L'élevage du gros bétail est naturellement compromis par ce climat favorable à la trypanosomiase.

Entre les 4° et 9° Nord, se trouve le climat de type intertropical avec une saison des pluies et une saison sèche bien marquée. La moyenne des précipitations annuelles y avoisine 1 400 mm. L'amplitude thermique et hygrométrique est forte en saison sèche mais faible en saison des pluies.

Ces conditions sont très favorables à la repousse de l'herbe en zones d'élevage.

Au nord du 9^e degré Nord se trouve le climat sub-sahalien de Birao avec une longue saison sèche. Les précipitations annuelles y sont inférieures à 600 mm.

Sur les reliefs comme dans la zone de Bouar, le climat présente toutes les caractéristiques du climat tropical mais reste plus frais et plus doux, donnant une zone d'élevage par excellence.

Sous ce climat stratifié, on note l'existence d'un réseau hydrographique dense qui résoud en grande partie les problèmes d'abreuvement du bétail.

1.1.3. - L'HYDROGRAPHIE

Il apparaît une symétrie dans la couverture hydrographique de la R.C.A. En effet, de part et d'autre de la dorsale oubanguienne, se trouvent le bassin du Chari-Logone qui couvre le Nord-Ouest, le Nord et le Nord-Est et le bassin oubanguien couvrant le Sud-Ouest, le Sud et le Sud-Est du pays.

Les cours d'eau du Chari-Logone, de régime sahélien, subissent l'influence de la longue sécheresse et ont donc un débit interrompu en saison sèche alors que ceux de l'Oubangui ont un régime tropical souvent permanent.

La région centrale du pays a un réseau hydrographique dense et ramifié.

L'abreuvement ne constitue pas vraiment une contrainte pour l'élevage bovin, en particulier, en R.C.A. Par contre, les parcours sont exposés à des dégradations.

1.1.4. - LES SOLS ET LES DANGERS D'EROSION

Sur les hauts plateaux de la région Ouest d'élevage qui avoisinent 1 000 m d'altitude, les sols sont argileux ou argilo-sableux. Les teneurs minérales sont variables. L'érosion est à craindre surtout dans les zones de Bouar et Bocarranga (6), (10).

Dans la région orientale d'élevage, à altitude moindre, 500 m environ, les sols sont argilo-sableux avec des zones d'affleurement latéritique, en particulier au sud, sur les plateaux de YANGOUYA et BOKOLOBO. Ce sont des sols perméables, pauvres en calcium. Les dangers d'érosion sont moindres par rapport à l'Ouest du pays.

Dans ces zones d'élevage, la sédentarisation des troupeaux nécessite une sensibilisation des éleveurs pour une meilleure gestion des parcours afin d'éviter le surpâturage et les risques d'érosion qui en découlent.

Le phénomène de surpâturage est particulièrement perceptible dans les zones où la végétation est favorable à l'élevage bovin (6), (10).

1.1.5. - LA VEGETATION

ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDICINE
VETERINAIRES DE DANAP
BIBLIOTHEQUE

Il convient de souligner l'importance de la végétation, compte tenu du caractère traditionnel de l'élevage centrafricain. On distingue à cet effet :

- la forêt dense qui est le prolongement de la grande forêt équatoriale, au sud du pays. Elle constitue la zone des cultures pérennes (café, palmier, cacao) et d'exploitation forestière ;

- la forêt dense qui est le prolongement de la grande forêt équatoriale, au sud du pays. Elle constitue la zone des cultures pérennes (café, palmier, cacao) et d'exploitation forestière ;

- la forêt claire qui est constituée d'arbres moins nombreux et moins hauts avec un sous-bois touffu. On y trouve la deuxième zone caféière de la R.C.A. ;

- la savane qui est une formation herbeuse continue, parsemée d'arbres d'essence diverse. Ce type de végétation est le plus répandu en R.C.A. (10), (12). Verte en saison des pluies et jaune en saison sèche, elle brûle au cours d'importants feux de brousse allumés par les villageois pour la chasse ou par les éleveurs en vue d'avoir de jeunes repousses. Cette végétation comprend la savane boisée dans presque tout le centre du pays avec des graminées, et la savane dégradée contenant encore quelques arbres. L'élevage est particulièrement développé dans cette zone de savane (9), (22).

Le long des cours d'eau se développent des galeries forestières qui sont les lieux de pullulation des glossines.

En plus de cette composante physique, les caractéristiques de la composante humaine interviennent dans la dynamique des productions animales en R.C.A. La précision de ces caractéristiques permettra de comprendre l'évolution de la demande en produits animaux.

1.2. - LA POPULATION

Le développement du commerce du bétail et de la viande est tributaire de l'évolution du facteur humain qui est au début et à la fin de tout processus de production. Il est évident que l'augmentation numérique de la population, les changements des habitudes alimentaires sous l'effet de l'urbanisation auront des répercussions sur le niveau de consommation nationale.

La population centrafricaine est estimée à 2 900 000 habitants en 1988 par la Direction Générale des Statistiques et des Etudes Sociales, soit une densité de 4,6 habitants par kilomètre carré. Ces estimations découlent des projections des résultats du recensement général des populations de 1975.

Le taux d'urbanisation se situait à 33 p. 100 en 1988. Bangui, avec ses 420 000 Habitants en 1988 est la ville la plus urbanisée de la R.C.A. soit 42 p. 100 de la population urbanisée du pays. Cependant, la majorité de la population centrafricaine réside toujours en zones rurales avec 74 p. 100 de la population contre 26 p. 100 dans les zones urbaines (35).

Des perspectives d'évolution de la population résidente des ménages ordinaires de la R.C.A. ont été établies avec les hypothèses de croissance suivantes :

- un taux de croissance annuel pour tout le pays qui est égal à 2,5 p. 100 ;
- un taux de croissance annuel des zones rurales qui est également stable et égal à 1,6 p. 100 ;

- un taux de croissance annuel pour Bangui évalué à 5,6 p. 100, et enfin;

- un taux de croissance annuel des centres urbains secondaire estimé à 4,5 p. 100.

L'évolution de la population centrafricaine est estimée sur la base de ces hypothèses à partir des résultats du recensement de 1975. Sur cette base, les estimations retenues sont supérieures aux chiffres fournis par le Bureau Central du Recensement sur la base des données cartographiques du recensement général de la population en 1988 (35).

A partir de ces données, le Bureau Central du Recensement propose une évolution représentée dans le tableau 1.

TABLEAU N° 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION CENTRAFRICAINE
DE 1988 A L'AN 2000

Année	Population urbaine	Population %	Population rurale	Population %	Population totale
1988	940 000	37	1 593 000	63	2 553 000
1990	988 000	37	1 674 000	63	2 662 000
1995	1 118 000	37	1 894 000	63	3 012 000
2000	1 265 000	37	2 142 000	63	3 407 000

N.B. : Chiffres arrondis

Source : A partir des estimations du Bureau Central du Recensement/
Ministère du Plan et de la Coopération (35).

La situation spécifique de Bangui qui est incluse dans les zones urbaines, se présente comme indiquée dans le tableau 2.

TABLEAU N°2 : EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE BANGUI DE 1988 A L'AN 2000

Année	1988	1990	1995	2000
Population	420 000	455 000	554 000	674 000
% de population urbaine	44,6	46	49,5	53,2

N.B. Chiffres arrondis

Source : Projections du Bureau Central de Recensement, 1990 avec un taux de croissance de 4 % (35).

Il apparaît dans le tableau n°2 que la population de Bangui augmentera de 7 p. 100 par rapport à la population urbaine totale, les dix prochaines années.

De plus, les indices décrivant les mouvements de la **population** révèlent un état de sous-développement économique et social du pays. Il y a, en effet, des flux migratoires négatifs nets.

Ces projections prévoient une augmentation de 35 p. 100 de la population centrafricaine d'ici l'An 2000. La demande de viande doit normalement croître du fait de cette augmentation.

De plus, une amélioration du niveau de vie entraînera aussi de grandes pressions sur l'offre de viande. Cette situation fera persister les déficits que l'amélioration de la commercialisation peut aider à relever.

L'impact des paramètres physiques et humains sur la demande et l'offre des produits animaux sera plus ou moins déterminant en fonction de l'environnement économique prédominant en R.C.A.

1.3. - CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Parmi les caractéristiques de l'environnement économique en R.C.A., nous ne traiterons que les éléments qui ont des corrélations directes avec la commercialisation du bétail et de la viande. Ce sont les revenus, les communications et le commerce en général. L'importance de l'élevage au sein de l'économie sera ainsi évoquée.

1.3.1. - EMPLOIS ET REVENUS

La population active centrafricaine est estimée à 1 200 000 personnes dont plus de 80 p. 100 dans l'agriculture. Les emplois urbains non agricoles sont chiffrés entre 70 000 et 75 000 dont 50 000 à 60 000 à Bangui (29), (36).

La situation de l'emploi en R.C.A. est caractérisée par la prééminence de l'activité agricole et par la faiblesse du salariat urbain en général (31). La dégradation des cours internationaux des produits agricoles a ainsi une incidence négative directe sur la situation financière de la population et son niveau de vie.

Par ailleurs, la mise en oeuvre de la réforme administrative a réduit grandement les effectifs de la fonction publique sans pour autant que le relais ait été pris par le secteur privé.

Cette situation a un impact négatif sur le pouvoir d'achat des populations quand on sait que l'avancement des salaires a été bloqué depuis 1981. Pouvoir d'achat qui conditionne la demande de viande dont l'évolution, comme toute activité commerciale à grande échelle nécessite des voies de communication adéquates.

1.3.2. - LES COMMUNICATIONS

Les communications jouent un rôle très important dans la commercialisation. Ce rôle est plus évident dans le transport des produits et le véhicule des informations commerciales.

1.3.2.1. - Les transports

Le réseau routier centrafricain est encore insuffisant en dépit des effectifs de l'Etat. Il est constitué de route et pistes d'une longueur totale de 20 278 km soit une densité de 55,4 m/km². La composition est établie dans le tableau n°5.

TABLEAU N°5 : RESEAU ROUTIER CENTRAFRICAIN EN 1989

Types	Longueur (km)	Longueur totale (km)	Routes bitumées (km)	Routes latériti- ques	Pistes (km)
Routes nationales	5 044		452	4 592	-
Routes régionales	3 934		-	3 934	-
Pistes rurales	11 300		-	-	11 300

Source : Ministère du Plan et de la Coopération
Direction Générale des Statistiques et Etudes Economiques(2)

La principale voie de transport fluvial est l'axe Oubangui-Congo, long de 1 200 km de Bangui à Brazzaville, puis de Brazzaville à Pointe-Noire par voie ferrée. Dans le Sud-Ouest du pays, existe une seconde voie fluviale mais elle n'est navigable que pendant une courte période de l'année.

Quant au transport aérien, à part l'aéroport de Bangui qui est régulièrement desservi, le reste du pays souffre de graves lacunes dans ce domaine. Quelques villes de l'intérieur, difficilement reliables par voie routière, sont desservies mensuellement par des avions militaires.

Il ressort de ces éléments que la couverture du pays en matière d'infrastructures de transports reste insuffisante pour permettre un transport rapide des produits et informations commerciales. Cette situation est d'autant plus précaire en province que le peu déjà réalisé est en mauvais état.

1.3.2.2. - Les Télécommunications

La R.C.A. a de gros efforts à faire dans le domaine des télécommunications au niveau national. En effet, l'usage du téléphone et télex n'est réservé qu'à une minorité de la population. Toutefois, il apparaît une tendance vers l'utilisation du téléphone et du télex au détriment du télégramme (35). Ceci montre l'adaptation des populations aux modes de communication rapides, si les conditions matérielles leur sont données.

De ce fait, les transports comme les télécommunications dont le développement est l'une des conditions nécessaires à l'évolution du commerce en général et de la commercialisation du bétail en particulier, constituent en R.C.A. l'une des contraintes à l'évolution des échanges intérieurs et extérieurs du pays. L'illustration réside dans le fait que certaines régions sont privées de viande bovine

alors que d'autres en regorgent d'une part, et que la R.C.A. est à la traîne dans les échanges interrégionaux (10), (45).

1.3.3. - LES COMMERCES

Sur le plan du commerce extérieur, les industries centrafricaines sont encore à l'état embryonnaire et la structure du commerce extérieur est celle d'un pays en développement avec une balance commerciale souvent déficitaire (35).

De par son enclavement, la R.C.A. est désavantagée pour les échanges internationaux avec des coûts de transports élevés et de délais d'acheminement des produits majorés.

La R.C.A. a adhéré à l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (U.D.E.A.C) mais les échanges interafricains et surtout avec les autres pays de l'Union restent encore restreints (45).

La majorité des échanges internationaux se fait par voie fluviale. Ces échanges concernent 70 p. 100 du tonnage global.

La voie routière via le Cameroun qui assure le relais du fleuve lorsque celui-ci est très bas, tend à prendre de plus en plus de l'importance.

La part du trafic aérien reste limitée à 2 p. 100 du tonnage échangé (46).

Il faut cependant remarquer qu'un pourcentage non négligeable des échanges peut échapper aux contrôles frontaliers et douaniers.

En ce qui concerne le commerce intérieur, la récession de l'activité économique amorcée en 1986 se ressent dans les commerces et services comme dans l'Industrie. En 1987,

la valeur ajoutée a chuté de 21 p. 100 dans les Commerces. La part de l'ensemble du secteur tertiaire dans le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) se maintient autour de 45 p. 100 et serait en légère baisse selon les données du Fonds Monétaire International (F.M.I.) cité par la Direction Général des Statistiques et des Etudes Economiques (D.G.S.E.E.) en 1988. En juin 1989, la D.G.S.E.E. a effectué un recensement des unités économiques de Bangui. Près de 20 000 unités ont été comptées dont 18 500 environ dans les seuls sous-secteurs du Commerce et Services avec une très nette prépondérance du Commerce de détail. Ces unités fournissent 51 000 emplois.

Mais si ce recensement a montré l'importance de ce tissu économique, il reste à estimer son activité réelle en terme de Chiffres d'Affaires et son poids dans le P.I.B.

Un circuit informel d'activité s'est développé au fur et à mesure que la crise économique persiste comme conséquence du très fort taux de chômage.

L'environnement économique de sous-développement met en évidence le poids du secteur primaire au sein duquel l'élevage joue un rôle de plus en plus important.

1.3.4. - PLACE DE L'ELEVAGE DANS L'ECONOMIE NATIONALE

L'élevage représentait 53 p. 100 du PIB du secteur primaire en 1989. Ce secteur rapporte 47,9 p. 100 des recettes d'exportation de la R.C.A. soit 28 milliards de F CFA sur les 58,4 milliards en 1989 et fournit 80 p. 100 des emplois (35).

Le sous-secteur Elevage a enregistré une croissance annuelle de 4,1 p. 100 sur la période 1980/1985 et prend une place de plus en plus importante dans l'économie centrafricaine. Avec 13,6 p. 100 du PIB national estimé pour 1989 soit

le tiers du PIB agricole, l'élevage est le sous-secteur ayant les plus grandes possibilités de croissance en R.C.A., comme le montre l'évolution du PIB agricole dans le tableau n° 4.

TABLEAU N°4 : PART DE L'AGRICULTURE EN P. 100 DANS LE PIB

Branche	Année			
	1986	1987	1988	1989
Cultures vivrières	12,9	13	13,1	13,2
Elevage	13,3	13,4	13,5	13,6
Chasse-Pêche Cueuillette	7,6	7,6	7,5	7,5
Bois et ressources végétales	5,7	5,8	5,7	5,6
TOTAL AGRICOLE	39,5	39,8	39,8	39,9

N.B. : Le P.I.B. est évalué en Francs courants 1986

Source : MDR (29)

De 1986 à 1989, le sous-secteur Elevage a maintenu une évolution légèrement croissante dans le PIB alors que les autres branches tendent légèrement à la baisse.

En dépit de cet apport croissant, la part des investissements publics alloués à l'élevage est modeste. En effet, le plan de développement économique et social de 1971-1975 n'a injecté que 0,7 milliards de F CFA pour le financement des aménagements des zones infestés de glossines. Le quatrième plan 1976-1980 a vu, par contre, 1,2 milliards investis dans les opérations de santé animale. En 1980, on assiste à une intensification des flux financiers en faveur de l'élevage dans le cadre de deux projets régionaux :

- le projet Ouaka-Basse-Kotto, à l'Est du pays,
- le projet de Développement de l'Elevage à l'Ouest (P.D.E.O.).

Ces deux projets ont fonctionné jusqu'en 1985. Dans le dernier plan quinquenal 86-90, le sous-secteur élevage est confié à un vaste projet national avec une enveloppe financière de 14,2 milliards de F CFA (36), (33).

Ce premier chapitre a situé les cadres physiques et économiques dans lesquels se développent les productions animales en R.C.A. L'élevage bovin représente 80 p. 100 de ces productions (29). Il convient d'évoquer les caractéristiques de cet élevage dans le contexte centrafricain avant d'en aborder la commercialisation.

CHAPITRE II : - L'ELEVAGE BOVIN EN R.C.A. ET SES CONTRAINTES

La R.C.A. qui n'est pas traditionnellement un pays d'élevage bovin a réussi à se constituer un cheptel appréciable. Ce cheptel est exploité selon divers systèmes et il est confronté à des contraintes difficiles à surmonter. De ce fait, il est utile d'analyser les différents modes d'élevage bovin avant de situer les contraintes majeures auxquelles ils sont confrontés.

2.1. - L'ELEVAGE TRANSHUMANT

Il constitue le système de gestion le plus répandu parce que le premier à être introduit en R.C.A.

2.1.1. - HISTORIQUE

Les éleveurs Mbororo furent les premiers à introduire des bovins en R.C.A. pendant la guerre de 1914-1918. Leur provenance était le plateau camerounais de l'Adamaoua. Les premiers pasteurs Djafoun s'installèrent dans la région de Bocaranga, fuyant l'autorité de certains Lamidos Foulbés du Cameroun. En 1950, l'installation du Lamido Foulbé IBRAHIM à Bocaranga provoque l'éparpillement des Djafoun dans les sous-préfectures de Bouar, Paoua et Bozoum (23).

Le service de l'élevage fut créé en 1953. A cette époque, l'effectif était déjà estimé à 150 000 bovins.

En 1937, plus de 60 000 bovins arrivèrent du Cameroun et du Tchad dans la zone de Bocaranga. Ces bovins amenèrent avec eux la Peste qui sévit, en 1938, à Bouar, Baboua et Bocaranga. Les mortalités provoquèrent des migrations vers le Cameroun et vers le centre du pays où on enregistra 1 200 têtes dans la région de Bambari.

En 1940, le calme revenu, les éleveurs continuèrent à regagner Bambari.

Ainsi, en 1941, 4 500 têtes les rejoignirent en provenance de Carnot, puis en 1942, 2 500 têtes. L'élevage Mbororo fût ainsi définitivement installé en zone orientale du pays. Aujourd'hui, le cheptel à l'Est atteint plus de 300 000 têtes (3).

A l'Ouest, les mouvements du bétail avec le Cameroun sont permanents mais les grandes entrées se font maintenant à partir du Tchad. Ces entrées sont estimées à 80 000 têtes par an depuis 1981. Ce bétail est le plus souvent la propriété des Mbororo Wadabé en provenance du Sahel tchadien. Avec, sont entrés les acheteurs de bétail du Tchad et du Nigéria. Ces acheteurs restent en liaison avec les commerçants de Maïdigouri (Cameroun) et exercent leur profession de rabatteurs vers les marchés camerounais et nigériens.

Les nouveaux arrivants s'installent de façon anarchique et sont présents dans toutes les savanes du centre autrefois inoccupées.

L'élevage centrafricain tire son originalité de la constitution récente de son cheptel bovin qui s'est heureusement accru de façon rapide malgré la trypanosomiase endémique sur la plus grande partie du pays. L'effectif a augmenté, pendant les années 70-80, avec les apports provoqués par la sécheresse au Sahel depuis 1975 et aussi par les migrations vers le Sud consécutives à la peste bovine de 1982.

Le cheptel zébu est estimé à 2 400 000 têtes en 1989 et est constitué de différentes races (27).

2.1.2. - LES RACES

Le cheptel zébu transhumant est composé principalement de trois races.

- le zébu Mbororo, animal de taille moyenne ou légèrement supérieure à la moyenne et pourvu d'un cornage très développé, est la race dominante en R.C.A. Les différentes variétés de cette race ont en commun leur format, leur aspect enlevé, osseux, leur cornage important et leur rusticité (28).

- La race Foulbé est représentée par la variété Goudali. Le zébu Foulbé est de format moyen avec un aspect général relativement ramassé et près du sol avec des cornes courtes en croissant. La bosse est bien développée chez les deux sexes. C'est un animal moins bon marcheur dont la vulgarisation pourrait favoriser la sédentarisation des élevages.

- Le zébu arabe, tchadien de format plus petit et en général plus docile ; est mieux apprécié par les agro-pasteurs pour la culture attelée.

Le cheptel zébu a évolué rapidement car en 70 ans, le R.C.A. s'est constituée un cheptel proportionnellement comparable à celui du Tchad si l'on se réfère au ratio cheptel/habitants qui est d'environ 0,8 à 0,9 têtes/ht. (45).

Ces différentes races ont des aptitudes zootechniques variables.

2.1.3. - PARAMETRES ZOOTECHNIQUES

2.1.3.1. - Précocité

70 p. 100 des femelles zébu Mbororo effectuent leur premier velâge entre 4-5 ans soit une première saillie fécondante à 3-4 ans. Ce sont des animaux peu précoces. Par contre le mâle, compte tenu de son format, peut être considéré comme adulte entre 3 et 5 ans.

2.1.3.2. - Fécondité

La fécondité apparente des femelles zébu centrafricaines est estimée à 53 p. 100 en moyenne et varie entre 46 et 60 p. 100 selon les zones (3). Cette faible fécondité est fortement corrélée à des paramètres sanitaires et climatiques. Dayo estime que les carences en zinc et cuivre observées sur les pâturages centrafricains sont responsables de cette faible fécondité (9).

Le taux de fécondité réel est supérieur à ceux avancés car les éleveurs ne mentionnent généralement pas les mortalités dans leurs déclarations et ne raisonnent qu'à partir des veaux vivants.

2.1.3.3. - Les mortalités

Les enquêtes du service de suivi/évaluation du P.N.D.E./ en 1986-1987 montrent de forts taux de mortalité qui se présentent comme suit : (52)

- ensemble du troupeau : 10,2 p. 100
- veaux : 32 p. 100
- jeunes de 1 à 3 ans : 16 p. 100
- adultes : 04 p. 100 avec une prépondérance des vaches

Alors qu'en 1967 Lacrouts et col. donnaient les estimations suivantes : (20)

- de 0 à 1 an : 20 à 40 p. 100
- de 1 à 2 ans : 05 à 10 p. 100
- de 3 ans et plus : 02 p. 100

Il ressort de ces estimations, une forte mortalité des jeunes. Toutefois, Ndokoué constate que ces taux sont en constante baisse en raison de la grande disponibilité des produits vétérinaires et surtout les anti-parasitaires (34). Le même auteur pense que la majorité des mortalités est liée au parasitisme gastro-intestinale avec 48 p. 100 de mortalités chez les veaux contre 21 p. 100 pour tous les autres âges confondus. Ces niveaux sont très proches des données déjà fournies par Verduyck en 1979 (47).

Ces zébus Mbororo sont en fait des animaux de faibles performances zootechniques comparés aux races améliorées mais qui peuvent atteindre des niveaux optimum si les conditions d'exploitation les permettent.

2.1.3.4. - Les aptitudes

Les zébus Mbororo sont principalement exploités pour la boucherie. A 2 ans et demi, la femelle Mbororo de Centrafrique pèse $248,66 \pm 6,77$ kg selon Lacroux (22). Ce poids diffère peu des données fournies par PAGOT en 1985 sur le bétail de l'Est nigérien (28).

Toutefois, il faut retenir que les aptitudes bouchères du zébucentrafricain n'ont pas été très étudiées. On considère que, compte tenu de son format important, il fournit des carcasses lourdes mais avec un rendement, 50 p. 100 et une viande fibreuse.

Par contre le zébu Goudali donne des poids à la naissance de 24,5 kg pour le mâle et 23,4 kg pour la femelle. En station, l'adulte atteint en moyenne 550 kg pour le mâle et 307 kg pour la femelle (28). Cette race est principalement utilisée pour la boucherie. Elle s'adapte bien à l'élevage intensif et des gains quotidiens de 600 g à 1 000 g ont été constatés sur des périodes de 3 à 4 mois et de bons rendements, 54 p. 100 en boucherie (28).

La production laitière de la femelle Mbororo reste faible et elle est exploitée pour la consommation familiale et pour la vente.

Concernant la vache Goudali, Dumas et Lhoste ont enregistré une production journalière moyenne de 2,3 litres sur 9 mois de lactation (28). Cette production reste modeste comme c'est généralement le cas des animaux d'élevage extensif.

L'amélioration génétique des zébus Mbororo entreprise en 1967 à Bouar, a été abandonnée à cause des orientations de la Réforme Agricole de 1970.

Le système transhumant n'est pas le seul système dans l'élevage en R.C.A. On y rencontre également un élevage sédentaire.

2.2.1. - LES TRYPANOTOLERANTS

2.2.1.1. - Historique

L'importation du bétail trypanotolérant a été initié dans l'optique de lancer l'élevage dans les zones infestées de glossines. Ce bétail est confié aux agriculteurs qui ne connaissaient pas l'élevage bovin dans leurs traditions.

De 1955 à 1966, 3 000 têtes dont 10 p. 100 de mâles furent importées du Mali, du Burkina-Faso et de la Côte d'Ivoire. Ces importations concernaient essentiellement la race Baoulé et secondairement la race Ndama (22).

L'opération dirigée par les services de l'élevage était basée sur le métayage, terme consacré en R.C.A. qui signifie le confiage d'un troupeau reproducteur à un agriculteur qui s'engage à entretenir les animaux et à restituer le capital-bétail confié dans les 5 ans.

Le service de l'élevage rachète les produits de ces élevages pour assurer la distribution à de nouveaux métayers.

2.2.1.2. - Les races

L'essentiel du cheptel soit 80 p. 100 est constitué d'animaux de race Baoulé et le reste étant la Ndama.

Ce cheptel a confirmé sa rusticité et son adaptation au milieu. En effet, depuis l'arrêt du suivi des animaux en 1970, il se développe. Malgré l'absence de campagnes de vaccination, aucune épidémie de péripneumonie n'a été déclarée alors que ces races en sont habituellement sensibles. On remarque aussi une nette tolérance vis-à-vis des maladies transmissibles par les tiques, de la trypanosomiase et des dermatoses.

Cette adaptation a cependant des limites et la trypanosomiase nécessite quelquefois des traitements curatifs alors que la tuberculose, la brucellose et le parasitisme interne semblent aussi fréquents que chez les zébus. Ceci peut entraver l'évolution de ce cheptel trypanotolérant si la situation de laisser-aller persiste;

2.2.1.3. - Evolution du cheptel trypanotolérant

Au début de son expansion le cheptel était distribué assez uniformément le long des axes routiers de la région Sud-Est du pays. De fortes densités étant remarquées dans la zone de Bambari-Alindao et dans l'Ombella-Mpoko.

En 1969, il y avait 1 170 métayers pour 15 150 têtes sur l'ensemble du pays. Depuis 1970, ce cheptel a connu une regression de l'ordre de 4,9 p. 100 par an jusqu'en 1984, avant d'amorcer une timide relève. Aujourd'hui, il ne reste que 8 500 têtes pour 600 métayers environ (8). L'évolution de ce cheptel est présentée dans le tableau n° 5.

TABEAU N° 5 : EVOLUTION DU CHEPTEL TRYPANOTOLERANT EN R.C.A.

Année	Effectif (têtes)	Taux de Cces annuel (%)
1965	7 620	-
1969	15 150	18,7
1978	9 550	- 5
1984	7 400	- 4,2
1989	8,500	-

SOURCES : M.D.R. (8)
P.N.D.E. (34)

Les orientations de la Réforme Agraire ont fait que les métayers étaient abandonnés à eux-mêmes. Confrontés à de graves conflits avec les agriculteurs, ils ont progressivement abandonné ou sur-exploité leurs troupeaux.

On remarque que seulement 6 p. 100 des éleveurs possèdent un troupeau de plus de 50 têtes. Ce type d'éleveurs est en fait plus influent parce que plus ou moins directement impliqué dans l'exercice de la justice au niveau local. De ce fait, ces éleveurs ont l'appui des autorités régionales complaisantes lors des conflits à la suite des dégats dans les plantations par leurs animaux.

Ils ont pu imposer la présence de leurs animaux dans les villages. Ces cas de réussite n'ont été possibles qu'au prix de graves tensions dans le tissu social.

2.2.1.4. - La composition du troupeau

La composition moyenne du troupeau des métayers se caractérise par des effectifs mâles et femelles comparables chez les veaux inexploités. Dans la classe d'âge de 1 à 3 ans, les génisses prédominent avec 18 p. 100 contre 9,5 p. 100 des taurillons, comme indiqué dans le tableau n° 6. Ceci explique l'exploitation précoce des mâles, caractéristique d'un élevage naisseur orienté vers la commercialisation.

TABLEAU N° 6 : COMPOSITION DU TROUPEAU TRYPANOTOLERANT EN P. 100

Sexe	Mâles			Femelles		
	Taureaux	Taurillons	Veaux	Vaches	Génisses	Veaux
Par classe d'âge	5,6	9,5	11,6	42,3	18	13
Par sexe		26,7			73,3	

N.B. : L'échantillon est de 1 826 têtes regroupées dans 102 troupeaux.

Sources : P.N.D.E. (32).

L'étude de leurs potentialités zootechniques, permet d'entrevoir le rôle que les trypanotolérants peuvent jouer dans le développement de la commercialisation du bétail, à partir du disponible exploitable que ces troupeaux vont dégager.

2.2.1.5. - Les paramètres zootechniques

Les paramètres de précocité et de fécondité sont meilleurs que chez le zébu Mbororo. En effet TOURE (41) remarque que la femelle Baoulé a son premier velage à 3 ans et produit un veau chaque année, alors que la Ndama, selon ROBERTS et GRAY (41) est plus précoce avec un premier velage à 2 ans et un veau par an. Cependant, la Ndama a une croissance lente et n'atteint son développement complet qu'à 7 ans (41).

Dans les conditions précaires de l'élevage sédentaire centrafricain, la fécondité des femelles est estimée à 66 p. 100, soit un rythme de deux veaux tous les trois ans.

Des sondages effectués par le P.N.D.E. montrent de forts taux d'avortement des femelles et un taux de mortalité de 23 p. 100 chez les veaux, très proche de celui du bétail zébu centrafricain (32).

Par ailleurs, le polyparasitisme a probablement la même origine.

Enfin, les adultes ont cependant un taux de mortalité variant de 5 à 10 p. 100 (32).

2.2.1.6. - Les aptitudes

Les aptitudes laitières des taurins sont généralement inexploitées en R.C.A.

On préfère les métis taurin-zébu aux trypanotolérants purs, pour la culture attelée.

Leur principale aptitude, liée à la trypanotolérance, est la production de viande bovine dans les zones infestées de glossines.

Parallèlement aux autres systèmes, on assiste de plus en plus au développement d'un élevage zébu sédentaire.

2.2.2. - L'ELEVAGE SEDENTAIRE ZEBU

Il s'agit d'un type d'élevage qui s'installe aux alentours des zones d'élevage traditionnel. On y trouve des zébus Mbororo que les anciens employés des familles d'éleveurs ont acquis sous forme de salaire, des métis Ndama-Mbororo très recherchés par les agro-pasteurs pour leurs aptitudes bouchères et leur force de traction.

Dans la région occidentale du pays, on trouve en majorité des troupeaux zébus Goudali, dociles et très peu marcheurs.

Compte tenu de l'évolution rapide de ce mode d'élevage, il est souhaitable que des études soient menées pour établir son importance zootechnique et socio-économique.

Ce qui permettra d'orienter son développement dans le cadre général de l'intégration agriculture-élevage.

Le développement de l'élevage en R.C.A. est confronté à plusieurs contraintes qui entravent son évolution. Il est primordial de les identifier et d'y remédier au risque de voir les perspectives de productions bovines davantage hypothéquées.

2.3. - LES CONTRAINTES

De ces contraintes, les pathologies et l'alimentation paraissent les plus importantes.

2.3.1. - LES CONTRAINTES PATHOLOGIQUES

Les problèmes sanitaires constituent un obstacle essentiel au développement de l'élevage bovin en R.C.A. en dépit des efforts déployés.

Les trypanosomiasés se trouvent être l'infestation la plus permanente avec les 3/4 du pays couverts par les glossines (8). NDOKOUÉ en 1986 trouve que 15 p. 100 des mortalités du bétail sont dues aux trypanosomiasés (34). Cette situation, ajoutée à la baisse de fécondité, aux pertes de poids et aux dépenses pour les trypanocides, constitue un frein au développement de l'élevage.

Les verminoses gastro-intestinales, notamment les strongles, occasionnent de lourdes pertes chez les jeunes animaux où ils sont responsables de 32 p. 100 des mortalités. Toutefois, l'utilisation à grande échelle des vermifuges a permis une baisse sensible du taux d'infestation.

Les tiques, à cause des maladies qu'elles transmettent surtout la babésiose bovine, inquiètent énormément les éleveurs qui abandonnent la zone dès que le taux d'infestation devient élevé.

Par contre, les épizooties classiques ne constituent plus une préoccupation majeure pour les éleveurs après les campagnes annuelles de vaccination qui se sont avérées efficaces (48).

La tuberculose et la cysticerose entraînent toujours des pertes économiques lors des saisies aux abattoirs.

2.3.2. - LES CONTRAINTES ALIMENTAIRES

En R.C.A., l'eau ne constitue pas une contrainte majeure au développement de l'élevage à cause d'un réseau hydrographique très dense.

L'alimentation du bétail est basée sur l'utilisation des parcours naturels. Les pâturages sont constitués de graminées composées principalement d'Andropogonées (Andropogon spp, Hypparrhenia diplandra) et aussi de graminées basses en surpâturage (Eleusine indica, Paspalum spp) dans les endroits où les animaux sont parqués en permanence. On trouve des ligneux en compétition interspécifique avec les herbacées (Danielle oleveri, Aunona senegalensis) (10), (2). L'utilité de ces ligneux réside en leur haute teneur en matières azotées et minérales, mais la présence de tanins limite leur digestibilité chez les bovidés et leur consommation par le bétail ne se fait qu'en périodes de soudure (20), (8).

Il faut remarquer que les informations sur la productivité des pâturages centrafricains sont très rares car les études entamées en 1965 ont été interrompues en 1970.

Cependant la dégradation des pâturages centrafricains est déjà signalée (6), (10).

Ce processus se poursuit et atteint des proportions alarmantes avec un rythme de dégradation estimé à 30 000 ha/an (2).

Cette dégradation se caractérise par l'apparition de pâturages sélectifs, la présence de couloirs de transhumance très dégradés et de vastes terrains dénudés et érodés, l'importante apparition d'herbes envahissantes. La plus importante de ces herbes non appetées est "l'herbe de Laos" : Chromolaena odorata qui est une astéracée antillaise dont la présence était signalée par une équipe de l'I.E.M.V.T. en 1963 dans la région de Berberati (10).

Des recherches sont en cours pour déterminer les moyens de lutte appropriés contre ce fléau qui, partant de l'Ouest, se retrouve de nos jours à l'Est dans la région de Bambari.

L'utilisation des sous-produits de récolte et agro-industriels fait défaut en dépit des potentialités certaines de la R.C.A. dans ce domaine.

Mise à part l'utilisation des minéraux comme le natron et le sel de cuisine, la supplémentation alimentaire reste très difficile pour l'élevage centrafricain.

Le sous-projet Agro-Pastoral a mis au point en 1985, une formule de pierre à lécher dont le coût qui est de 76 000 F/mois pour un troupeau de 100 têtes rend la vulgarisation difficile. Une version plus économique pourrait être obtenue avec de la poudre d'os.

Par ailleurs, le P.N.D.E. a entamé une vaste campagne de sensibilisation des éleveurs pour l'utilisation de la graine de coton et des fanes d'arachide. Pour le moment, la distribution de cette graine de coton est gratuite et on peut s'inquiéter pour l'avenir de l'opération quand elle deviendra payante.

Toutes ces contraintes se combinent à des systèmes socio-culturels lourds, peu compris de l'observateur extérieur et soumis à de profondes mutations.

En effet, la détérioration des termes de l'échange produit vivrier/bétail, la sécheresse et l'attrait des villes mettent à rudes épreuves l'autorité des centres de décisions pertinents de la société peule (42).

L'option ancestrale de gestion des troupeaux est souvent confrontée à des orientations politiques soutenues par le souci d'approvisionnement des centres urbains de consommation (43).

Dans le cas de la R.C.A., l'appréciation des politiques suivies pour développer l'élevage bovin et la recherche des sources de substitution à la viande bovine permettra de comprendre les performances réalisées et d'envisager les possibilités que celles-ci offrent à la commercialisation du bétail et de la viande.

CHAPITRE III. - POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE
ET AUTRES SOURCES DE PROTEINES ANIMALES

3.1. - LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE
L'ELEVAGE

La R.C.A. n'est pas un pays de traditions pastorales. Cependant, des efforts remarquables ont été faits pour l'acquisition, l'implantation et le développement de systèmes d'élevage avec le bétail trypanotolérant ou des zébus.

3.1.1. - L'ELEVAGE DES TRYPANOTOLERANTS

L'élevage des trypanotolérants s'est développé à partir d'un programme d'importation de bétail Baoulé et Ndama en 1952.

Ce programme avait pour but de lancer l'élevage bovin dans les zones de cultures qui étaient infestées de glossines.

Après une évolution régulière jusqu'en 1970, ce bétail est, depuis, complètement abandonné à la suite de la politique de désengagement de l'Etat de l'Agriculture, en général. Cette politique était dictée par la Réforme Agraire. L'une des conséquences de cette politique a été la baisse considérable de l'effectif national. Le risque de disparition de l'élevage des trypanotolérants était évident.

Pour éviter la disparition de cet élevage, l'Etat a pris une série de mesures conservatrices depuis 1982. Parmi ces mesures, figurent l'interdiction d'abattage des trypanotolérants, la récupération et le regroupement des bêtes dispersées en vue d'une redistribution. Ces mesures, faute de moyens de contrôle et d'application, ont entraîné la dégradation du cheptel.

Des études dont les conclusions devaient permettre la relance de cet élevage ont été entreprises en 1984, mais sur le terrain la situation demeure sans changement.

3.1.2. - L'élevage zébu transhumant

Le bétail zébu a été introduit en 1914, par des pasteurs Mbororo qui fuyaient les exactions des troupes allemandes au Cameroun (22). Le système d'élevage transhumant est fondé sur l'occupation des pâturages vierges de l'Oubangui. Les problèmes engendrés par ce nouveau système ont suscité une politique orientée sur deux axes :

- d'abord, l'intégration des éleveurs transhumants dans la nation centrafricaine ;
- ensuite, la protection sanitaire et l'extension du cheptel dans le pays.

Ainsi, après l'organisation des circuits de pénétration du bétail, l'Etat s'est attaqué à l'intégration des pasteurs. Des zones réservées uniquement aux activités pastorales et classées au même titre que les communes rurales (loi 59/13 du 8 juin 1952), ont été créées afin de limiter les hostilités entre agriculteurs et éleveurs. Ces communes ont la même organisation administrative que les autres communes rurales. On compte actuellement 8 communes d'élevage dont les maires sont élus parmi les grands chefs traditionnels Mbororo.

Cette politique d'intégration est renforcée par l'exonération d'impôts

sur le bétail, l'attribution de la nationalité centrafricaine à tout éleveur peulh installé dans le pays et la gratuité des interventions vétérinaires.

Dans le domaine de la santé animale, des efforts soutenus ont été orientés vers la mise en place des moyens de lutte contre les principales maladies du bétail. En effet, de nombreuses infrastructures zoosanitaires sont installées à travers le pays comme les postes vétérinaires équipés, les couloirs de vaccination et surtout des bains détiqueurs, véritables moyens de sédentarisation des élevages (6).

Cette politique de protection sanitaire a été également interrompue par la nouvelle orientation agraire en 1970. Elle fut reprise, en 1980, avec la série des campagnes de vaccination contre les grandes épizooties (48).

Dans le domaine de la production, des stations de recherche ont été installées pour la gestion du bétail trypanotolérant et l'expérimentation sur le zébu Mbororo.

De plus, pour répondre à la nécessité de développer la production de viande et satisfaire les besoins toujours accrus du marché de la capitale, le ranch d'embouche de Mbali fût installé en 1969.

Ce ranch a vite déposé son bilan comme d'autres structures identiques en Afrique Tropicale.

Actuellement, l'Etat a orienté sa politique vers la responsabilisation des éleveurs déjà organisés au sein de la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (F.N.E.C.). L'augmentation de la production et de la productivité du cheptel, la limitation des importations des produits animaux, le développement des exportations afin d'améliorer la balance commerciale et l'amélioration du niveau de vie des éleveurs dépendent d'une politique d'auto-développement. Une telle politique doit donner aux éleveurs la possibilité de choisir leurs thèmes de vulgarisation, de gérer leurs pharmacies villageoises au sein des Groupements d'Intérêts Pastoraux (G.I.P.) de se former par le biais de stages organisés dans les campements par le Département Animation Mutualiste de la F.N.E.C.

Prenant en compte l'échec de la politique de sédentarisation, préconisée, en 1969 comme partout ailleurs, l'Etat a opté pour une nouvelle approche basée sur la création des zones d'Action Agro-Pastorales (ZAGROP) (6).

Ces ZAGROP sont des territoires aménagés dans lesquels les pasteurs doivent gérer les ressources pastorales par des déplacements rotatifs.

L'avenir de cet élevage ne peut cependant se concevoir en dehors de l'Agriculture centrafricaine.

3.1.3. - L'ASSOCIATION AGRICULTURE-ELEVAGE

Dans l'optique d'associer le sous-secteur élevage au développement régional intégré, l'association agriculture-élevage constitue une composante indissociable des mutations que les systèmes ruraux extensifs connaissent tant sur le plan des productions végétales qu'animales et vers des modèles plus intensifs. En R.C.A., la traction bovine est le trait d'union entre l'élevage et l'agriculture. Ce souci a été réaffirmé lors de l'ouverture de la Campagne Agricole de 1990. Les orientations mettent désormais l'accent sur la culture attelée comme prélude à une agriculture hautement mécanisée et devant être vulgarisée dans une approche intégrant l'agriculture, l'élevage et l'environnement.

Sur un autre plan, les techniques de fumure animale devant jouer un rôle majeur dans le processus de maintien de la fertilité des sols, souffrent d'un grand retard en matière de recherche appliquée et dans la mise au point de techniques vulgarisables.

Bien que cette série de politiques de développement de l'élevage bovin n'ait pas explicitement pris en charge plus tôt la commercialisation qui est la finalité de toute production, elle a pu cependant faire de la R.C.A. un pays d'élevage bovin.

Le bétail et la viande bovine sont à la base de la consommation des viandes mais il existe des produits de substitution dont les études spécifiques permettront de clarifier le système Agro-Alimentaire Centrafricain et un meilleur approvisionnement des populations en protéines.

3.2. - AUTRES SOURCES DE PROTEINES ANIMALES EN R.C.A.

Les autres sources de protéines animales sont constituées des volailles, des petits ruminants, des porcins, des produits de la pêche et avec une importance particulière des gibiers et des produits de cueillette.

3.2.1. - LES VOLAILLES ET OEUFS

En marge de l'élevage traditionnel que la population a toujours pratiqué et dont le cheptel est estimé à 2 500 000 volailles, s'est développée une aviculture moderne. Cette aviculture moderne est tournée vers la consommation avec la production des poulets de chair surtout dans les milieux urbains et principalement à Bangui. Le nombre des aviculteurs est variable en fonction de la période de l'année car les petits éleveurs ne pouvant pas faire face aux charges de production permanente, abandonnent temporairement leurs activités pour refaire surface à l'approche des fêtes. Le suivi de cet élevage en terme de volume de production est de ce fait difficile.

Néanmoins, les rapports du Service de l'Inspection Sanitaire de l'aéroport de Bangui font état d'une augmentation de la consommation de poulets importés de 166 p. 100 entre 1986 et 1989. Cette évolution démontre la place qu'occupe le poulet dans la couverture des besoins en protéines animales au niveau de Bangui.

A cela il faut ajouter l'apport de l'aviculture traditionnelle et surtout l'entrée de poulets de chair à partir du Caïre que l'absence de contrôle ne permet pas de chiffrer.

Une estimation raisonnable de la consommation centrafricaine de volaille est celle de 0,7 kg/hab/an avancée par l'U.D.E.A.C. en 1988 (45).

Les poulets sont vendus à partir de 2 mois mais les prix pratiqués font de la volaille une denrée pour expatriés et couches aisées, ou d'occasion pour la grande majorité de la population. En effet, le poulet pesant en moyenne entre 1,8 et 2 kg coûte 2 500 F à 3 000 F sur les marchés de Bangui.

Le poulet grillé vendu à 3 000 - 3 800 F CFA est un mode d'écoulement florissant. Un échantillon de 15 gargottiers interrogés montre que la vente quotidienne est en moyenne de 8 à 12 poulets et entre 16 et 18 poulets les soirs de fête.

L'importation de poulets congelés est réduite à cause de l'enclavement du pays. A Bangui et Bouar, les pièces congelés sont destinées aux expatriés à des prix aussi élevés que la volaille produite localement.

La consommation d'oeufs n'est pas courante dans les foyers centrafricains. D'ailleurs, selon les superstitions populaires, "donner des oeufs aux enfants fait courir le risque d'en faire des voleurs". De plus, un prix allant de 100 F CFA l'oeuf frais à 125 F CFA l'oeuf bouilli en fait une denrée de luxe pour la majorité des centrafricains.

3.2.2. - LES PETITS RUMINANTS

Comme pour leur élevage, la commercialisation des petits ruminants n'a pas été organisée. En R.C.A. les caprins sont élevés par les agriculteurs moins pour la vente que pour l'épargne selon un mode d'élevage villageois sans gardiennage. Les ovins sont élevés surtout par les pasteurs transhumants.

Cette séparation dans la production de caprins et ovins se retrouve dans la commercialisation à Bangui. Les ovins sont vendus sur le marché du quartier dit "sénégalais" car musulman alors que les caprins sont exposés au marché central de la capitale.

Sur ces marchés, le prix est négociable et varie suivant l'animal, le moment ou la proximité d'une fête.

Avec un échantillon de 30 têtes pour ces deux espèces, il apparaît qu'en dehors des périodes de fêtes, les prix des cabris sont en moyenne de 10 000 F CFA oscillant entre 8 000 et 14 000 F CFA, alors que le mouton vaut en moyenne 12 000 F CFA, les extrêmes étant de 7 000 et 17 000 F CFA.

Ces observations ne permettent pas d'émettre des conclusions statistiques mais donnent une indication en l'absence de données plus complètes.

Les petits ruminants sont plus destinés à la consommation en famille lors des grandes occasions que pour la vente. Ce constat est renforcé par l'observation de l'abattoir frigorifique de Bangui où la chaîne d'abattage des petits ruminants ne fonctionne pratiquement pas sauf pour quelques abattages épisodiques. La F.A.O. estime qu'en moyenne 20 000 chèvres et 13 000 moutons sont abattus par an en R.C.A. (26)

Les rapports du Service d'Inspection de l'Aéroport montrent une chute des quantités importées par an ces deux dernières années. De 20 tonnes en 1986 et 1987, le pays n'importe plus que 9 tonnes en 1988 et 1989.

Contrairement à d'autres pays où les petits ruminants représentent une composante ^{importante} en R.C.A., compte tenu du caractère neuf des systèmes d'élevage, le rôle de petits ruminants n'est pas prépondérant dans la commercialisation. Mais on peut s'attendre à une tendance à la hausse de leur importance avec l'accroissement probable de la demande en viande au fil du temps.

3.2.5. - LES PORCINS

Les potentialités nationales sont estimées par la F.A.O. en 1988 à 382 000 têtes avec un taux d'exploitation de 60 p. 100 (16). La consommation individuelle est estimée à 4,96 kg par an par habitant en 1988 représentant 6 p. 100 de la consommation totale de viandes hors gibier (29).

L'abattoir frigorifique de Bangui traite en moyenne 60 porcs par mois pour les grandes maisons de commerce qui vendent la viande à 1 200 F CFA le kg.

Les importations de viande porcine ont augmenté de 80 p. 100 en 4 ans passant de 50 tonnes en 1986 à 90 tonnes en 1989. Une grande partie de ces importations est destinée aux troupes françaises stationnées en R.C.A.

3.2.4. - LES POISSONS

L'immensité des bassins hydrographiques, les marécages et les plaines inondées constituent un réseau propice aux activités de pêche. Il n'est cependant pas aisé de faire une évaluation chiffrée de la pêche au niveau national car elle se pratique de façon traditionnelle par les femmes. L'autoconsommation de la famille est d'abord satisfaite avant la vente.

La pêche fluviale dans le bassin du Tchad approvisionne les grands centres de consommation. Les potentialités sont estimées à 25 000 tonnes par année de pluviométrie normale (29).

Les Services des Eaux et Forêts du Poste de Contrôle du "Point kilométrique 12 (PK 12) et l'Inspection sanitaire du Port fluvial de Bangui donnent une moyenne de 200 tonnes par an de poissons fumés en provenance de l'intérieur du pays et surtout du Nord-frontalier. Une grande partie provient du Tchad, précisément du Sahr.

Le poisson fumé est vendu au tas, à raison de 250 F CFA le tas d'environ 500 grammes et 500 F CFA celui de 800 grammes.

On note, de plus en plus, l'importation de poissons de mer en provenance du Gabon par avion. Son prix varie sur le marché de Bangui entre 800 F et 1 400 F CFA le kg en fonction de l'espèce.

Quant aux activités piscicoles, on dénombre en 1989, plus de 8 000 bassins en activité en milieu rural et péri-urbain. Ces bassins produisent essentiellement du Tilapia nilotica et Claris lazera exploités par près de 5 7 00 pisciculteurs. Les stations de Bangui, Bambari et Bouar ont des structures modernes avec des activités d'élevage complémentaires. Ces 3 stations ont produit 16 tonnes en 1989 (35).

La consommation actuelle de poisson est estimée à 3 kg/an/hbt. La demande existe pourtant mais n'est pas satisfaite en raison de l'inexistence d'une structure de commercialisation. Cette situation est aggravée par les distances qui séparent les zones de production des centres de consommation.

3.2.5. - LES GIBIERS

Les activités de chasse et de piégeage sont encore très répandues en R.C.A. L'exposition, le long des routes, des produits de chasse comme les singes, les antilopes, les aulacodes, les porc-épics et autres rongeurs, montre à quel point cette activité est quotidienne, surtout en zone rurale. On assiste à un prélèvement de plus en plus excessif avec la fabrication artisanale des fusils de chasse.

Le contrôle de cette chasse est presque impossible et les chiffres sont peu fiables en ce qui concerne la consommation. La consommation annuelle minimale est estimée à 12 000 tonnes (29) (35).

Le commerce du gibier, comme d'ailleurs celui de la viande bovine est généralement aux mains des femmes. Les morceaux de gibier fumé sont vendus à des prix négociables sur tous les marchés du pays.

Il faut souligner que, dans les zones rurales, l'apport en protéines animales est moins assuré par les produits d'élevage que par les produits de chasse et de cueillette.

3.2.6. - LES PRODUITS DE CUEILLETTE

Les habitudes culinaires sont très diversifiées suivant les groupes ethniques. Ainsi, les produits de cueillette constituent un apport relativement important de protéines animales, en milieu rural.

Des termites aux escargots, les chenilles et les criquets sont les plus consommés. Les criquets sont sur les marchés en Novembre et Décembre alors que les chenilles envahissent les marchés à partir de Juillet, au début des récoltes. Les prix sont variables en fonction des tas.

Une étude plus élaborée sur l'importance commerciale, les possibilités de leur utilisation en alimentation animale pourrait dégager des perspectives intéressantes. Il faut aussi souligner l'intérêt d'études sur les conséquences pour la santé humaine des traitements insecticides des caféiers dont les feuilles entrent dans la chaîne alimentaire des chenilles.

Le lait, aliment complet peut renforcer le potentiel d'apport protéique.

5.2.7. - LE LAIT

En seconde position après la viande comme source de protéines animales, le lait est malheureusement peu consommé en R.C.A. Les races élevées ont des aptitudes laitières très faibles. La production de 1,5 - 2 l/j, déjà faible pour l'allaitement des veaux, subit une auto-consommation dans les foyers d'éleveurs peulh. Les populations traditionnellement agricoles n'aiment pas consommer du lait crû.

Ces nombreuses ressources animales, si elles sont rationnellement utilisées peuvent couvrir largement les besoins en protéines animales. Or, les prévisions démographiques, la politique de protection de la faune, l'évolution du niveau de vie des populations et l'environnement économique défavorable font entrevoir des perspectives peu optimistes.

Il convient de concevoir une politique agricole nationale rigoureuse où les circuits commerciaux seront davantage rendus performants.

Dans cette étude, la deuxième partie est consacrée aux circuits commerciaux du bétail et de la viande après cet examen de l'environnement global d'élevage en R.C.A. Cette approche permettra de voir les possibilités d'amélioration de la couverture en besoins protéiques de la population.

D U X I E M E P A R T I E

DESCRIPTION DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE

=====

LA VIANDE EN R.C.A.

CHAPITRE I. - CADRE D'ANALYSE ET METHODOLOGIE D'APPROCHE

L'étude de la commercialisation du bétail et de la viande doit s'intégrer dans un cadre d'analyse bien défini. La démarche utilisée se fonde sur l'approche généralement utilisée dans l'étude des produits agricoles.

1.1. - CADRE D'ANALYSE

Le cadre retenu pour cette étude s'intègre dans le cadre global d'un système agro-alimentaire, tout en prenant en compte les différentes approches théoriques du rôle de la commercialisation dans la production pastorale.

1.1.1. - Système agro-alimentaire

Une stratégie alimentaire doit se fonder sur une approche globale des problèmes agricoles. De même, une production devrait découler d'une analyse du niveau de satisfaction des besoins, des modalités d'évolution de la demande, de l'évolution des marchés nationaux et du contexte international. Donc, l'ensemble du processus de production-transformation-commercialisation-consommation alimentaire doit être pris en compte. Dès lors, une bonne connaissance de la demande, de sa structure, des mécanismes et des tendances de son évolution apparaît indispensable (17).

Ainsi, cette étude utilise le concept de filière comme référentiel intégré pour une stratégie de développement et qui met en évidence une bonne compréhension des faits dans leur réalité.

Ce concept considère à la fois les systèmes de production et de consommation, intègre les informations sur l'offre, la demande et les consommateurs. Il donne un rôle essentiel à la commercialisation dans le développement des systèmes de production et l'efficacité d'un système agro-alimentaire.

Dans le cas de la commercialisation du bétail et de la viande, la notion de filière se définit suivant deux dimensions :

- la dimension horizontale qui remplit les différentes fonctions physiques telles que la production, la collecte des animaux, la garde, le convoyage, les échanges, la transformation, le stockage et la distribution aux consommateurs etc... ;
- la dimension verticale qui met en évidence chacun des intervenants dans la filière en relation avec les autres pour une transformation productive de valeur ajoutée à chaque niveau du fait de l'incorporation des intrants et du transfert du produit de l'éleveur au consommateur.

1.1.2. - Production et commercialisation : différentes approches

L'analyse en termes relationnels des métiers de l'élevage et de leur évolution montre souvent la dualité qui existe entre système productif et système d'échange.

En l'occurrence, beaucoup d'arguments ont été développés pour mettre en évidence le comportement anti-économique des éleveurs peuls. Les processus d'allocation des ressources ainsi que leurs finalités ont souvent été présentés comme irrationnels parce que, ne cherchant pas l'optimum selon le sens que lui donne la science économique néoclassique (24).

Ainsi, l'hypothèse du comportement anti-économique des éleveurs a été avancée par les premières analyses anthropologiques effectuées sur les sociétés pastorales (24).

- La recherche systématique du plus grand troupeau, les taux faibles de stockage commercial et l'accumulation d'animaux improductifs renforçaient ces arguments.

Depuis lors, des recherches pluridisciplinaires sur les systèmes d'élevage traditionnels montrent que ces derniers sont compris comme étant issus d'écosystèmes et de circonstances historiques, sociales et économiques spécifiques (43), (20). Ce courant de pensée fait remarquer que le bétail est utilisé comme réserve d'argent.

Sur le plan de la commercialisation du gros bétail et de la viande, on assiste très souvent et depuis longtemps à des débats très passionnés sur les niveaux des marges, l'utilité des intermédiaires, l'inorganisation apparente du marché et la capacité à valoriser les produits des éleveurs.

L'hypothèse implicite est que le système traditionnel est inefficace et même entrave le développement du commerce du bétail et de la viande. Ces critiques citent la médiocrité de la diffusion des informations, l'idée du système de crédit, l'absence de matériel moderne dans les marchés à bétail et les abattoirs, et l'inexistence de moyens de transport comme des entraves au système de commercialisation (21), (39).

Cependant, d'autres analyses estiment qu'un système moderne de commercialisation n'est guère réalisable sans un régime moderne de production (18), (14).

En effet, de nombreuses tentatives dans ce sens se sont soldées par des échecs (S.O.D.E.S.P. au Sénégal, O.D.E.L. en R.C.A. etc...). En complément, de nombreuses études décrivent aussi les fonctions et l'efficacité des systèmes traditionnels et suscitent de pertinents sujets de réflexion (24).

Une des conclusions centrales de ces analyses est que, quand l'éleveur veut vendre, il trouve toujours preneur pour son bétail et peut profiter d'une concurrence entre plusieurs marchands de bestiaux.

Le système traditionnel paraît le plus adapté aux conditions sociales et surtout économiques de la majorité des pays africains au Sud du Sahara, quand bien même des problèmes flagrants demeurent (22), (18), (19).

1.1.3. - Problématique du système de commercialisation

du bétail et de la viande en R.C.A.

Les différents programmes de développement de l'élevage en R.C.A. n'ont mis l'accent que sur la production, laissant de côté la commercialisation.

En dépit de cette politique productiviste, le système de commercialisation du bétail et de la viande bovine est perçu comme un système relativement performant, cohérent et surtout adapté aux conditions locales.

Mais depuis 1987, des ruptures totales d'approvisionnement en bétail du marché terminal de Bangui, surviennent de manière périodique et quelquefois fréquentes.

Les abattages clandestins, estimés en 1989 à 54 p. 100 des abattages contrôlés et même à 60 p. 100 par les responsables de la société d'état de gestion des abattoirs (S.E.G.A.), représentent un danger sérieux pour la santé humaine (44), (7). Cette situation met en évidence, l'incapacité des pouvoirs publics à réglementer le fonctionnement du système de la commercialisation du bétail et de la viande.

Par ailleurs, les prestations de l'abattoir frigorifique de Bangui sont des plus alarmantes et sont présentées comme responsables de l'évolution des abattages clandestins, acceptés de tous, faute de mieux.

La distribution de la viande bovine sur les marchés de détails s'effectue dans des conditions hygiéniques très précaires qui s'empirent de plus en plus.

Ces faits énumérés traduisent l'existence des goulots d'étranglement au sein de la filière.

Il apparaît nécessaire de comprendre comment les différentes fonctions sont réalisées, ainsi que les modalités d'articulation des sphères correspondantes, afin de situer les niveaux des entraves.

A cet effet, il convient d'adopter une méthodologie appropriée.

1.2. - METHODOLOGIE D'ENQUETE SUIVIE

La démarche retenue consiste à utiliser l'approche filière déjà utilisée dans d'autres pays, pour mieux décrire et comprendre les problèmes de la commercialisation du bétail et de la viande en R.C.A. (19), (12), (18), (19), (26).

Cette approche permet d'avoir une vue systématique. Elle s'intègre dans le cadre global de système Agro-Alimentaire qui permet une meilleure compréhension de l'ensemble du système.

La globalité de l'approche permet de juger si, les fonctions remplies justifient la présence des agents économiques, et d'éviter une analyse unilatérale de la filière.

1.2.1. - Les fondements de la démarche

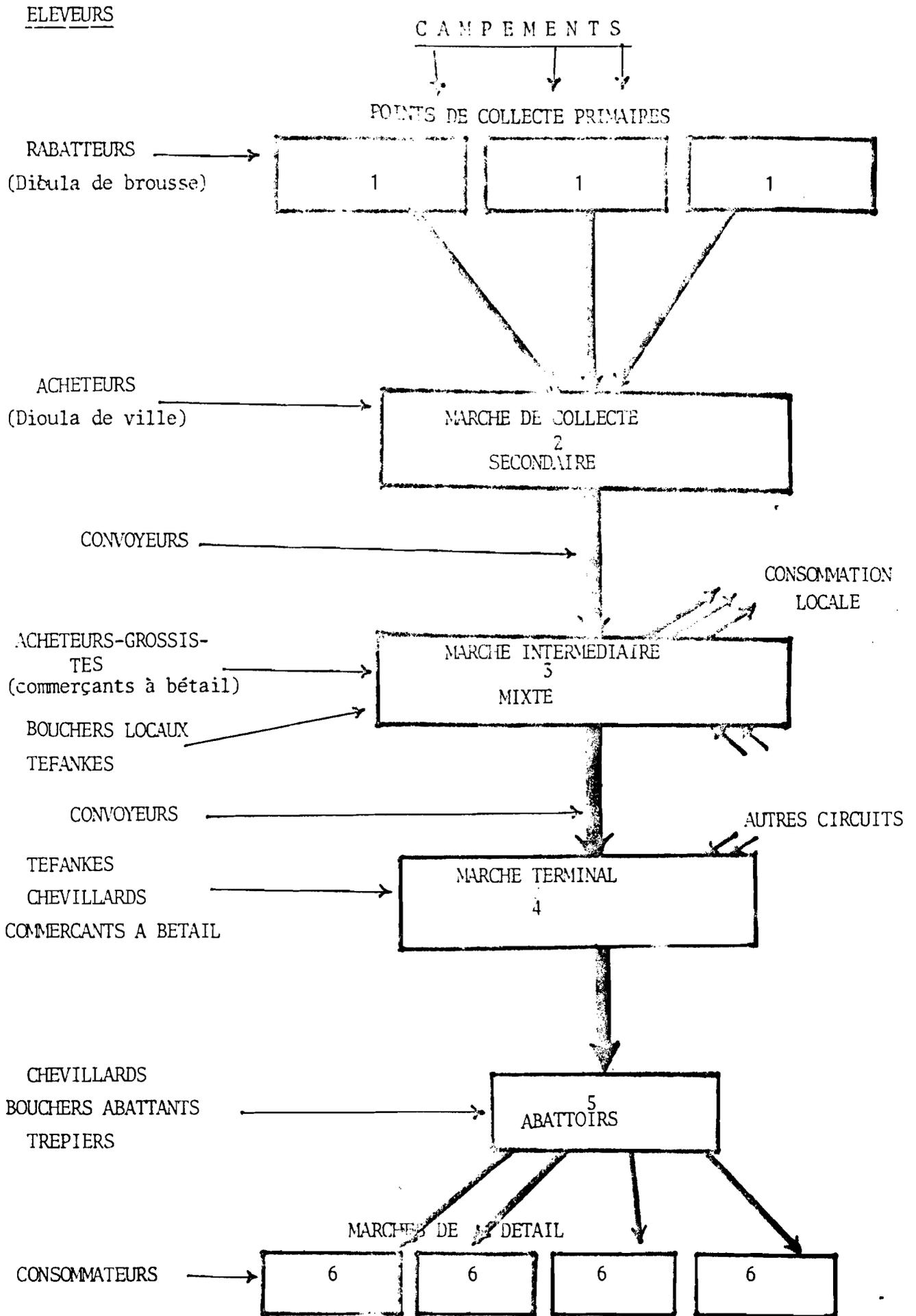
L'objectif de la description d'une filière est d'identifier les structures (les marchés de la filière), les participants et les fonctions qu'ils assurent (26).

a) La structure

La structure de la filière bovin/viande suit un schéma classique d'organisation en niveaux des circuits de commercialisation. En suivant les flux, on part des marchés de collecte primaires, souvent hebdomadaires, vers ceux de consommation, en passant par les marchés intermédiaires mixtes.

Ces différents marchés sont fréquentés par divers participants qui viennent s'y approvisionner en bovins et viande (Figure 1).

FIGURE 1 : ORGANISATION D'UNE FILIERE RETAIL-VIANDE



b) Les participants

La commercialisation des bovins et de la viande bovine fait intervenir de nombreux participants. On peut les classer en 4 types.

Les producteurs constituent le premier maillon de la chaîne des systèmes de production, on distingue les éleveurs transhumants des agro-pasteurs. Lors de la vente, les éleveurs sollicitent les services d'autres participants spécialisés.

Les prestataires de services sont des agents économiques privés ou publics. Ils se situent toujours entre deux participants verticalement reliés qu'ils mettent en relation et qui rémunèrent leurs services.

Les professionnels des bovins et de la viande, de par leur niveau d'intervention, sont présents tout le long de la filière.

Les consommateurs sont importants à considérer dans une approche filière. Leur nombre subit au fil du temps un accroissement qui répercute sur la demande et tout comme les variations de leurs pouvoirs d'achat (26), (5).

c) Les fonctions

Selon BRANSON, cité par NDIONE, "une fonction de commercialisation est un processus fondamental ou un service nécessaire pour donner à un produit, l'utilité que le consommateur désire (26). On subdivise généralement ces fonctions en fonctions physiques, facilitantes et d'échanges. Ces fonctions peuvent être résumées dans une matrice des fonctions et participants (Tableau 7).

Les fonctions physiques sont directement liées au produit, elles sont généralement assurées par le producteur, le convoyeur, les services publics dans le cas de la transformation et du stockage. La distribution est assurée par les bouchers et tripiers.

Les fonctions facilitantes coordonnent les activités de commercialisation et permettent surtout d'écouler la plus grande quantité possible des produits disponibles. C'est à ce niveau que les tefankés (logeurs) jouent un rôle important et sont au centre des fonctions facilitantes.

Les fonctions d'échanges impliquent les producteurs, les rabatteurs, les chevillards, les bouchers et les consommateurs. En cas de vente à crédit, le logeur devient un agent économique vital pour les fonctions d'échanges.

1.2.2. - Méthode de collecte des données

Pour mettre en pratique la démarche décrite, l'étude se base sur un ensemble d'éléments dont :

- la recherche bibliographique portant sur l'élevage et le contexte économique d'ensemble de la R.C.A. et sur les problèmes de commerce du bétail et de la viande en Afrique ;
- la collecte des données statistiques et économiques sur le système, au niveau de chaque sphère de la filière ;
- un recueil d'information auprès des opérateurs micro-économiques à travers des entretiens informels.

Ces entretiens informels ont concerné un échantillon de 15 éléments de chaque groupe d'intervenants, de Novembre 1989 à Mars 1990, aussi bien à Bangui que dans les régions Ouest et Est de l'élevage. (Guide d'entretien en annexe).

Des informations complémentaires ont été obtenues au niveau des structures dont les fonctions ont une relation avec le système. Il s'agit des Ministères du Développement Rural, du Commerce et des Industries, du Plan et de la Coopération Internationale, de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.), du Projet National de Développement de l'Elevage (P.N.D.E.), de la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (F.N.E.C.), de la Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (S.E.G.A.) et de l'Association Nationale des Bouchers Centrafricains (A.N.B.C.) ; et auprès de privés.

CHAPITRE II. - DESCRIPTION DE LA FILIERE BETAIL/VIANDE BOVINE

EN R.C.A.

L'élevage représente une partie importante de la réalité économique centrafricaine et met sur les marchés de nombreux produits.

Nous allons nous intéresser au produit bétail/viande au sein des filières d'écoulement. Cette démarche vise à appliquer l'approche systématique de filière au système centrafricain.

Une telle démarche permet de comprendre et d'expliquer la structure, le fonctionnement de la filière au sein de la réalité économique globale et d'apprécier la qualité des produits mis à la disposition du consommateur.

2.1. - STRUCTURE DE LA FILIERE

La structure de la filière bovine suit le schéma classique de l'organisation en différents niveaux de circuits de commercialisation. La structure est appréciée à travers les infrastructures des marchés à bétail, des abattoirs, les étals de détail et à travers les différents participants.

2.1.1. - Les infrastructures

2.1.1.1. - Infrastructures des marchés à bétail

L'arrêté n° 002/MAE/CAB du 22 Janvier 1983 du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a ouvert la voie à la création des marchés officiels sur tout le territoire national. On compte en 1989, 89 marchés officiels sur le territoire centrafricain. On peut classer les marchés en 5 groupes :

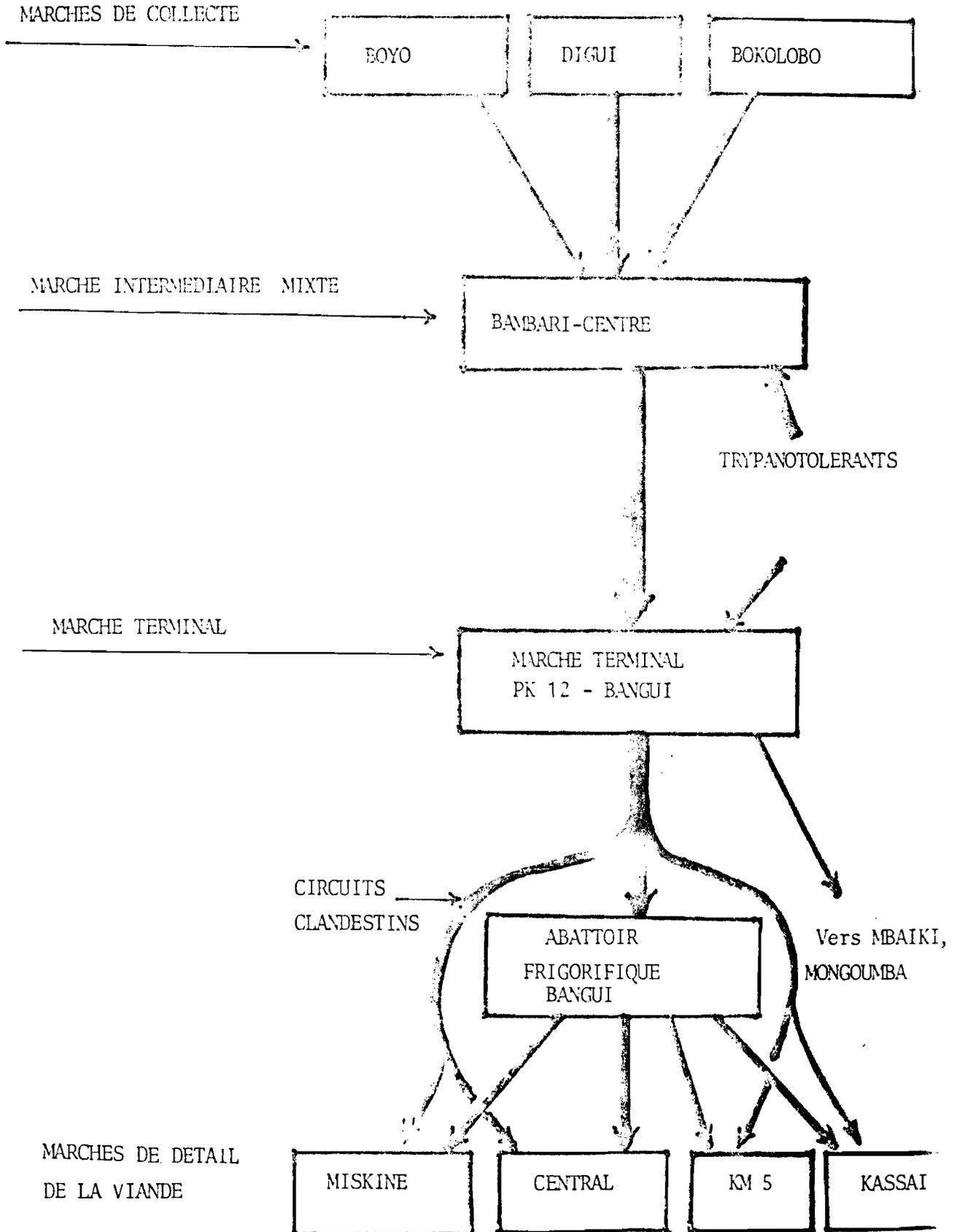
- les marchés de collecte : Ils sont les plus nombreux et sont situés dans les zones d'élevage, non loin des campements des éleveurs ;
- les marchés secondaires mixtes : ce sont ceux des centres urbains secondaires tels que Bambari, Bouar, Berberati et Carnot, etc... ;
- le marché terminal de Bangui (PK 12) : situé à l'entrée Nord de la capitale, ce marché terminal absorbe à lui seul, plus du double des consommations des marchés secondaires ;
- les marchés d'importation : ils sont situés à Ndélé-Centre, Kabo et Birao. Ce sont les principales portes d'entrée officielle du bétail tchadien et soudanais surtout en saison sèche, et ;
- les marchés d'exportation : qui sont les marchés situés à la frontière avec le Cameroun. Ces marchés ont drainé en 1989, 40 000 bovins de première qualité vers le Cameroun et le Nigéria (27), (34).

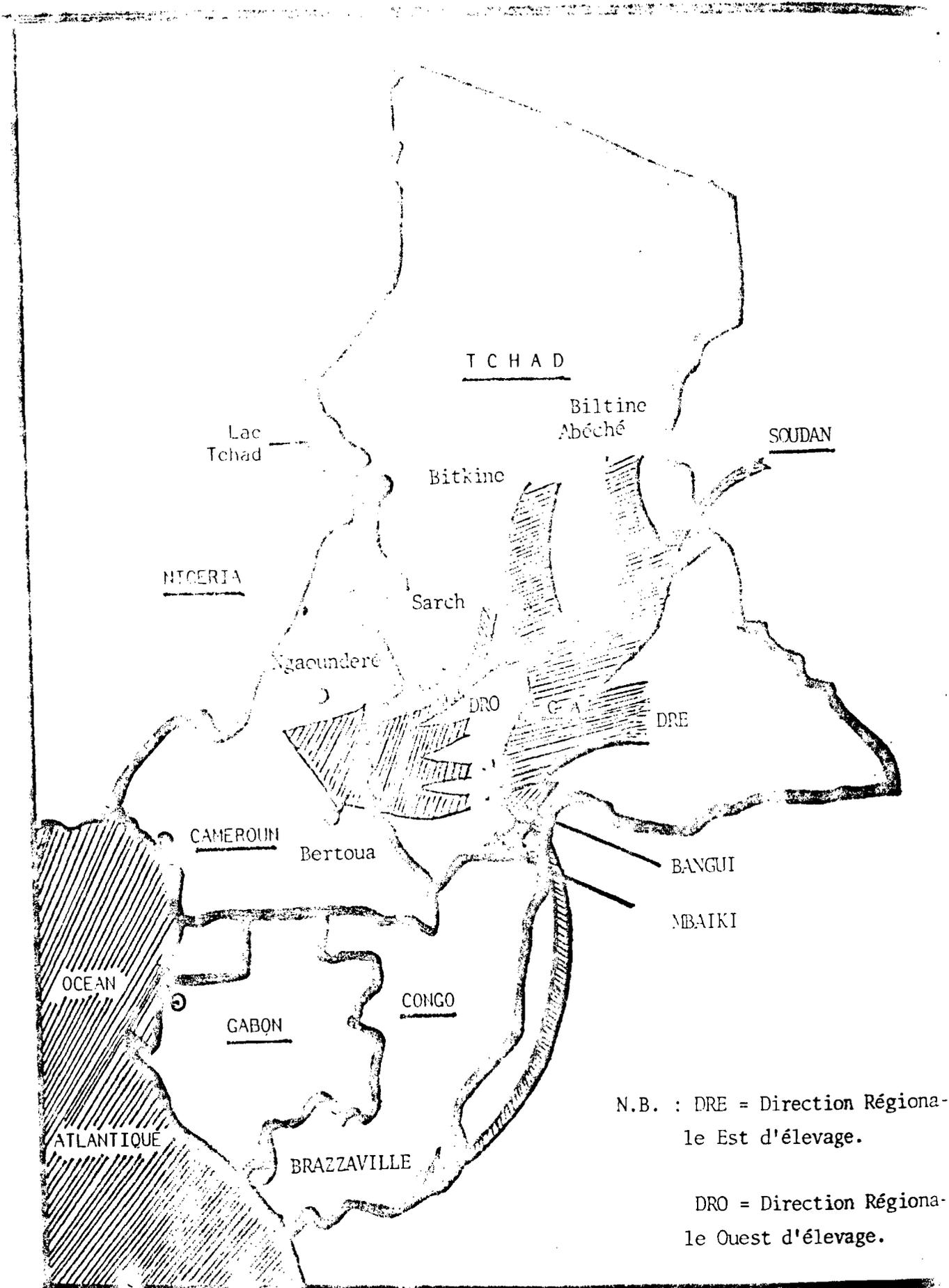
Ces marchés sont représentés sur la carte 2 et les figures 2 et 3.

En 1989, presque tous ces marchés n'ont qu'une infrastructure sommaire. Ils sont constitués par des parcs en piquets de 3 mètres plantés côte à côte. Chacun de ces parcs représente un investissement de 500 000 F CFA pour la F.N.E.C. ou la Commune Rurale d'Elevage (C.R.E.) chargée de la gestion du marché.

On note cependant, une vingtaine de marchés sans parc et 14 marchés dotés de hangars. Tous ces hangars sont construits en matériaux locaux sauf ceux de Bambari, Goubali, Digui, Bouar, Carnot et Berberati dont les toitures sont recouvertes de tôles.

FIGURE 2 : ORGANISATION DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE EN R.C.A.





N.B. : DRE = Direction Régionale Est d'élevage.

DRO = Direction Régionale Ouest d'élevage.

FIG 3. PRINCIPAUX AXES DE COMMERCIALISATION DU BETAIL BOVIN EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

2.1.1.2. - Les abattoirs

La société d'Etat de Gestion des Abattoirs (S.E.G.A.) gère une quinzaine d'abattoirs dans les centres urbains secondaires et 6 abattoirs ruraux.

Les abattoirs ruraux sont des aires d'abattage sans infrastructure malgré le paiement des taxes par les bouchers à la S.E.G.A.

La description de quelques abattoirs des centres urbains que nous avons visités, permettra de mieux situer le niveau de développement des infrastructures.

- l'abattoir de la ville de Bozoum (56 000 habitants en 1989), est une aire d'abattage sans clôture et est situé au centre de la ville.
- l'abattoir de la ville de Bouar, (130 000 habitants) est situé en dehors de la ville mais sans clôture et sans chambre froide.
- l'abattoir de la ville de Carnot, (115 000 habitants) est aussi une aire d'abattage dont la chape s'est détériorée.

Il n'y a pas de rail de suspension.

- l'abattoir de Sibut, (50 000 habitants) est en état neuf et se trouve en aval du cours d'eau qui traverse la ville. Il est doté de rails de suspension et de crochets mobiles.
- l'abattoir de Grimari, (42 000 habitants) est un semblant d'aire d'abattage non couverte.
- l'abattoir de la ville de Bambari, (110 000 habitants) est en bon état mais sans clôture. On trouve les rails de suspension, deux palans, trois barres d'écartement des carcasses, 20 crochets mobiles et une salle annexe pour des stockages divers. L'abattoir dispose d'un parc d'attente et d'un château-d'eau alimenté par la Société Nationale des Eaux.
- l'abattoir d'Alindao, (75 000 habitants) n'est que les vestiges d'un abattoir qui a existé il y a longtemps.
- les abattoirs des centres secondaires montrent en général une vétusté prononcée.
- l'abattoir frigorifique de Bangui est entièrement clôturé par un mur d'enceinte sur une superficie de 15 000 m². Les parcs d'attente ont perdu leurs clôtures.

L'abattoir est constitué de 2 bâtiments en T à 2 niveaux pour les locaux d'exploitation et 3 niveaux pour les locaux administratifs. L'accès aux différents niveaux se fait par des escaliers extérieurs et des galeries.

La ligne d'abattage pour gros bétail comprend au rez-de-chaussée un local avec un box d'abattage, un treuil pour saignée suspendue mais on a préféré aménager une aire de saignée rudimentaire pour l'abattage rituel musulman. Le treuil électrique soulève les animaux à l'étage grâce à une chaîne mécanique à commande pneumatique. Des scies électriques sont prévues pour l'écornage et l'éviscération. La plateforme élévatrice du poste de sciage fonctionne par intermittence. La bascule à gros bétail fonctionne mais n'a pas de système d'impression de poids. Les glissières et élévateurs à godet sont prévus pour faire descendre les abats, les dépouilles, les têtes et les pieds à la triperie sise au rez-de-chaussée.

La descente dans la salle de vente se fait par deux éléments à la chaîne dont un seul fonctionne.

La salle de vente est munie d'un rail haut permettant de placer les carcasses dans les chambres froides prévues initialement pour la décongélation, une seule de ces salles fonctionne actuellement.

L'abattoir est alimenté en eau et électricité à partir du réseau de la ville.

2.1.1.3. - Les marchés de détail

Le nombre des marchés de détail est variable selon les lieux. On trouve à Bangui 19 marchés dont 8 n'ont pas de bâtiments.

Le nombre d'étals de viande est également variable. A Bangui, on peut retenir une moyenne de 17 étals par marché, allant de 2 à 49. Certains étals sont protégés par des petites toitures.

Seuls les marchés central et celui du quartier km 5 disposent d'armoires frigorifiques.

On note l'existence d'un point d'eau courant dans 5 marchés sur les 19. Seul le marché central dispose de l'électricité.

Il faut signaler le nombre important des gargottiers intervenant dans le circuit de distribution de viande des grands centres urbains au niveau

des restaurants ou dans les échoppes de viande grillée ou dans les quartiers populaires aux environs des bars-dancing.

La description fait constater des insuffisances structurelles très importantes surtout au niveau des abattoirs de province et celui de Bangui.

Les marchés à bétail et les marchés de détail de la viande, bien qu'il reste beaucoup à faire, présentent des niveaux d'infrastructure relativement acceptable par rapport à la situation économique de la R.C.A.

Ces différentes structures sont fréquentées par beaucoup de participants.

2.1.2. - Les participants

Les fonctions classiques du système de commercialisation sont assurées par divers agents. Une description classique peut en être faite.

a) Les producteurs

En R.C.A., il est reconnu que le zébu est en majorité entre les mains des 22 000 familles d'éleveurs pasteurs en 1988, alors que les taurins trypanotolérants et leurs métis sont élevés par les agro-pasteurs (3). Seuls les pasteurs transhumants qui ne cultivent pas et qui sont tenus de vendre du bétail pour leurs dépenses domestiques, jouent un rôle important dans le fonctionnement de la filière.

Les Soudanais et Tchadiens en transhumance en saison sèche, approvisionnent les marchés du Nord et Nord-Ouest du pays.

Lors de la vente, les éleveurs font appel aux services d'autres intervenants.

b) Les prestataires de service

De nombreux services qui font intervenir des agents économiques privés ou publics sont rendus lors du processus de commercialisation. On note l'intervention d'un grand nombre d'intermédiaires à presque tous les niveaux du circuit centrafricain de commerce du bétail et de la viande.

En effet, entre l'éleveur et l'acheteur se trouve le rabatteur ou "sahéré" qui s'installe dans les campements. Il est à la solde de l'acheteur et sait où trouver du bétail. Sur les marchés secondaires et surtout le marché terminal de Bangui, les chefs-bergers ou téfankés interviennent sans détenir un droit sur le produit à commercialiser. Toutefois, ils ont un rôle très important dans la gestion du circuit (26).

Les chefs-bergers confient les marchandages aux revendeurs. Quant aux convoyeurs, ils sont recrutés dès que le troupeau est constitué et sont payés en fonction de la distance, de leur capacité à contourner les postes de contrôle vétérinaire. Au niveau du marché terminal, interviennent les marqueurs dont le rôle est d'identifier chaque animal acheté et de l'acheminer à l'abattoir.

Les services publics comme la S.E.G.A., la Société Centrafricaine des Travaux Industriels (S.O.C.A.T.I.) interviennent dans la transformation et le stockage, dans le contrôle de salubrité et dans l'installation des entrepôts frigorifiques sur les marchés de détail de Bangui.

c) Les professionnels de la filière

Plusieurs types de professionnels sont présents à chaque niveau de la filière. Au niveau du circuit vif, les commerçants de détail constituent le groupe important des professionnels. Reconnus officiellement comme tels, ils engagent à leur compte des acheteurs, en général, de la même ethnie.

Ces acheteurs à leur tour recrutent des rabatteurs. Les groupes de commerçants de bétail et acheteurs sont dominés par la présence des ressortissants tchadiens. En effet, en 1987, on a noté 11 ressortissants tchadiens sur les 13 commerçants de bétail officiels pour 2 camerounais et une centrafricaine.

En 1988, 12 commerçants sur les 19, sont tchadiens et en 1989, on compte 10 ressortissants tchadiens sur les 24 commerçants pour 1 camerounais et 7 centrafricains.

Au niveau du circuit mort, on note la présence d'un grand nombre de bouchers abattants. Les chevillards, grossiste n'existent pas en ce moment dans la filière. Le nombre des bouchers n'est pas connu, même de l'Association Nationale des Bouchers centrafricains (A.N.B.C.), tellement la fonction de boucher est inorganisée.

Ce groupe de professionnel est dominé par les femmes. Elles représentent en 1989, 88 p. 100 des 122 bouchers officiels et jouent de ce fait un rôle important dans l'approvisionnement des populations en viande bovine. La fonction des tripiers est assurée à 100 p. 100 par les femmes.

d) Les consommateurs

En fonction du niveau de la consommation de viande, on peut distinguer trois groupes de consommateurs :

- les consommateurs banguissois qui ont un niveau de consommation de viande très élevé ;
- les consommateurs ruraux qui consomment moins de viande bovine que la moyenne nationale et ;
- les consommateurs des centres urbains qui ont un niveau de consommation intermédiaire.

L'identification des participants a mis en évidence le rôle important des femmes, de par leur nombre, dans l'approvisionnement des populations en viande bovine. Le groupe professionnel des commerçants de bétail voit la présence des ressortissants tchadiens et camerounais, signe de la régionalisation du commerce du bétail et de la viande (45).

Ces différents agents économiques assument des fonctions précises que seule une description détaillée du fonctionnement de la filière permettra de cerner.

2.2. - LE FONCTIONNEMENT

Les participants entrent en relation à chaque étape de la circulation du produit. Nous allons décrire le fonctionnement à chaque niveau du circuit, de la collecte à la vente de la viande sur les marchés de détail.

2.2.1. - La collecte des animaux

L'éleveur transhumant ne cultive pas et il est tenu de vendre du bétail pour satisfaire certains de ces besoins domestiques. Il vend au fur-et-à-mesure de ses besoins en liquidités. Cette vente ne se fait pas forcément au meilleur moment du marché. L'achat du bétail est effectué par les rabatteurs qui travaillent pour les acheteurs mandatés pourtant pour acheter les animaux. Les rabatteurs vont de campement en campement et maintiennent les cours du bétail bien que l'achat du bétail dans les campements soit interdit (34). Il faut remarquer aussi que cette interdiction n'est pas acceptée par tous les éleveurs (32).

Solidaires, les rabatteurs ne se font pas concurrence sur les marchés de collecte, moins dans les campements. En criant "minagué !" qui veut dire "celui-ci est à moi", ils s'approprient le droit de marchandage pour les animaux choisis. Les rabatteurs ravitaillent les marchés secondaires et interviennent successivement sur plusieurs marchés. Ils se rémunèrent en majorant le prix à payer par l'acheteur.

La majorité des acheteurs que nous avons interrogés affirment pouvoir rassembler un troupeau en moyenne de 30 bovins, en une semaine, prêt pour le convoyage.

2.2.2. - Le convoyage

Les convoyeurs sont recrutés dès que le troupeau est constitué. Le convoyage s'effectue à pied et semble ne pas constituer un obstacle. D'ailleurs la littérature qui lui est consacrée définit le convoyage à pied comme le moyen le plus économique (21), (13), (15), (29). Seul le chef-convoyeur est rémunéré et il engage ses aides. Du marché de collecte de Digui situé dans la sous-préfecture de Bambari, au marché terminal de Bangui soit 436 km, le convoyage dure en moyenne 5 semaines. Le chef-convoyeur est payé à 90 000 F CFA, dont 50 000 F de convoyage et le reste en frais annexes, nourriture, et transport retour. Après plusieurs convoyages, le chef-convoyeur s'installe à son tour et devient acheteur.

2.2.3. - La vente des bovins au marché du PK 12

Le troupeau est réceptionné par le chef-berger du clan. Après ce transfert, l'acheteur n'a plus de responsabilité envers le troupeau. Il se retire du circuit. Le troupeau est confié au chef-berger sur un prix global. Ce dernier divise le troupeau en petits lots qu'il confie à ses revendeurs en leur fixant un prix global du lot.

Le revendeur marchandise le prix avec les bouchers. Le prix de chaque animal est arrêté en tenant compte de sa rémunération implicite.

Les jours du marché, 50 bouchères en moyenne fréquentent le marché du PK 12. Ces bouchères sont caractérisées par une faible surface financière. Ainsi, la majorité des transactions se fait, à crédit. La bouchère rembourse en 2-3 jours. Chaque bouchère a son fournisseur-crédancier attitré. De ce fait, les revendeurs perpétuent le système de vente à crédit pour mieux contrôler les bouchères. Leurs prix sont toujours majorés et après chaque transaction la bouchère doit un peu plus. Un cercle vicieux s'installe et la bouchère

en général est obligée de prendre les animaux fournis par son créancier même si les prix exigés l'obligent à vendre à perte.

Dès l'achat de l'animal, intervient le marqueur. Il identifie par marquage à la peinture les animaux et est tenu de les convoier à l'abattoir à raison de 1 000 F par animal.

2.2.4. - Le convoyage des animaux à l'abattoir

Le marqueur et ses aides doivent conduire chaque fois un troupeau de 150 - 200 têtes du marché à bétail situé à l'entrée de la ville, à l'abattoir, situé de l'autre côté de la ville. La conduite des animaux à travers la ville engendre de fréquents incidents quelquefois graves.

De plus en plus, les bouchers font appel aux véhicules, particuliers dans lesquels 3 à 5 animaux sont transportés à raison de 2 000 F CFA par animal. Les bouchers ont recours à ce type de transport surtout en cas de rupture d'approvisionnement de l'abattoir.

La contrainte majeure du convoyage vers l'abattoir est l'expansion de la ville de Bangui qui traverse de la piste officielle de convoyage.

2.2.5. - Abattage des animaux

A l'abattoir frigorifique de Bangui, l'abattage est rituel et le rythme est grandement freiné par la répétition des pannes des machines. La cadence dépasse difficilement 15 bovins à l'heure selon nos propres observations. Les abats sont emballés dans la panse et conservés dans la salle de ressuyage s'ils ne sont pas vendus frais aux tripières. Les carcasses, les 5e quartiers, les cuirs et têtes portent la marque du boucher abattant, au couteau.

Le 5e quartier est remis au boucher contre paiement de la taxe d'abattage de 4 500 F CFA par animal.

La salle de préparation des animaux est toujours envahie par les bouchères qui suivent leurs animaux de la saignée à la livraison des carcasses, et les gens qui viennent acheter de la viande.

2.2.6. - La distribution de la viande sur les marchés de détail

Le transport de la viande de la salle de vente de l'abattoir aux marchés de détail est compris dans la taxe d'abattage payée par la S.E.G.A.

Mais l'incapacité de la société à assumer cette responsabilité oblige les bouchers à demander les services des camionneurs et pousseurs pour la livraison des carcasses. Les conditions hygiéniques, dans ce cas de livraison sont déplorables, mais avec une petite fourgonnette frigorifique, la S.E.G.A. ne peut ravitailler que les marchés les plus proches.

La situation est plus grave dans les centres urbains secondaires. D'abord le douçage des carcasses se fait à l'eau du marigot qui traverse la ville dans la majorité des cas, ensuite la livraison se fait par des vieilles bennes de la mairie également utilisées pour enlever les ordures (30).

La vente au détail se fait au tas. En effet, l'utilisation de balance n'est effective que sur les marchés des villes secondaires. A Bangui, seulement 4 marchés sur les 19 bénéficient de l'utilisation des balances (31).

Sur le marché central et celui du km 5, les parts invendues peuvent être conservées dans une armoire frigorifique privée pour 500 F la nuit.

La description du fonctionnement nous a permis de percevoir comment les différents niveaux sont en relation les uns avec les autres, mais également nous amène à nous poser des questions sur l'utilité de l'existence de certains participants, comme les revendeurs. Les chefs-bergers cumulent en fait plusieurs fonctions alors qu'ils sont payés pour leur rôle de logeurs et gestionnaires du marché à raison de 30 p. 100 sur les taxes du marché perçues.

Contrairement à d'autres pays africains, la femme en R.C.A., joue un rôle très important dans la filière bovin/viande. Mais sa capacité financière constitue le handicap majeur pour l'efficacité de la filière.

Dans les conditions de préparation des produits décrites plus haut, on peut s'inquiéter des caractéristiques de ces produits.

2.3. - CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

2.3.1. - Le bétail sur pied

Il est difficile d'avoir une appréciation précise de la qualité bouchère des animaux commercialisés.

Il apparaît que les animaux lourds et beaux sont vendus sur les marchés d'exportation et dans les zones diamantifères.

Par contre, dans les campagnes se vendent les vaches de réforme, les jeunes animaux et certains gros animaux accidentés.

On rencontre sur les marchés centrafricains, en plus du zébu Mbororo, les zébus Goudali et Chari ; et dans une moindre mesure, les taurins trypanotolerants et leurs métis. Seule une étude statistique pourra cependant donner des indications fiables sur la répartition des différents types

2.3.2. - La viande bovine

La préparation et la distribution de la viande bovine constituent les points faibles de la filière. Ces deux étapes souffrent de graves lacunes.

L'absence d'une réglementation détaillée et précise sur les motifs de saisie et les conditions de transformation des produits animaux ne favorisent pas l'amélioration de la situation. L'Inspection de salubrité n'est pas systématique et rigoureuse.

L'absence des cahiers de saisie dans la plupart des centres urbains que nous avons visités fait qu'il y a peu d'éléments chiffrés d'appréciation au niveau national.

Au niveau de Bangui, en plus des mauvais traitements détaillés dans le fonctionnement, il ressort des registres de la S.E.G.A. en 1989; trois motifs de saisie partielle : la Tuberculose en tête, suivie de la Distomatose et la Cysticercose dans une moindre mesure.

Il y a eu 3 cas de saisie totale pour tuberculose généralisée.

Des **30 000** carcasses traitées à l'abattoir frigorifique de Bangui en 1989, trois catégories ont été obtenues selon les critères suivants, retenus par le service d'inspection de la S.E.G.A. :

Première catégorie : - Etat d'embonpoint très satisfaisant
- graisse de couverture abondante.

Deuxième catégorie : - Etat d'embonpoint satisfaisant
- présence de graisse de couverture.

Troisième catégorie : - Maigre
- absence de graisse de couverture.

L'exploitation des registres de classification des carcasses en catégories de la S.E.G.A., nous a permis de retenir que sur les 29 029 carcasses en 1989 ;

- 1 p. 100 est de première catégorie ;
- 48 p. 100, de deuxième catégorie et
- 51 p. 100 de troisième catégorie.

Les caractéristiques sanitaires des produits et surtout celles de la viande bovine sont catastrophiques en raison de la mise sur les marchés des viandes non inspectées des abattages clandestins.

La description de la filière bétail/viande, centrafricaine a mis en évidence des insuffisances structurelles et fonctionnelles que l'identification des insuffisances dans l'évaluation du système, permettra de situer avec précision.

Ces goulots d'étranglement entraînent des conséquences sur le niveau des spéculations et sur la qualité des viandes mises à la disposition du consommateur. La détérioration de la qualité des viandes bovines consommées précisément à Bangui, devient de plus en plus dramatique. A cause du développement des abattages clandestins qui mettent sur les marchés des produits non inspectés provenant d'animaux en général maigres et d'état général suspect. Cette inquiétude est fondée, vue l'ampleur de la tuberculose bovine dans les motifs de saisie à l'abattoir.

Après l'identification de la structure et la compréhension du fonctionnement de la filière bovin/viande en R.C.A., une analyse qualitative nous permettra d'évaluer les paramètres socio-économiques qui sont indispensables à la compréhension des comportements économiques d'un bout à l'autre de la filière.

CHAPITRE III. - ANALYSE DE LA FILIERE

L'approche filière permet d'établir des relations quantifiables entre la structure de la demande de viande et les systèmes de production. Ainsi, l'analyse qui porte sur la structure de l'offre, celle de la consommation et sur les coûts-bénéfices, va nous permettre de déceler les maillons déficients et d'évaluer l'efficacité de la filière bovin/viande bovine en R.C.A.

3.1. - LA STRUCTURE DE L'OFFRE

L'analyse de la structure de l'offre permet de situer les niveaux de réserves nationales et de préciser les possibilités du cheptel pour supporter la politique de l'état qui préconise la satisfaction complète des besoins nationaux d'abord, et ensuite ceux du marché de l'U.D.E.A.C. (29), (37).

La démarche consiste à apprécier, qu'il s'agisse du bétail ou de la viande, les possibilités nationales et le niveau des importations.

3.1.1. - Le circuit vif

Le circuit vif est composé des potentialités nationales et du bétail importé.

3.1.1.1. - Les potentialités nationales

Le cheptel centrafricain est estimé à environ 2 300 000 têtes de zébus en 1988 et 2 400 000 têtes en 1989 (27), (16).

Le taux d'exploitation retenu est de 11 p. 100. Le disponible exploitable qui en découle en 1989 est de 264 000 zébus (27).

La structure du troupeau est variable et méconnue en l'absence d'études appropriées. Mais des enquêtes ponctuelles et sectorielles font état de 27 p. 100 de mâles pour 73 p. 100 de femelles en moyenne (3), (32), (9)/

Concernant la taille du troupeau, les mêmes sources l'estiment à 114 têtes par éleveur en moyenne. Mais dans un échantillon de 9 000 troupeaux, que nous avons tiré des données du recensement général du cheptel national effectué par le P.N.D.E. en 1988, nous avons trouvé des variations en fonction des régions.
Tableau 7.

TABLEAU 7 : CARACTERISTIQUES DES TROUPEAUX TRANSHUMANTS CENTRAFRICAINS

EN 1988.

CARACTERISTIQUES	NOMBRE DES TROUPEAUX	TAILLE DU TROUPEAU (têtes)	BOVINS ADULTES en p. 100	BOVINS JEUNES en p. 100
Direction régionale Est	2 190	73	70	30
Direction régionale Ouest	5 525	75	54	46
Direction centrale	1 285	70	61	31
TOTAL	9 000	75	64	36

N.B.: Echantillon de 9 000 troupeaux.

Par rapport à 1986, la taille moyenne du troupeau par éleveur a baissé de 36 p. 100 (32).

Il ressort de cette répartition, une exploitation plus accrue des bovins adultes dans la région-Ouest par rapport aux autres zones. Cette exploitation est due à l'existence du marché exportateur vers le Cameroun et le Nigéria. Toutefois, l'exploitation du cheptel centrafricain n'échappe pas à la logique économique de gestion pastorale (24) (43).

On note un taux d'exploitation en 1989, variant entre 6 p. 100 chez les grands éleveurs et 16 p. 100 chez les petits éleveurs (3) (27) (34). En effet, les petits éleveurs sont obligés de destocker même les petits animaux pour subvenir aux besoins du ménage, entamant ainsi leur capital-production. Ils sont, de ce fait, menacés à moyen et long termes, de se convertir en agriculteurs, processus déjà entamé pour beaucoup d'éleveurs Mbororo (23).

Le ratio bétail/homme ne donne pas d'indications précises sur les éventuelles zones excédentaires ou déficitaires. Cependant, TYC remarque que la zone Sud-Ouest frontalière est déficitaire en bétail sous la pression commerciale (44).

Le cheptel trypanotolérant, menacé de disparition, a repris son développement avec la politique de sauvegarde dont il a fait l'objet (8). On l'estime à 8 500 têtes en 1989 (27), (29). Il est également admis que le taux d'exploitation de ce cheptel est de 13 p. 100 (8), (27). Le disponible dégagé en 1989 a été de 1 100 têtes environ.

Le disponible total dégagé en 1989 est de 265 000 bovins. De ce disponible, 10 000 têtes sont exportées vers le Cameroun et vers le Nigéria (7) (44).

3.1.1.2. Les importations des bovins

Le principal marché de consommation de la R.C.A. qui est Bangui, continue, comme par le passé, à être alimenté par du bétail tchadien et soudanais. En effet, déjà en 1965, Bangui consommait 25 000 bovins provenant du Tchad et du Soudan (22).

En 1986, 28 000 têtes étaient entrées dans le circuit commercial centrafricain. En 1989, les registres du marché terminal du PK 12-Bangui font état de 18 000 bovins tchadiens et au plus 2 000 zébus venant du Soudan.

Ainsi, Bangui a besoin de ces importations pour son approvisionnement régulier. La politique d'exportation de viande, à partir du bétail abattu à Bangui, qui est préconisée doit en tenir compte (7).

3.1.2. - LE CIRCUIT MORT

3.1.2.1. - Les disponibilités nationales

Le disponible exploitable dégagé en 1989 correspond à environ 47 000 tonnes de viandes (34). Toutefois, il convient d'en soustraire les animaux achetés pour l'élevage et la culture attelée.

3.1.2.2. - Les importations de viande bovine

L'enclavement de la R.C.A., la met pratiquement à l'abri des importations de viandes congelées en provenance de la C.E.E.

L'état des infrastructures routières et le poids des autres sources de protéines animales en milieu rural font que les faibles quantités de viande importées de la France et d'Afrique Australe ne sont destinées qu'à l'approvisionnement de Bangui. Les quantités importées ont été réduites depuis l'entrée en vigueur de la taxe complémentaire à l'importation de viande.

Les registres du service de contrôle sanitaire de l'aéroport de Bangui-Mpoko que nous avons exploités ont montré que, de 50 tonnes en 1985, le volume de viande bovine importé est descendu à 11 tonnes en 1989.

La structure de l'offre montre que dans la sous-région, la R.C.A. occupe une place confortable du point de vue des disponibilités en viandes bovines.

Les importations de viande sont négligeables à l'opposé de celles de bovins tchadiens et soudanais, qui répondent à la logique du marché.

Si la filière est performante, la R.C.A. peut envisager des possibilités de relancer ses exportations de bovins vers le Congo et conquérir d'autres marchés de l'U.D.E.A.C. (34) (45).

Ainsi, une analyse de la structure de la consommation précisera l'éventuel excédent théorique qui va constituer la garantie d'approvisionnement supplémentaire en viande des pays voisins.

3.2. - STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE

EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

Le niveau de consommation de viande bovine n'est pas le même pour toutes les couches de la population centrafricaine. Il est fonction du niveau de vie des groupes sociaux et évolue dans le temps.

Cette évolution est déterminée par un certain nombre de paramètres. Nous parlerons des différents niveaux de consommation, de son évolution dans le temps et des déterminants de la consommation de viande bovine.

3.2.1. - LES DIFFERENTS NIVEAUX DE CONSOMMATION

La consommation de viande bovine varie selon 3 niveaux :

- la consommation de viande à Bangui;
- la consommation des centres urbains secondaires ;
- la consommation dans les zones rurales.

3.2.1.1. - La consommation de viande bovine à Bangui

La consommation annuelle de viande bovine dans l'agglomération de Bangui peut être estimée à partir du nombre des bovins entrés dans la ville au cours de l'année. L'entrée des animaux ne se fait, en général que par le marché terminal du PK 12 dont les registres indiquant un flux de 47 000 bovins en 1989. Il est possible que du bétail en petit nombre soit entré clandestinement.

La réexpédition du bétail en direction de l'extrême-sud du pays et vers le Congo, touche environ 1 000 têtes en 1989. Il en découle que 46 000 bovins ont été consommés dans la ville de Bangui en plus des 11 tonnes de viande importées.

Les bovins qui arrivent au marché du PK 12 sont en général, de bonne conformation.

Les registres de la S.E.G.A. et les bordereaux de convoyage des animaux à l'abattoir mentionnent que 30 000 bovins ont été abattus à l'abattoir frigorifique de Bangui, en 1989. Le reste, soit 16 000 bovins, a certainement suivi le circuit d'abattages clandestins.

La pesée de 160 carcasses et abats, de Novembre 1989 à Mars 1990, nous a donné un poids carcasse moyen de 170 kg et 38 kg d'abats. Ce poids est légèrement inférieur au poids moyen, de 185 kg carcasse et 46 kg d'abats, fourni par la Direction technique de la S.E.G.A. (44).

En ce qui concerne le poids moyen des animaux abattus clandestinement, il est naturellement difficile à estimer. Cependant, les observations et discussions avec quelques bouchers clandestins, peuvent permettre d'avancer un poids moyen de 150 kg carcasse et 34 kg d'abats.

Les viandes et abats disponibles se répartissent de façon très inégale entre 3 types de consommateurs :

- les ménages africains ;
- les collectivités (hôpitaux, armées etc...) ;
- les expatriés et les nationaux à revenu élevé.

En retenant les poids moyens mentionnés ci-dessus, les 46 000 bovins abattus à Bangui, ont fourni les tonnages indiqués dans le tableau 8.

TABLEAU 8 : LES TONNAGES DE VIANDES BOVINES CONSOMMEES A BANGUI EN 1989.

: Paramètres	: Nombre	: Poids	: Poids	: Poids	: Poids	: Total
:	: d'animaux:	: carcasse	: moyens	: total	: total	:
: Types	: (têtes)	: moyen (kg):	: abats	: carcasse:	: abats	: (tonn.
: d'abattage	:	: (kg)	: (tonnes):	: (tonnes):	:	:
: Abattages	:	:	:	:	:	:
: officiels	: 30 000	: 170	: 38	: 5 100	: 1 140	: 6 240
: Abattages	:	:	:	:	:	:
: clandestins:	: 16 000	: 150	: 34	: 2 400	: 544	: 2 944
: Abattages	:	:	:	:	:	:
: Totaux	: 46 000	: 163	: 36,6	: 7 498	: 1 684	: 9 184
:	:	:	:	:	:	:

On peut estimer, pour les 437 000 habitants de Bangui en 1989, de façon quantitative, une consommation moyenne de 21 kg par habitant (35).

Cette consommation est inférieure à celle que CROUAIL en 1987 et TYC en 1988, ont avancées et qui étaient respectivement de 23,34 kg/ habitant et 25,2 kg/habitant (7) (44).

3.2.1.2. - La consommation de viande bovine dans les centres urbains secondaires

La dispersion des éleveurs a fait que la plupart des centres urbains peuvent être approvisionnés à partir de leurs environs.

Un poids moyen carcasse et abats de 170 Kg est retenu pour les bovins abattus dans les 37 centres urbains (7) (35). Les registres des abattoirs provinciaux et les rapports des services régionaux de commercialisation du bétail, indiquent que 45 000 bovins environ ont été abattus dans les 37 centres urbains (34). Ce qui correspond à 7 650 tonnes de viandes pour les 540 000 habitants que comptent les 37 centres urbains, soit une consommation individuelle de 14,2 kg (35). Cette consommation est inférieure de 9 p. 100 par rapport au niveau de 1987 (7).

3.2.1.3. - La consommation de viande bovine en milieu rural

La grande dispersion des éleveurs à travers le pays, a permis aux zones rurales de consommer de la viande bovine plus que par le passé.

Les vaches de réforme et les jeunes animaux constituent l'essentiel des abattages en zones rurales. Presque la totalité des taurins trypanotolérants destinés à la boucherie, sont abattus dans les villages, discrètement parce que l'abattage des taurins trypanotolérants est interdit officiellement (8).

Il faut remarquer qu'une grande partie de la viande est souvent achetée par les gens de passage, qui profitent des bas prix pratiqués sur ces marchés.

Il ressort du résumé des ressources-emploi ; Tableau 9 que 122 000 bovins ont été abattus en 1989. Ce qui correspond à 18 300 tonnes, soit, pour les 1 623 000 habitants des zones rurales en 1989, une consommation individuelle de 11 kg (35).

TABLERAU 9 : RESUME DES RESSOURCES - EMPLOI EN 1989.

Quantités	Nombre de têtes	Poids moyen en	Poids mort en
		carcasse (kg)	tonne
a) Production	265 000	174	46 110
b) Importations	19 000	161	3 059
c) Exportations	35 000	230	8 050
d) Consommation Bangui	47 000	200	9 400
e) Consommation centres urbains	45 000	170	7 650
f) Consommation zones rurales	122 000	150	18 500
Ressources totales	284 000		49 169
Consommation nationale	249 000		41 119
Exportations	35 000		8 050

a : 11 p. 100 des 2 400 000 zébus + 13 p. 100 des taurins Ndama.

b : Zébus provenant du Tchad.

c : Exportation vers Cameroun et Nigéria.

Consommation des zones rurales : $f = a + b - (c+d+e)$.

Source : (34)

3.2.2. - L'EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE

BOVINE EN R.C.A. DE 1965 A 1989.

La consommation rurale de viande bovine semble stable et même en légère augmentation alors que, celles de Bangui et des centres urbains chutent progressivement. Les prévisions de la Société des Etudes de Développement Economique et Social (S.E.D.E.S.) en 1969 qui fixaient la consommation nationale à 18 kg par habitant par en 1985, n'ont pas été atteintes (35). L'évolution de la consommation est récapitulée dans le Tableau 10.

TABLEAU 10 : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE EN R.C.A.

DE 1965 A 1989 (KG/HT)

Année	1965	1969	1987	1989
Niveau de consommation				
BANGUI	32,9	34,7	23,34	21
CENTRES URBAINS SECONDAIRES	21	15,6	15,6	14,2
ZONES RURALES		8,7	10,1	11
NIVEAU NATIONAL	13,3	13,2	13,5	13,3

SOURCE : (39) (7).

En 24 ans, la consommation de viande bovine a chuté de 36 p. 100 à Bangui et 32 p. 100 dans les centres urbains secondaires.

La consommation de Bangui a augmenté d'environ 2 p. 100 de 1965 à 1969 avant d'amorcer une chute progressive. Cette chute s'explique par le fait que, de 1965 à 1969, le circuit de distribution de la viande était organisé et géré par l'Office de Développement de l'Elevage (O.D.E.L.).

Cet organisme a pratiqué la politique de blocage des prix de vente de la viande à un niveau inférieur au prix de revient.

En Octobre 1969, la Réforme Agraire avec la dissolution de l'O.D.E.L. a adopté la libéralisation des prix du bétail et de la viande. Ce qui a entraîné une hausse de prix de 100 p. 100, avec une répercussion évidente sur la consommation de viande à Bangui, où la politique de blocage des prix était effectivement pratiquée.

La viande bovine intervient pour 80 p. 100 dans la ration individuelle en R.C.A. 529). La consommation de 13,3 kg par habitant par an, est parmi les plus élevées en Afrique Centrale (35).

D'ailleurs en 1962 et 1967, LACROUTS affirmait déjà que la consommation de viande à Bangui 32,9 était supérieure à celles de plusieurs capitales africaines, qui complètent toutefois leurs rations par une forte consommation de poisson (21) (22).

Cette évolution de la consommation est influencée par certains paramètres sociaux et économiques dont nous pouvons énumérer les principaux.

3.2.3. - LES DETERMINANTS DE LA CONSOMMATION

La consommation de viande est intimement liée aux pouvoirs d'achat des populations qui est fonction principalement du revenu de l'acheteur et du prix du produit. Les habitudes et interdits alimentaires peuvent jouer un rôle non négligeable.

3.2.3.1. - Les pouvoirs d'achat

A l'échelle d'une nation ou d'une population urbaine, on constate qu'une élévation des revenus des ménages provoque l'augmentation de la consommation individuelle de viande (13). De ce point de vue, on peut affirmer que la demande de viande par habitant varie dans le temps, en fonction des revenus (7). Cette élasticité dynamique de la demande par rapport aux revenus permet, pour une population donnée, de connaître les réactions de la demande de viande en fonction de l'évolution des revenus.

Il faut néanmoins remarquer que la consommation de viande bovine a baissé de 1,2 p. 100 par an au Nigéria entre 1963 et 1975 alors que dans la même période les revenus s'accéléraient. Au Soudan, la consommation de viande bovine a augmenté de 1,6 p. 100 dans la même période alors que le revenu par tête a tendu à baisser (5)

On serait tenté de croire qu'il n'y a pas de liaison entre l'évolution des revenus et celle de la consommation de viande bovine dans les différentes régions d'Afrique tropicale (5).

En effet, après la situation économique difficile de l'Empire Centrafricain, les salaires n'ont pas augmenté depuis 1981 tandis que l'indice des prix est passé de 100 en 1981 à 127 en 1988 (35).

La viande bovine qui valait, avec os 700 F le kg en 1981 vaut maintenant 1000 F CFA.

Dans les villages, la faible monétarisation de l'économie rurale intervient dans la stagnation de la consommation des viandes bovines.

Toutefois des facteurs autres que le revenu semblent influencer sur la consommation de viande bovine.

3.2.3.2. - Les habitudes alimentaires

Les habitudes alimentaires en R.C.A. sont marquées en général par le choix très varié de produits animaux disponibles allant des escargots aux singes en passant par les chenilles.

On peut ainsi remarquer que la stagnation de la consommation de viande bovine entraîne un accroissement relatif de la consommation d'autres sources de protéines animales disponibles. Le poisson fumé et surtout le gibier jouent un rôle important avec une consommation individuelle minimale de 4,57 kg par habitant en 1988 (29). Cette estimation peut être jugée sous-évaluée surtout si l'on considère les produits de cueillette en plus de la viande de chasse boucannée que l'on trouve en quantités importantes sur tous les marchés du pays et dans les villages.

S'y ajoutent les viandes des petits ruminants, des porcins et de la volaille surtout à Bangui.

Seules des enquêtes complétées par la maîtrise des budget-consommation des ménages peuvent mettre en évidence et quantifier l'importance relative des déterminants que nous venons d'évoquer.

La consommation de viande bovine en R.C.A. est l'une des plus élevées en Afrique Centrale. On peut estimer que, si les circuits commerciaux sont performants, le pays peut, avec une politique de production appropriée de toutes les espèces animales possibles, constituer un excédent exportable de bétail et de viande bovine en direction des pays voisins. La performance de la filière ne peut être appréciée qu'à travers également l'analyse des prix et marges.

3.3. - L'ANALYSE DES COÛTS ET MARGES

Les conditions du fonctionnement de la filière et les niveaux des différentes charges sont définis par des dispositions légales qu'il convient de rappeler très brièvement avant d'aborder l'analyse des marges. Ces dispositions légales sont élaborées par des institutions en fonction des politiques envisagées par l'Etat.

3.3.1. - LES INSTITUTIONS ET POLITIQUES

3.3.1.1. - Les institutions

Presque à chaque étape de la filière, intervient une structure d'encadrement ou de coordination.

a) Le projet national de développement de l'élevage (P.N.D.E.)

L'élevage est une composante très importante de l'économie centrafricaine. Le gros bétail constitue le 4/5^{ème} des productions animales ; ce qui ne diminue en rien l'importance des autres catégories animales. En 1986, l'Etat a confié la gestion de l'élevage au P.N.D.E. alimenté en grande partie par des fonds extérieurs(3

Le P.N.D.E., devenu en juillet 1989, l'Agence de Développement de l'Elevage (A.N.D.E.) correspond à la Direction Générale de l'Elevage dans d'autres pays, avec les attributions nécessaires à cet effet. Le P.N.D.E. collabore étroitement avec la fédération des éleveurs.

b) La Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains

(F.N.E.C.)

Regroupés au sein de l'Association Nationale des Eleveurs Centrafricains (A.N.E.C.) créée en 1971, devenue Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (F.N.E.C.) en 1984, les éleveurs centrafricains participent pleinement à la prise des décisions concernant la gestion de leur patrimoine. La F.N.E.C. joue un rôle très important dans la sensibilisation et la vulgarisation des thèmes de développement. Elle a le monopole de la distribution des produits vétérinaires et initie la création des pharmacies villageoises. En collaboration avec le P.N.D.E., la F.N.E.C. gère les circuits commerciaux des produits animaux.

Les grandes lignes des activités sont définies par le Conseil d'Administration et le suivi des décisions est confié à un comité de gestion.

Le circuit mort est géré par deux structures.

c) La Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (S.E.G.A.)

Après la dissolution de l'O.D.E.L., l'Etat a voulu que le nouvel abattoir de Bangui soit géré financièrement de façon autonome. Ainsi en 1975 fut créée la S.E.G.A. qui est sous la tutelle technique du Ministère du Développement Rural et sous la tutelle financière du Ministère des Finances.

La S.E.G.A. a les mêmes attributions que la S.E.R.A.S. au Sénégal. Mais la fonction principale de la S.E.G.A. est la gestion de l'abattoir frigorifique de Bangui. Cependant, les difficultés de gestion font que la question de sa suivie est de plus en plus posée (30

d) L'Association Nationale des Bouchers Centrafricains

(A.N.B.C.)

L'A.N.B.C. a été mise en place en 1982. Elle s'était donnée pour mission de contribuer à l'amélioration du circuit du bétail, d'encourager et assurer l'éducation des bouchers. Aujourd'hui, des crises internes paralysent le bon fonctionnement de la S.E.G.A. et des objectifs assignés sont loin d'être atteints.

Toutes ces institutions reconnues d'utilité publique par l'Etat, participent à l'élaboration et au suivi des politiques de développement des productions animales.

3.3.1.2. - Les politiques

La préoccupation de départ qui était l'intégration des éleveurs Mbororo dans la nation centrafricaine et la couverture sanitaire du cheptel, a évolué avec le temps. L'Etat estime que l'élevage ne doit pas être une charge, mais une activité redynamisée, participant à l'effort national (33) (29).

Déjà organisés au sein de la F.N.E.C., les éleveurs sont responsabilisés pour une autogestion de l'élevage.

Cette politique d'auto-développement doit s'organiser dans des structures de base. Ainsi, les Groupements d'Intérêts Pastoraux (G.I.P.) ont été créés à l'instar des Groupements d'Intérêt Ruraux (G.I.R.), agricoles. Les G.I.P. sont chargés de vulgariser les thèmes de production arrêtés par la F.N.E.C. ainsi, ils commencent à gérer les pharmacies villageoises depuis 1985.

La politique de sédentarisation préconisée en 1969 (6) n'ayant pas réussi, l'Etat a opté pour le développement des Zones d'Action Agro-Pastorale (Z.A.G.R.O.P.) qui sont en fait des ranches à l'intérieur desquels les éleveurs exploiteront les pâturages par rotation.

La commercialisation des produits animaux a été pendant longtemps ignorée dans les grandes orientations politiques (cf. plans quinquennaux). La création d'un Fond de Développement de l'Élevage comme alternatives des financements extérieurs, a entraîné une organisation des marchés à bétail pour la perception des taxes. Cependant, la fixation des taxes à l'exportation du bétail vif en 1989 a désorganisé le circuit commercial de la Région-Ouest vers le Cameroun et le Nigéria (44). La taxe supplémentaire à l'importation de viande a fait baisser le volume de viandes importé sans une amélioration du circuit national.

Quant à la recherche agricole, elle n'a pas de structure autonome et chaque branche est dotée d'une cellule de recherche, comme par exemple la Direction de la Recherche du P.N.D.E.

L'absence de législation précise et détaillée, de politique planifiée et suivie dans un secteur récemment touché par le désengagement de l'Etat, entraîne sûrement, des insuffisances dans le fonctionnement du développement rural et particulièrement du circuit bétail-viande en R.C.A.

Un analyse des prix et marges pourra clarifier la situation.

3.3.2. - L'ANALYSE DES PRIX ET MARGES

Beaucoup d'arguments ont été développés pour mettre en évidence le comportement anti-économique des systèmes d'élevage africains. SCHNEIDER en 1979 et DAHL en 1981, cités par LY ont également soutenu que les stimulants économiques, spécialement la structure des prix offerts par les marchés pour les productions animales, ne sont pas opérants dans les systèmes d'élevage traditionnel (24).

Il nous paraît nécessaire de vérifier ces points de vue dans le cas centrafricain avant d'entamer une budgétisation.

3.3.2.1. - L'influence du prix

L'éleveur centrafricain ne s'éloigne jamais trop des zones habitées bien que de vastes surfaces inexploitées soient disponibles pour l'élevage extensif.

Le long des axes routiers, il y a une concurrence entre l'agriculteur et l'éleveur qui s'installe où il lui sera possible de s'approvisionner en produits divers. Toutefois, l'attrait d'un marché plus rémunérateur n'est pas un critère important dans le choix du lieu d'implantation de l'éleveur Mbororo. Bien qu'ayant besoin d'agriculteurs pour certains de ses besoins, il ne recherche pas systématiquement ceux ayant un pouvoir d'achat élevé. Ce comportement s'est vérifié à travers des faits récents.

En effet, le début d'exploitation de diamants en 1987, dans la sous-préfecture de Kembé a fait que les cours du bétail y sont les plus élevés du pays. Mais il n'y a pas pour autant afflux d'éleveurs dans la région. Mieux encore, les éleveurs de Pombolo voisin ont quitté la zone pour explorer de nouvelles zones dans la sous-préfecture de Rafaï où le pouvoir d'achat des populations est l'un des plus faibles du pays. Par ailleurs, on note d'une manière générale que le prix du bétail augmente d'Est en Ouest, alors que les éleveurs émigrent d'Ouest en Est (23) (44).

Il a été remarqué ces derniers temps, une baisse relative des prix au niveau des campements, des marchés en 1989 (23) (44). Cette baisse des prix du bétail n'entraîne pas une mévente. La demande existe mais à des niveaux de prix moins élevés qui obligent l'éleveur moyen, à vendre plus que d'habitude, au risque d'épuiser son troupeau et de se convertir dans l'agriculture.

La conclusion qui s'impose est que l'élevage bovin centrafricain, à l'instar des systèmes de production traditionnels, n'est pas fondamentalement orienté vers une commercialisation systématique.

3.3.2.2. - Les prix et marges

Fondées sur la budgétisation, les analyses des coûts-marges sont très utilisées dans l'étude de la rentabilité d'innovations technologiques telles que les cultures fourragères, l'insémination artificielle, de différentes options prophylactiques et dans l'amélioration génétique.

L'analyse consiste à déterminer, après avoir calculé les coûts de production du bétail, la marge bénéficiaire de chaque intervenant.

L'analyse concerne les deux axes représentatifs de la filière :

- d'abord l'axe zone de production au marché de consommation de Bangui ;
- ensuite l'axe campement d'éleveur au marché de consommation des centres urbains secondaires.

Il faut remarquer qu'au niveau du circuit vif, deux taxes sont appliquées officiellement :

- la taxe sanitaire de 1 500 F CFA par tête, payée par tout acheteur de bovin sur un marché et désirant le conduire sur un autre endroit et ;
- la taxe de marché de 1 000 F CFA, payée par le vendeur de l'animal.

a) L'axe campement d'éleveur aux marchés de
consommation de Bangui

Sur cet axe, peuvent être déterminées successivement :

- les marges de l'éleveur ;
- les marges du rabatteur ;
- les marges du commerçant de bétail au marché terminal du PK 12 ;
- les marges du boucher-grossiste de Bangui et ;
- les marges du boucher détaillant.

Les marges de l'éleveur

Les marges de l'éleveur représentent la différence entre les coûts de production et le prix de vente de l'animal.

Concernant les coûts de production du bovin, il faut remarquer que le chepté centrafricain est essentiellement nourri au pâturage naturel. De ce fait, il coûte à l'éleveur, le salaire du gardien, le complément minéral et les taxes diverses. CROUAIL a évalué les coûts de production d'un bovin centrafricain à 53 000 F CFA en 1988 (7).

Le prix moyen du bovin, au campement d'un éleveur de la région-Est d'élevage a été estimé en 1989 à 48 300 F CFA, à la suite d'une enquête socio-économique effectuée par la F.N.E.C. et non publiée.

Les marges de l'éleveur seraient de 15 300 F CFA par animal vendu, soit 46 p. 100 des coûts de production.

Les marges du rabatteur

Le rabatteur travaille pour le compte des acheteurs. Il collecte les animaux dans les campements d'éleveurs et les vend sur les marchés de collecte aux acheteurs, pour qui, il travaille. Il est censé payer le prix du bovin au campement et la taxe de marché, soit 49 300 F CFA, en tout.

Le prix de vente moyen que nous avons pu établir, en assistant à la vente de 212 bovins sur le marché primaire de Diguï en décembre 1989 est de 60 000 F CFA par tête. Ce prix de vente dégage théoriquement une marge de 10 700 F CFA. Cette marge représente 22 p. 100 des coûts du rabatteur.

Les marges du commerçant de bétail

Les marges du commerçant de bétail représentent la différence entre les coûts de commercialisation et le prix de vente de l'animal. Les coûts de commercialisation s'élèvent à 14 155 F CFA

par bovin en plus du prix d'achat. Les détails de ces coûts sont mentionnés en annexe.

Sur le marché du PK 12, la vente d'un animal fait intervenir successivement le revendeur, le chef-berger et le commerçant du bétail. Le prix moyen de vente établi sur la base de nos observations et des mercuriales du marché, est de 103 000 F CFA, entre décembre 1989 à mars 1990.

La marge de commercialisation à ce stade est donc de 28 845 F CFA par animal vendu, soit 39 p. 100 des investissements du commerçant de bétail.

Les marges du boucher grossiste

Les marges du boucher grossiste sont la différence entre le prix de vente en gros de la carcasse et le montant total des charges de commercialisation, en plus du prix d'achat de l'animal.

Les charges du boucher grossiste sont évaluées à 12 175 F CFA par animal. Les détails sont donnés en annexe.

Les marges commerciales du boucher grossiste sont de 14 925 F CFA soit 13 p. 100 des investissements du commerçant de bétail.

Les marges du boucher détaillant

Les coûts de commercialisation du boucher détaillant dont les indications sont mentionnées en annexe, s'élèvent à 15 500 F CFA par animal. Le prix de vente en détail d'une carcasse est en moyenne 130 990 F CFA et dégage une marge brute de 12 490 F CFA. Cette marge représente 10,5 p. 100 des investissements du boucher au comptant.

Par contre, le boucher prend l'animal à crédit ; le prix est majoré en moyenne de 10 p. 100.

Cette majoration réduit fortement la marge du boucher. Dans ce cas, la marge n'est plus que de 2 490 F CFA, soit 1,9 p. 100 des investissements consentis.

La situation des prix et marges est récapitulée dans la Tableau 11.

Il ressort de ce résumé, un niveau de marges plus élevé du commerçant de bétail. On peut penser que l'intervention du chef-berger et celle du revendeur ont participé à la hausse de ces marges. Par ailleurs le crédit coûte cher au boucher détaillant qui, parfois vend à perte.

b) L'axe marché de collecte au marché de consommation des centres urbains secondaires

Dans les provinces, la proportion des vaches de réforme est importante dans les abattages et représenterait 60 p. 100 des abattages dans les abattoirs (34).

Le poids moyen retenu est de 170 kg carcasse et abats (34).

Le prix moyen d'un tel animal sur le marché de collecte de Boyo est 58 000 F CFA. Sur ce marché, les éleveurs vendent directement leur bétail au marché de collecte. Une évaluation des marges commerciales pourra mettre en évidence les profits que l'éleveur tire de son bétail dans cette commune rurale d'élevage.

Les marges de l'éleveur

Les coûts de production évalués sont les mêmes sur tout le territoire national (7).

Dans le cas où l'éleveur vend son animal sur le marché, il paie la taxe de marché qui constitue sa charge de commercialisation. La différence entre le prix de vente et le prix de revient de l'animal est de 24 000 F CFA soit 70 p. 100 des investissements de l'éleveur.

Tableau N° 11 : COUTS ET MARGES DU COMMERCE DU BETAIL/VIANDE SUR L'AXE : CAMPEMENT D'ELEVEUR AU MARCHÉ DE
CONSOMMATION DE BANGUI

RUBRIQUES	CHARGES FCFA	PRIX D'ACHAT DE L'ANIMAL FCFA	PRIX DE REVIENT FCFA	PRIX DE VENTE CFA	MARGE BRUTE	MARGE EN %	BENEFICIAIRE
STADES							
Campement d'éleveur :	-	-	33 000	48 300	15 300	46	Eleveur
* :							
Marché de collecte (DIGUI)	1 000	48 300	49 300	60 000	10 700	21,7	Rabatteur
** :							
Commerçants de bétail : PK12 Bangui ***	14 155	60 000	74 155	103 000	28 845	39	- Commerçant à bétail - Chef- berger-Revendeur
**** :							
Boucher-grossiste	12 175	103 000	115 175	130 100	14 925	13	Boucher détaillant
***** :							
Boucher-détaillant	15 500	103 000	118 500	130 990	12 490	10,5	Boucher-détaillant
***** :							
Boucher-détaillant (crédit) (+)	15 500	113 000	128 500	130 990	2 490	1,9	- Rabatteur - Boucher-détaill- lant
***** :							

N.B. : Les notes ** sont détaillées en annexes.

Sources : Mercuriales des marchés à bétail de DIGUI et du PK12

- Chambre des Commerces (Bangui)

Les marges du boucher provincial

Il n'y a pas d'intermédiaire entre le boucher et l'éleveur dans cet axe. Tous les coûts de transformation-distribution et les impôts sont payés par le boucher qui assure à lui seul, toutes les fonctions.

Les charges du boucher provincial dont les indications sont données en annexe, s'élèvent à 9 715 F CFA.

Les éléments constitutifs du prix de vente de la carcasse sont donnés en annexes. Sur les marchés de consommation de Bambari, le prix moyen de vente d'un tel bovin est évalué à 85 600 F CFA. Ce qui dégage une marge commerciale brute de 24 000 F CFA soit 35 p. 100 des investissements du boucher.

Les marges commerciales de l'axe court sont résumées dans le Tableau 12.

TABLEAU 12 : LES MARGES DE L'ELEVEUR ET DU BOUCHER SUR L'AXE COURT

Eléments	Charges	Prix	Prix de	Prix de	Marge	%	Béné-
Etapes	F CFA	F CFA	d'achat	revient	vente	brute	ficiai
			F CFA	F CFA	F CFA	F CFA	re
Marché de col- lecte : BOYO	1 000	-	34 000	58 000	24 000	70	Eleveu
Marché de dé- tail BAMBARI	9 715	58 000	67 715	85 600	17 885	26	Bouche
	*			**			local

N.B. * Voir détail en annexe.

SOURCES : Mercuriales du marché à bétail de BOYO.
Direction régionale des prix, Bambari.

Il ressort de l'établissement de ces budgets, que la marge de l'éleveur est élevée, en l'absence d'intervention des rabatteurs.

Au niveau de l'axe campement d'éleveurs au marché de consommation de Bangui, l'analyse des prix-marges a mis en évidence le rôle spéculatif des rabatteurs, et surtout les chefs-bergers et leurs revendeurs qui pèsent lourdement sur les marges bénéficiaires du boucher abattant.

Cette spéculation n'entraîne pas une augmentation du prix de la viande au détail sous l'effet de la loi de l'offre et de la demande. En effet, le circuit d'abattages clandestins met sur les marchés de la capitale, de la viande à des prix inférieurs aux prix officiels, parce que ne payant pas les charges officielles.

L'intervention des revendeurs et du chef-berger dans l'établissement des prix n'a des conséquences que sur les bouchers officiels. Cette situation favorise la pratique d'abattages clandestins. D'ailleurs tous les bouchers sont susceptibles de vendre des carcasses provenant du circuit clandestin.

Les goulots d'étranglement de la filière, se situent au niveau de certains participants et aussi des défaillances techniques dans l'exercice des services.

L'évaluation de la filière prendra en charge dans la troisième partie, avec précision, le niveau de ces goulots d'étranglement et dégagera les possibilités d'y remédier.

T R O I S I E M E P A R T I E

EVALUATION ET RECOMMANDATIONS

L'approche filière utilisée dans l'étude de la commercialisation du bétail et de la viande en R.C.A a permis de décrire et d'analyser les différentes étapes du fonctionnement de cette filière. Cette troisième partie est consacrée à l'énumération des goulots d'étranglement et à l'analyse de l'efficacité technique et opérationnelle de la filière. Dans ce cadre, le premier chapitre évalue les performances du système. Le deuxième chapitre envisage les perspectives que l'étude de la filière permet d'entrevoir. Les recommandations, en vue de rendre le système encore plus performant dans un contexte de stratégie agro-alimentaire sont formulées dans le troisième et dernier chapitre.

CHAPITRE 1 : PERFORMANCES DU SYSTEME DE COMMERCIALISATION DU BETAAIL ET DE LA VIANDE EN R.C.A.

Le système traditionnel apparaît comme un système bien structuré et solide qui repose sur des acteurs qui se connaissent et qui ont une expérience professionnelle de longue date leur permettant de s'adapter aux chocs extérieurs. Il est difficile et hasardeux de prétendre remplacer un tel système de fond en comble. Il importe plus, au contraire, de mieux identifier ses insuffisances pour contribuer à leur correction et une évolution positive du système. L'identification des insuffisances sera suivie de l'analyse de l'efficacité technique et opérationnelle de la filière.

1.1. IDENTIFICATION DES INSUFFISANCES FONCTIONNELLES ET STRUCTURELLES

L'évaluation de la filière nécessite la mise en évidence des insuffisances qui peuvent constituer des goulots d'étranglement au sein de l'environnement des décisions de l'opérateur économique.

La démarche consiste à constater au niveau de la production, de la vulgarisation, du fonctionnement des marchés de bétail, et au niveau des modalités de transformation et

distribution de la viande les contre-performances.

1.1.1. LA PRODUCTION

L'intégration des éleveurs dans les circuits économiques du pays, en faisant d'eux des consommateurs de biens d'équipement doit, non seulement prendre en compte leurs motivations mais aussi, envisager des mesures techniques devant augmenter la productivité de leurs troupeaux.

L'augmentation de la commercialisation qui est préconisée, si elle n'est pas corrélée à l'augmentation du croît et du rendement du cheptel, conduira très rapidement au déclin du capital bétail. Une telle situation s'observe déjà d'ailleurs au niveau des petits éleveurs Mbororo reconvertis dans l'agriculture.

L'absence de données fiables provenant d'un suivi des troupeaux et se rapportant à la fécondité des femelles, aux mortalités aux divers âges, à l'exploitation des animaux ne permet pas d'affirmer que la R.C.A. est autosuffisante en bétail et pourra exporter du bétail et de la viande.

Le développement de l'élevage doit intégrer toutes les espèces animales autre que les bovins, en imprimant à chacune d'elle un rythme de croissance maximum par l'amélioration des systèmes d'élevage traditionnels. Or jusqu'ici, les petits ruminants et les espèces à cycle court (poulets, lapins, porcins) qui représentent un intérêt certain pour les populations rurales, n'ont fait l'objet d'aucune étude réelle.

La promotion de l'élevage doit reposer sur des formes de vulgarisation efficaces, mais à ce niveau aussi, des risques sont à craindre.

1.1.2. LA VULGARISATION

Les thèmes de vulgarisation doivent être conçus dans un souci de rigueur scientifique. De ce point de vue, on

peut estimer que confier la chimioprévention et la chimiothérapie aux éleveurs comporte des risques. L'utilisation anarchique, sans respect du protocole d'administration des vaccins, par les éleveurs, peut entraîner l'apparition de chimiorésistance et hypothéquer le développement de l'élevage tout en mettant en péril la profession du vétérinaire en R.C.A.

Le fonctionnement des marchés de bétail comporte également des insuffisances.

1.1.3. LE FONCTIONNEMENT DES MARCHES DU BETAIL

Les contraintes notées sont, d'une part, les conséquences de l'absence d'infrastructures sur la plupart des marchés et d'autre part, les retombées du rôle spéculatif de certains participants à la filière.

Dans le premier cas, l'inexistence des hangars donc des bureaux sur les marchés, entraîne une collecte des données peu fiable. En effet, les laissez-passer et les reçus des taxes sont délivrés à la fin du marché et au domicile de l'agent ou du percepteur de la FNEC. Cette situation permet des fraudes et la falsification des documents, rendant peu fiables les données sur le fonctionnement de la filière.

L'autre aspect du problème est la difficulté que l'on a pour gérer le circuit vif du bétail et de la viande qui est monopolisé par les ressortissants tchadiens. Ces opérateurs louent leurs patents, emploient plusieurs acheteurs tchadiens, et un nombre indéfini de rabatteurs. Ce monopole ne présente pas de garantie permanente pour un approvisionnement régulier des centres de consommation et ne permet pas une valorisation optimale de la main-d'oeuvre locale. Le contrôle du circuit par des commerçants étrangers entretient par ailleurs, une sortie de devises qui pourrait profiter à l'économie nationale par un réinvestissement local.

Les chefs-bergers dont le rôle dans le suivi des marchés est indéniable, cumulent cependant plusieurs fonctions et avantages peu licites qui alourdissent le fonctionnement de la filière. Percepteurs des taxes ou représentants de la F.N.E.C., beaucoup de logeurs sont officieusement commerçants de bétail, louent des patentes aux acheteurs et tous engagent des revendeurs.

Les logeurs reçoivent officiellement 30 p. 100 des taxes perçues sur la vente des animaux des lots qu'ils gèrent. Ces ristournes compensent normalement les services des chefs-bergers. En effet, en 1989, le montant des taxes de marché s'élevait à 140 940 700 F et dégage à raison de 30 p. 100 de ristourne, 42 282 210 F CFA pour les 106 chefs-bergers environ que compte la filière soit 398 900 F CFA par gestionnaire et marché hebdomadaire (54).

Les revendeurs, quant à eux, perpétuent le système de vente à crédit aux bouchers. Ils assurent un service qui n'est pas indispensable et qui freine la rotation des capitaux tout en se répercutant sur les marges du boucher.

L'acheminement des animaux du marché du PK12 à l'abattoir de Bangui, constitue une insuffisance majeure. En effet, les bovins sont conduits à l'abattoir sur une piste qui traverse la ville, avec une largeur par endroits d'à peine 4 mètres. Les incidents entre bergers et citadins sont de plus en plus fréquents et quelquefois sérieux. Ceci est dû à l'absence de politique d'urbanisation planifiée qui entraîne l'occupation anarchique de la piste par les habitations et les cultures. De plus, le passage des animaux à travers la ville favorise les abattages clandestins dans les quartiers périphériques de Bangui.

1.1.4. LES TRANSFORMATIONS ET LA DISTRIBUTION DE LA VIANDE

Le premier élément de contre-performance est la faible surface financière des principaux opérateurs du

circuit mort. La viande étant achetée au comptant par le consommateur, les ressources devraient normalement remonter la filière, ce qui n'est pas le cas. L'achat à crédit entretenu par les revendeurs, place les bouchers dans un cercle vicieux, ralentit la vitesse de rotation du capital commercial et augmente les coûts qui sont répercutés sur les prix à la consommation.

Le fonctionnement de l'abattoir de Bangui, depuis le parc d'attente jusqu'à la livraison de la viande constitue une incitation aux abattages hors abattoirs, acceptés de tous, faute de mieux. En effet, depuis sa création, la SEGA qui est chargée de la gestion de cet abattoir, a accumulé des déficits qui ne lui permettent pas de faire face à ses obligations financières et techniques. Cette situation est due en grande partie à des incohérences institutionnelles dont la principale est la dépendance de plusieurs ministères (Développement rural, Economie et Finances) qui délèguent leurs cadres à la SEGA. Il est difficile d'assurer une gestion efficace dans un tel système qui en plus, est soumis à de fortes influences politiques. Les rapports des conseils d'administration montrent que les décisions sont prises sans rapport avec les statuts et les décisions des conseils précédents.

Sur le plan technique, les fréquentes pannes du matériel vétuste retardent énormément le rythme d'abattage qui dépasse rarement 15 bovins à l'heure.

Sur le plan sanitaire, la situation est déplorable surtout en province où le douchage des carcasses se fait avec de l'eau du marigot qui traverse la ville en général. L'inspection sanitaire n'est pas systématique et rigoureuse.

Le transport de la viande dans des poussettes et fourgonnettes non appropriées à Bangui et dans des bennes de la municipalité dans les provinces, constitue des risques évidents pour la santé humaine. Par ailleurs, la consommation des produits d'abattage clandestin, évaluée à 50 p. 100 de la consommation des viandes bovines à Bangui assombrit la situation (30), (31).

Concernant les bouchers, le port de blouse est rare et la plupart des employés des bouchers n'ont pas de certificat médical.

Le marché du quartier KM5 de Bangui est particulièrement insalubre sur le plan de l'hygiène générale.

Le manque de suivi d'application des textes officiels fait que la vente de la viande sur les marchés de la capitale particulièrement se fait au tas alors que les prix officiels sont fixés au kilogramme.

L'analyse du fonctionnement de la filière bovins/ viande bovine en R.C.A. a mis en évidence des goulots d'étranglements sur le plan technique et fonctionnel. Ces insuffisances ont sûrement des répercussions sur l'efficacité opérationnelle du circuit.

Ainsi, l'analyse de l'efficacité opérationnelle à chaque niveau permettra d'apprécier l'équité dans la distribution des marges par rapport aux investissements et risques.

1.2. ANALYSE DE L'EFFICACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE DE LA FILIERE

L'analyse de l'efficacité permet d'apprécier les niveaux des marges à chaque étape du circuit de commercialisation du bétail et de la viande. L'appréciation des marges de l'éleveur, du commerçant de bétail et du boucher peut montrer le niveau de rentabilité du circuit.

1.2.1. LES MARGES DE L'ELEVEUR

L'analyse des prix et marges a montré que l'éleveur centrafricain de la Région-Est d'élevage gagnait en 1989, en moyenne 15 300 F CFA soit 46 p. 100 de ses coûts de production.

La marge de l'éleveur est en réalité faible car, il est difficile d'intégrer tous les coûts de production au niveau

de l'éleveur dans les hypothèses de calcul.

Pour que l'éleveur devienne consommateur de biens d'équipement sans mettre en péril son capital-bétail, il est nécessaire que la commercialisation de ses animaux, lui profite davantage qu'à certains intermédiaires. Pour cela, il faudrait assainir le circuit de commercialisation du bétail et de la viande. La vulgarisation de la dotation des marchés de bétail en bascules semble une voie susceptible de minimiser les profits des intermédiaires.

1.2.2. LES MARGES DU RABATTEUR

L'analyse des budgets dans la partie précédente, a montré que le rabatteur gagne 10 700 F CFA par tête de bétail vendue. D'après nos observations dans la Région-Est d'élevage, le rabatteur prend en général le bétail à crédit dans les campements pour le vendre aux acheteurs, sur les marchés de collecte. Il n'investit donc pas et gagne sur un produit sur lequel, il n'a aucun droit.

Son élimination du circuit profiterait à l'éleveur qui gagnerait théoriquement l'équivalent de 79 p. 100 de ses coûts de production en vendant lui-même son bétail sur les marchés de collecte, au prix moyen établi.

1.2.3. LES MARGES DU COMMERCANT DE BÉTAIL

La vente du bétail dégage une marge de 39 p. 100 du capital investi durant en moyenne 5 semaines (34, 7).

L'intervention successive du logeur et des revendeurs dans les transactions a majoré les marges sur le marché terminal du PK12. Cette majoration se répercute sur le prix que le boucher doit payer.

Seule la vulgarisation des bascules sur les marchés de bétail pourra éliminer le revendeur, supprimer le rôle spéculatif des chefs-berges et donner au circuit une fluidité dans la distribution proportionnelle des marges en fonction des investissements et risques.

Il faut remarquer que le système de vente avec pesée des animaux se fait avec succès sur tous les marchés de bétail du Zaïre et des essais sont en cours sur les marchés de Bouar, Besson et de Gaulle en R.C.A. (34)

1.2.4. LES MARGES DU BOUCHER-GROSSISTE

Les marges théoriques du boucher-grossiste sont de 13 p. 100 du capital investi et paraissent relativement logiques. Un tel niveau des marges de l'acheteur au boucher-détaillant pourrait être considéré comme une preuve de l'efficacité opérationnelle de la filière.

1.2.5. LES MARGES DU BOUCHER DÉTAILLANT

De notre analyse des budgets, le boucher-détaillant qui achète un bovin au comptant, gagne théoriquement 10,5 p. 100 de son investissement. En réalité, la marge des bouchers-détaillants est très faible. Par ailleurs, cette marge est calculée avec l'hypothèse de vente au kilogramme, or, dans la pratique, les bouchers sont obligés de vendre au tas pour réajuster leurs marges.

Dans ce cas, il est difficile d'estimer ce qu'ils gagnent réellement.

Dans le cas d'achat à crédit, le boucher gagne théoriquement 1,9 p. 100 sur le prix à payer au revendeur.

Cette marge est faible, d'autant plus qu'il est probable que certains coûts soient omis dans nos hypothèses de calcul. Il faut remarquer que le crédit n'est en général endossé que par le boucher car il ne peut le répercuter sur le prix à la consommation. En effet, les prix au consommateur pratiqués dans le circuit clandestin sont inférieurs aux prix officiles.

Représentant 50 p. 100 de la consommation de viande bovine à Bangui, le circuit non officiel entretient une concurrence qui pénalise d'emblée le boucher détaillant du circuit officiel et l'incite à regagner le circuit non officiel, plus rentable.

L'analyse des budgets montre que les défaillances structurelles et fonctionnelles ont des conséquences sur la marge de certains opérateurs économiques de la filière.

En effet, les bouchers détaillants particulièrement pris entre les marges excessives des commerçants de bétail et revendeurs combinés d'une part et la concurrence du circuit clandestin qui pratique des prix inférieurs aux prix du marché officiel, d'autre part. Pour ajuster ses marges, le boucher détaillant qui ne peut jouer sur les prix, agit sur la quantité, en vendant au tas en général inférieur au kilogramme pour des prix supposés fixés au kilogramme.

Seule une redéfinition des fonctions avec des aménagements techniques et structurels aux différentes étapes pourrait remédier à la situation, au regard des perspectives qui se dégagent.

CHAPITRE 2 : LES PERSPECTIVES DU CIRCUIT DE COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE EN R.C.A.

La description et l'analyse des budgets de la filière ont mis en évidence des insuffisances qui constituent des goulots d'étranglement au sein du système de commercialisation des bovins et de la viande bovine en R.C.A.

Afin de participer efficacement au Marché Commun du bétail et de la viande de l'Afrique Centrale, la filière centrafricaine doit être assainie en fonction des tendances du marché intérieur d'abord et des objectifs communautaires, ensuite.

Ce deuxième chapitre consacré à l'étude des perspectives, aborde dans un premier temps, les tendances du marché et présente, dans un second temps, des scénarios d'évolution, en fonction des hypothèses de développement.

2.1. LES TENDANCES DU MARCHE

Les projections relatives à la production et à la consommation, sur le plan mondial indiquent des déséquilibres persistants entre les productions et les consommations projetées. Ces déséquilibres sont corrélés à la tendance historique, au niveau international, de croissance rapide des revenus par habitant selon WHEELER et al., SARMAR et YEUNG cités par LY, et au niveau de l'Afrique tropicale, au blocage des systèmes de production animale traditionnels (25),(5).

Pour les pays africains au sud du Sahara, ces déficits qui vont entraîner une augmentation des prix relatifs et une nouvelle physionomie de la structure des demandes nationales en protéines animales, auront des répercussions directes et négatives sur les couches pauvres des populations.

Sur le plan national, il est difficile faute de données suffisamment fiables, d'analyser les variations des différentes composantes de la production et de la productivité, et plus encore celles de la consommation des produits animaux en R.C.A.

En effet, l'absence de recherches suivies sur l'évolution du marché intérieur et l'inexistence d'enquêtes budget-consommation des ménages qui pourraient déterminer l'importance de chaque source de protéines animales, le manque des données précises sur l'exploitation des troupeaux et les paramètres zootechniques constituent un handicap majeur dans l'évaluation des tendances de la consommation des viandes et de la viande bovine en particulier.

Toutefois, l'étude de l'évaluation de la consommation montre une constance du taux de consommation de viande bovine en R.C.A. Cette constance traduit un coût soutenu du cheptel et des importations du bétail en relation avec l'évolution démographique.

Sur la base du recensement démographique de 1988, la population centrafricaine à l'An 2000 serait de 3 500 000 habitants environ, ce qui correspond à une consommation globale de 46 500 tonnes de viande bovine si le niveau de consommation actuel reste constant.

Or, il est possible que d'ici l'An 2000, la consommation de viande bovine soit portée à 17 kg/habitant soit une augmentation de 30 p. 100 du niveau actuel. En effet, d'ici l'An 2000, il faut, en matière de politique alimentaire, raisonner sur la base d'une progression relative des revenus des consommateurs centrafricains. Le déblocage des salaires en juin 1990 pourrait en être un précurseur. Par conséquent, la demande effective en protéines animales doit normalement augmenter. Une augmentation de 30 P. 100 du niveau de consommation actuel, correspondrait à 60 000 tonnes environ de viande bovine.

Devant cette situation, nous ne pouvons avancer les perspectives du marché qu'en termes d'hypothèses, en tenant compte des alternatives pour la production, l'exploitation et la commercialisation du bétail en R.C.A.

2.2. LES ALTERNATIVES

Les projections qui sont faites ici, doivent être considérées comme des indicateurs de tendance de 1989 à l'An 2000, suivant des hypothèses présentées en scénarios. Elles permettent de circonscrire les enjeux de la révolution que le sous-secteur de l'élevage doit connaître pour que les besoins de l'An 2000 soient satisfaites.

2.2.1. DEFINITION DES SCENARIOS

SCENARIO 1 : La consommation, la productivité, l'exploitation demeurent constantes, tout comme l'exportation du bétail en direction du Cameroun et du Nigéria. Par contre, les importations du bétail tchadien sont suspendues.

SCENARIO 2 : La consommation à l'An 2000 augmente de 30 p. 100. La productivité évolue de 20 p. 100 portant le poids carcasse moyen retenu, de 170 kg à 204 kg. Par contre, l'exploitation du cheptel zébu de 11 p. 100 reste constante, ainsi que les niveaux d'importation, d'exportation du bétail.

SCENARIO 3 : La consommation est portée à 17 kg/habitant avec une augmentation de 25 p. 100 des importations du bétail tchadien. La productivité et l'exploitation restent constantes.

SCENARIO 4 : En vue de soutenir l'évolution de la consommation, la productivité et l'exploitation doivent être améliorées respectivement de 20 P. 100 et 18 p. 100. Les importations auront tendance à augmenter ainsi que les exportations du bétail en direction du Cameroun, Nigéria et du Congo.

Les tableaux 12 • 13 et 14 résument les hypothèses avancées.

Tableau n° 12 : LES SCENARIOS SUR LA CONSOMMATION, LA PRODUCTIVITE, L'EXPLOITATION, LES IMPROTATIONS ET EXPORTATIONS DU BETAIL BOVIN

ELEMENTS	CONSUMATION	PRODUCTION	EXPLOITATION	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
SCENARIO 1	0	0	0	-	0
SCENARIO 2	30	20	0	0	0
SCENARIO 3	30	0	0	25	0
SCENARIO 4	30	20	18	25	15

N.B. : Les changements sont en p. 100.

Tableau n° 13 : AMELIORATIONS DE LA PRODUCTIVITE, DE
L'EXPLOITATION DU CHEPTEL BOVIN, DES
IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU BETAIL

NIVEAUX PARAMETRES	NIVEAUX DE 1989	NIVEAU AMELIORE	AMELIORATION EN P. 100
Rendement carcasse	170 kg	204 kg	20
Taux d'exploitation	11 p.100	15 p. 100	18
Importations	19000 têtes	24 000 têtes	25
Exportations	40000 têtes	46 000 têtes	15

N.B. : 170 kg carcasse sont en fait sous-estimés. C'est un rendement de 52 p. 100 d'un poids moyen de 326 kg.

Sources : (7) (27) (34)

Tableau n° 14 : CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE, PROJECTIONS
1989-2000

ELEMENTS	VALEURS
- Consommation boeuf en 1989	13,3 kg
- Population :	
Estimation de 1989	2 600 000 habitants
Estimation de 2000	3 500 000 habitants
- Consommation totale 1989	35 000 tonnes
- Consommation totale 2000	46 500 tonnes
- Consommation 2000 augmente de 50 p. 100	60 000 tonnes
- Cheptel bovin 1989	2 400 000 têtes
- Exploitation zébu 1989	11 p. 100

Sources : (8) (16) (27)

Il convient, après la définition des différentes hypothèses, d'évaluer l'impact de ces scénarios sur le cheptel bovin.

2.2.2. IMPACTS DES DIFFERENTS SCENARIOS SUR
LE CHEPTEL BOVIN CENTRAFRICAIN

Les principales modifications que les scénarios entraînent sur le cheptel, concernent l'évolution nécessaire du cheptel en fonction des différentes hypothèses. Les résultats de ces modifications sont indiqués dans les tableaux 15 et 16.

Tableau n° 15 : CHEPTEL NECESSAIRE EN FONCTION DES SCENARIOS
(CHIFFRES ARRONDIS)

SCENARIOS	1989	S1	S2	S3	S4
CHEPTEL					
Bovins (têtes)	2 400 000	2 500 000	2 800 000	3 200 000	2 300 000

N.B. : Cheptel = Consommation en l'An 2000/taux d'exploitation X carcasse en tonnes

Tableau n° 16 : TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE DU CHEPTEL EN
FONCTION DES SCENARIOS 1989-2000

SCENARIOS	S1	S2	S3	S4
TAUX				
p. 100	0,4	1,4	2,7	- 0,4

N.B. Taux de croissance = Racine 11e du rapport $\frac{P}{1989}$ entre le cheptel de l'hypothèse considérée et celui de 1989, moins 1 puis multiplié par 100 pour obtenir le pourcentage.

Si la consommation, l'exploitation et la productivité restent aux niveaux actuels, avec une suppression des importations du bétail tchadien (scénario 1), les effectifs devraient s'élever à un niveau légèrement supérieur à la taille actuelle du cheptel, ce qui correspondrait à un taux de croissance faible de 0,4 p. 100 par an. Cette constance requiert un rythme soutenu dans l'amélioration des conditions de production du cheptel. L'adoption des mesures radicales peut assurer un croît encore plus élevé dégageant un potentiel commercial maximum.

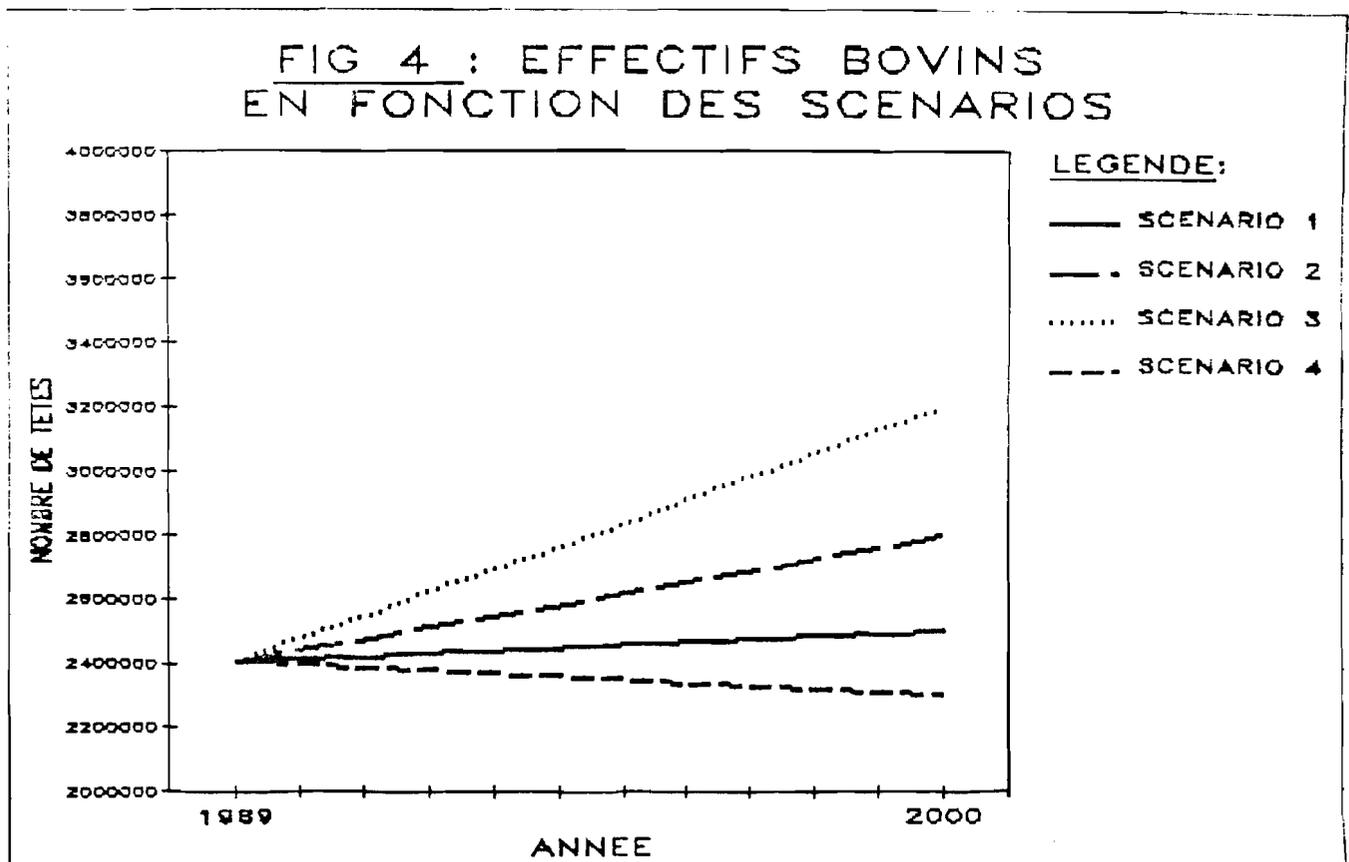
Or, il est difficile de concevoir des perspectives de consommation de viande bovine en dehors des importations du bétail bovin. Les importations des bovins du Tchad ont toujours existé et on peut supposer qu'elles garderaient jusqu'en l'An 2000, un niveau constant (scénario 2). Les prévisions découlant d'hypothèses basses pour la consommation seront certainement

dépassées par les besoins réels de l'An 2000. Cette éventualité recommande des interventions sur la productivité du bétail centrafricain.

Même sans une amélioration de la productivité et du taux d'exploitation avec une augmentation de 25 p. 100 du niveau actuel des importations du bétail tchadien et soudanais, le taux de croissance requis qui est de 2,7 reste normal (scénario 3).

Toutefois, il est indispensable, à l'orée de l'An 2000, d'assurer une amélioration de la production intérieure et la couverture des besoins toujours croissants, en jouant sur la productivité et le taux d'exploitation. Une telle intervention permettrait d'étendre les possibilités d'exportation du bétail vif à d'autres pays de la sous-région (scénario 4).

La figure 4 montre l'évolution des effectifs en fonction des scénarios.



Les prévisions découlant d'hypothèses basses pour la productivité et l'exploitation montrent qu'en effet, la R.C.A. dispose des ressources nécessaires à l'approvisionnement du marché intérieur d'abord, et des pays voisins ensuite.

Néanmoins, il faut remarquer que l'accroissement numérique du cheptel est en régression ces dernières années, du fait des destockages excessifs dans les troupeaux des petits éleveurs (3), (23), (9). Quoiqu'il en soit, l'amélioration de la productivité et une gestion très rationnelle de toutes les espèces animales s'avèrent indispensables au développement de l'élevage en R.C.A.

Par ailleurs, la situation pourrait s'améliorer avec un assainissement de la filière de commercialisation des produits animaux. Ainsi, la rectification des insuffisances constatées pourrait permettre une allocation plus efficiente des ressources en direction des éleveurs qui seront de ce fait plus motivés pour faire face aux mutations que va traverser le sous-secteur élevage à l'instar des autres secteurs de l'économie nationale.

Des efforts doivent porter, sur l'accélération de toutes les composantes des productions animales en vue d'augmenter la part des autres sources de protéines animales dans la couverture des besoins protéiques. La part de viande bovine ainsi épargnée pourrait être exportée vers les pays de l'U.D.E.A.C.

Certains aspects des efforts à mener sont exposés sous forme de recommandations dans le troisième et dernier chapitre.

CHAPITRE 3 : RECOMMANDATIONS

L'étude de la filière bovin/viande bovine en R.C.A. a mis en évidence une inorganisation structurelle et fonctionnelle.

On ne peut envisager une amélioration du circuit commercial, sans commencer par mettre de l'ordre dans cette inorganisation. Les rectifications proposées portent sur trois niveaux qui sont les infrastructures, le fonctionnement et la politique d'élevage qui doit définir le cadre d'un développement pastoral intégré.

3.1. INFRASTRUCTURES DU SYSTEME

La vétusté du matériel existant, et l'absence d'infrastructures adaptées constituent des contraintes sérieuses pour l'efficacité du système de commercialisation. Il convient de proposer des aménagements techniques au niveau des marchés de bétail, du système de transport du bétail et de la viande. La priorité sera accordée à la remise en état et au fonctionnement adéquat de l'abattoir frigorifique de Bangui ainsi qu'à l'amélioration du transport et des conditions de vente de la viande sur les marchés de bétail.

3.1.1. LES MARCHES DE BETAIL

Les marchés secondaires, à l'instar de ceux de Bangui, Goubali, Bouar, Carnot et Berbérati et surtout les marchés de frontière seraient plus performants s'ils étaient dotés de hangars et bureaux indispensables pour les agents responsables du suivi des activités dans ces marchés. Ces améliorations justifieraient les taxes perçues.

Le marché terminal du PK12 de Bangui, en raison de son rôle dans la performance de la filière devrait bénéficier de certains aménagements permettant une régulation efficace du circuit. En effet, nous proposons des marchés similaires à ceux ayant déjà fait leurs preuves au Zaïre (12).

Ces marchés ont une configuration présentée par la figure en annexe 3.

Les animaux sont achetés à tour de rôle et de ce fait, la saisie des mercuriales, des informations commerciales est plus fiables. Ce système permet également de limiter l'intervention des revendeurs et de réduire les fraudes.

De plus, les animaux éventuellement atteints de maladies contagieuses sont plus facilement décelables du fait de leur stationnement dans le couloir de forçage pendant les enchères.

L'utilisation de bascules sur trois marchés à bétail (Bouar, de Gaulle, Banga-Mboumé) à titre expérimental, est bien acceptée et doit être vulgarisée.

3.1.2. TRANSPORT DU BÉTAIL DU MARCHÉ DU PK12 A L'ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE BANGUI

Il a été constaté que le convoyage du bétail, du marché terminal à l'abattoir de Bangui, à travers la ville, favorise, outre des conflits avec les citadins, les abattages clandestins.

Par ailleurs, les bouchers manifestent un intérêt pour l'utilisation des camions dans le transport des animaux à l'abattoir. Le problème majeur est l'organisation de ce mode de transport.

Une utilisation réglementée de véhicules pour le convoyage à l'abattoir peut être une innovation facilement

acceptée par les bouchers.

A cet effet, l'aménagement du marché que nous proposons, prévoit une rampe de chargement.

Théoriquement, une bétailière pourrait faire cinq trajets par jour, à raison de 25 boeufs et d'un trajet d'une heure 30 minutes environ. Deux bétailières pourraient ainsi transporter 200 bêtes par jour. Pour tenir compte des pannes éventuelles et des variations de quantités, il faudrait prévoir 5 camions.

En l'absence d'études financières, on peut estimer qu'en année de croisière où il est prévu un volume de 50 000 abattages par an, le transport des animaux peut rapporter une recette de 50 millions de F CFA à raison de 1 000 F CFA par animal transporté. Il faut rappeler que le convoyage à pied est également payé à 1 000 F CFA par animal.

Un autre avantage est que l'utilisation systématique des camions dans le transport du bétail participera également à freiner les abattages hors abattoirs et assurer une meilleure hygiène.

3.1.3. L'AMELIORATION DES ABATTOIRS DE PROVINCE

Dans l'étude des insuffisances dans le fonctionnement des abattoirs, la gravité de la situation dans les abattoirs de province a été mise en évidence. Il serait judicieux de remettre la gestion de ces abattoirs aux municipalités qui se chargeraient de les remettre en état acceptable.

La S.E.G.A. a montré ses limites car, en dépit des taxes perçues sur ces abattoirs, elle n'a pas pu améliorer leur état.

3.1.4. L'ABATTOIR DE BANGUI

Des études consacrées à la situation de l'abattoir

préconisent la construction d'un nouvel abattoir à côté du marché à bétail du PK12, à l'entrée de la ville (30) (7). Nous pensons qu'un transfert de l'abattoir serait une dépense de prestige que la R.C.A. ne peut se permettre dans les conditions actuelles.

Par ailleurs, un abattoir construit loin du fleuve va rencontrer très rapidement des problèmes d'évacuation des déchets.

Une réhabilitation de l'abattoir permettrait de produire de la viande de qualité pour le marché local. Elle aurait des effets positifs sur les entreprises locales sous-traitantes au moment de la réhabilitation. Elle aurait également une incidence sur l'hygiène, la santé des consommateurs et sur l'environnement. L'incidence sur le prix de la viande serait négligeable si les taxes d'abattage n'augmentent pas.

Il serait irrationnel d'abandonner l'abattoir actuel qui n'a que 15 ans et qui peut être remis en état de bon fonctionnement, d'autant plus que les risques financiers sont beaucoup plus grands pour la construction d'un nouvel abattoir.

Dans le cadre de cette réhabilitation, la capacité des chambres froides pourrait être revue au minimum nécessaire et le parc d'attente remis en état avec en plus, un dispositif d'abreuvement pour les animaux.

Le fonctionnement de l'abattoir frigorifique de Bangui constitue en effet, le principal goulot d'étranglement de la filière. Il nécessite beaucoup de rectifications relatives au matériel, aux habitudes de travail en particulier l'inspection sanitaire et la discipline qui devrait être imposée aux dépouilleurs.

Ces rectifications sont nombreuses et sont déjà détaillées par ailleurs (30) (7). Toutefois, ces actions peuvent

être hiérarchisées suivant les priorités. Ainsi, la remise en état de la chaîne d'abattage et la transformation des rails de suspension dans la salle de vente, peuvent être considérées comme urgentes.

3.1.5. TRANSPORT DES VIANDES DE L'ABATTOIR AUX MARCHES DE DETAIL

Le transport des carcasses de la salle de vente de l'abattoir aux marchés, est compris dans la taxe d'abattage. Il devrait se faire dans des camions frigorifiques. Aussi, la réhabilitation de l'abattoir doit-elle prendre en compte, l'achat des véhicules adaptés au transport de la viande.

Dans les provinces, les municipalités pourraient affecter des camions fourgons, au transport de la viande, car la chaîne de froid ne peut être respectée, faute d'électricité dans la plupart des villes secondaires du pays.

3.1.6. INSTALLATION DE CHAINES DE FROID SUR LES MARCHES DE BANGUI

Des chambres froides ou unités plus petites devraient être disponibles sur tous les marchés où la vente de la viande est autorisée. Si la continuité du froid n'est pas assurée, l'existence de l'abattoir frigorifique même est remise en question. L'installation sur les marchés Central et Km5, d'armoires frigorifiques privées est prometteuse et paraît être une option vulgarisable.

Les améliorations techniques proposées ne pourront à elles seules, suffire sans une rationalisation du fonctionnement de la filière.

3.2. LE FONCTIONNEMENT DE LA FILIERE

La première recommandation et la plus déterminante pour la bonne réussite des autres mesures retenues, est la concertation permanente entre tous les acteurs, F.N.E.C., P.N.D.E, SEGA, Association des Commerçants de bétail, représentant des consommateurs etc.

Les actions proposées, portent sur la réglementation, le contrôle dans l'application des textes officiels, aussi bien dans le fonctionnement des marchés que dans celui de la relance des exportations du bétail vif.

3.2.1. REGLEMENTATION DU SYSTEME

Il faut une réglementation précise, détaillée, régulièrement diffusée et dont l'application sera surtout contrôlée à tous les niveaux.

L'organisation des commerçants de bétail permettrait de clarifier les transactions sur les marchés primaires. Il est important de briser le monopole des commerçants de bétail étrangers sur le circuit vif. Cependant, il serait hasardeux de les éliminer parce qu'ils ont une longue expérience de ce métier que les nationaux n'ont pas. Des mesures incitatives pourront décider les nationaux à participer à la commercialisation du bétail. Le programme de "Départ Volontaire Assisté" des fonctionnaires du secteur public, dans le cadre de la politique d'ajustement structurel, a mis à la disposition des nationaux des fonds nécessaires pour les investissements de départ, il ne reste qu'à les informer.

Une organisation syndicale des commerçants de bétail étrangers et nationaux, éliminerait le phénomène de

location des patentes et le surplus de rabatteurs.

L'Association Nationale des Bouchers Centrafricains doit être restructurée et dotée de pouvoirs de contrôle des activités des bouchers. Dans ce cadre, toute demande de patente de boucher doit avoir l'avis de l'A.N.B.C. ce qui n'est pas le cas actuellement.

Il faudrait officialiser les structures amicales existant sur les marchés de détail. La prise en compte des points de vue de ces cellules de base peut en faire des éléments efficaces pour la bonne gestion des activités sur les marchés. Ces structures de base pourraient être rattachées à l'A.N.B.C.

Dans la structuration de l'A.N.B.C., une définition précise de la fonction de chaque catégorie de boucher s'impose. Par exemple, seuls les chevillards seraient habilités à acheter du bétail vif, en contre-partie, ils devraient avoir des moyens suffisants pour un approvisionnement régulier des centres urbains. A cet effet, les bouchers pourraient mettre en commun leurs fonds pour travailler en Groupement d'Intérêt Economique.

La lutte contre les abattages clandestins nécessite la création de brigades sanitaires sur chaque marché et surtout dans chaque quartier. Ces brigades de quartiers reposeront sur les "Comités de vigilance" qui existent déjà dans les quartiers et qui assurent, avec efficacité la sécurité dans la ville.

Les brigades de marché reposent quant à elles, sur les structures de base qui existent déjà sur les différents marchés. Les bouchers et leurs employés reconnaissent tout de suite les produits d'abattage clandestin et leur collaboration dans la lutte contre les abattages clandestins sera déterminante.

Une sensibilisation radiophonique quotidienne surtout des ménagères sur les risques de la consommation de

viandes non inspectées permettrait d'étendre une lutte nationale contre les abattages clandestins.

L'usage systématique des balances pour la vente au détail doit être contrôlé à la fois par les Services des prix, l'A.N.B.C. et les agents des mairies chargés de la perception des taxes communales sur les marchés. Cet usage pourrait être favorisée par une sensibilisation radiophonique des consommateurs pour qu'ils exigent l'usage de balances lors des achats de viandes.

3.2.2. LES POSSIBILITES D'EXPORTATION

L'analyse des projections a montré des disponibles exportables à moyen terme. Il convient d'identifier les marchés prometteurs.

- A cet effet, l'exportation du bétail vers le Cameroun et le Nigéria, devrait être améliorée. Il faut encourager au sein des groupements d'éleveurs, un mouvement de coopération leur permettant de se présenter en groupe sur les marchés frontaliers camerounais. Le fait de se regrouper les mettrait en meilleure position vis à vis des acheteurs et en s'acquittant des taxes centrafricaines pour se doter de laissez-passer sanitaires, ils pourraient mieux se protéger des interventions plus ou moins arbitraires après le passage de la frontière.

- La relance des exportations du bétail vif à destination de Brazzaville est plus rentable que l'exportation de viandes, vu le prix de viande importée de la CEE à Brazzaville. Les nationaux récemment mis en possibilité d'investissements privés peuvent être intéressés. Ils pourront rechercher des partenaires commerciaux Congolais susceptibles de partager la mise de fonds donc le partage des risques et bénéfices.

Par rapport à cette relance, des instructions devraient être données pour faciliter les formalités d'exportation. Il faudrait ainsi concevoir un protocole sanitaire en accord avec les services vétérinaires congolais.

Toutes ces modifications, si elles sont appliquées, permettront de rendre performant le système de commercialisation du bétail et de la viande. Mais elles doivent s'inscrire dans une politique d'élevage globale.

3.3. POLITIQUE D'ELEVAGE

Une politique nationale d'élevage doit reposer sur une législation adaptée aux conditions changeantes de l'environnement économique. La législation centrafricaine en matière d'élevage remonte à 1965. Cette législation n'intègre, par ailleurs, pas toutes les dimensions d'une politique nationale d'élevage. L'intégration production-commercialisation et la Recherche constituent les deux grands axes sur lesquels des programmes de développement de l'élevage pourraient être adoptés.

3.3.1. L'INTEGRATION PRODUCTION-COMMERCIALISATION

Les productions animales doivent s'inscrire dans un cadre global de système agro-alimentaire avec une option de sécurité alimentaire à défaut d'autosuffisance. Il faut ainsi définir une politique agricole claire.

Les actions d'amélioration des systèmes traditionnels de production et de suivi doivent porter et en priorité, sur toutes les composantes de l'élevage avec des objectifs précis.

L'utilisation des sous-produits de récolte très abondants, devrait être étendue à tous les systèmes de production animale.

Les émissions "radio-rurale", bien que faisant des efforts remarquables pour l'information et la vulgarisation, pourraient servir de moyens de sensibilisation sur les problèmes de commercialisation du bétail et de la viande.

La vulgarisation doit, tout en assurant à l'éleveur l'information nécessaire sur les innovations péconisées, sauvegarder la survie de la profession vétérinaire.

Au niveau de la politique commerciale, la R.C.A. doit participer activement à la mise sur pied effective de la Communauté du Bétail et de la viande qui constitue un pas en avant vers l'intégration régionale. A cet effet, la possibilité d'harmoniser les réglementations en matière de taxes et de contrôle sanitaire du bétail devrait déjà être entreprise avec les pays voisins immédiats, Tchad, Cameroun, Congo, puis au niveau de l'U.D.E.A.C.

La production doit être couplée à des programmes de recherches effectives, susceptibles d'insuffler un élan de développement économique.

3.3.2. DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

La Recherche doit être considérée comme un outil privilégié de l'évaluation des politiques de développement.

Un pays comme la R.C.A. qui ne dispose pas d'institutions de recherche dans le domaine-clé de l'économie qu'est l'Agriculture, ne peut qu'avoir des difficultés dans l'appréciation de l'évaluation du secteur primaire.

Dans le domaine de l'élevage, il est impératif de remettre en état de fonctionnement les stations de recherches zootechniques, à défaut de créer un Institut National de Recherche Agricole.

Des thèmes de recherche directement vulgarisables devraient être entrepris en vue de promouvoir, à moindres coûts, l'élevage des petits ruminants, des porcins et l'aviculture en milieu villageois.

Des recherches appliquées sur la production des animaux trypanotolérants doivent être considérées parmi les priorités .

Dans le cadre d'une structure nationale de recherche, la conception et le suivi des recherches doivent être confiés à des spécialistes de formation tout en favorisant la pluridisciplinarité.

Ce n'est qu'à travers les améliorations proposées que la R.C.A. pourra s'assurer un développement pastoral durable, lui permettant de relever les défis de l'Horizon 2000.

C O N C L U S I O N G E N E R A L E

=====

La République Centrafricaine figure parmi les pays d'Afrique au Sud du Sahara dont le patrimoine animal est des plus diversifiés.

Cependant, il n'existe pas encore une politique alimentaire qui puisse circonscrire le rôle de l'Etat dans la mise en place d'un plan cohérent à moyen et long termes qui viserait une meilleure maîtrise par les agents économiques nationaux de la production de toutes les composantes de l'élevage.

En effet, en plus de l'élevage bovin implanté et développé après des efforts considérables et soutenus, les populations centrafricaines disposent des produits du petit élevage, de la pêche, de la chasse et de la cueillette pour la couverture des besoins en protéines animales.

La viande bovine participe à 86 p. 100 dans la consommation des viandes et, malgré les disponibilités exploitables qui sont en augmentation, la consommation de viande bovine à Bangui, a chuté de 35 p. 100 entre 1965 et 1989.

Parallèlement, le cheptel bovin centrafricain a quadruplé depuis son implantation.

Par ailleurs, les hypothèses de production les plus basses et celles de consommation les plus élevées montrent que d'ici l'An 2000, la République Centrafricaine sera virtuellement autosuffisante en viande bovine. Ces perspectives montrent l'urgence d'une intégration efficace de la production et des objectifs de consommation.

En effet, les stratégies de production doivent être déterminées par le niveau de satisfaction des besoins, les modalités d'évolution de la demande et l'évolution des marchés entre autres.

Dans cette optique, le rôle de la commercialisation qui consiste à favoriser une allocation efficace des ressources et des produits apparaît plus évident.

Cependant, le système traditionnel de commercialisation du bétail et de la viande en R.C.A. a été jusqu'ici présenté comme cohérent, efficace et adapté aux conditions locales (22), (24).

De ce fait, il est resté en marge des efforts de modernisation et de développement.

Mais, depuis 1985, ce système traditionnel jugé cohérent, souffre de graves lacunes structurelles et fonctionnelles.

Au niveau structurel, l'inexistence d'infrastructures au niveau de la plupart des marchés à bétail et surtout la vétusté alarmante des abattoirs encouragent le développement des abatages clandestins. L'insuffisance des infrastructures routières fait que certaines régions comme la Préfecture du Haut-MBomou, sont privées de viande bovine alors que d'autres en sont excédentaires.

La distribution de la viande bovine sur les marchés de détail s'effectue dans des conditions hygiéniques préoccupantes, à cause du manque de véhicules adaptés au transport de viande.

Au niveau fonctionnel, certains intermédiaires du circuit centrafricain de commercialisation du bétail, constituent en fait des entraves à l'efficacité de la filière.

Ainsi, les rabatteurs jouent un rôle obturant qui réduit les marges bénéficiaires de l'éleveur. Les logeurs ou chefs-bergers cumulent plusieurs fonctions plus ou moins licites qui ont des conséquences spéculatives et néfastes au bon fonctionnement du système. Les revendeurs dont les prestations ne

sont pas indispensables au système, entretiennent des ventes à crédit qui placent les bouchères dans un cercle vicieux de perpétuel endettement.

Face à ces problèmes de production et surtout de commercialisation du bétail, la R.C.A. possède des atouts importants dont elle peut tirer partie. Les vastes ressources en terres et en eau peuvent permettre d'accroître substantiellement la production pastorale et l'élevage en général, à condition d'adopter une politique agricole pertinente.

Les femmes en R.C.A. jouent déjà un rôle très important dans la filière de commercialisation du bétail et de la viande. Mais elles se heurtent à certains obstacles comme une petite surface foncière qui les empêchent de développer pleinement leurs activités. L'assainissement du circuit de commercialisation du bétail et de la viande et le développement de la politique de crédit agricole leur donnerait une chance de contribuer bien plus que par le passé à l'approvisionnement des populations en protéines animales.

La participation des éleveurs aux innovations, est efficacement coordonnée par la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (F.N.E.C.), qui joue en effet un rôle dynamique dans la promotion de l'élevage en R.C.A.

Le secteur privé, par l'intermédiaire des bénéficiaires du programme de "Départ Volontaire Assisté", peut jouer un rôle important dans le développement de la commercialisation du bétail et de la viande.

Toutefois, pour que le secteur privé joue un rôle économique déterminant, il faut au préalable assainir le système actuel. Pour les contraintes relevées, des rectifications sont possibles dans le sens des recommandations faites.

Ainsi, la filière bovin/viande Centrafricaine rendue performante, pourra jouer un rôle déterminant dans le processus de l'intégration économique de la sous-région.

B I B L I O G R A P H I E
=====

- 1 - ABOUBAKAR O. - Contribution à l'étude des circuits commerciaux de la viande au Cameroun.
Thèse : Méd. Vét. : DAKAR : 1980 ; 11.

- 2 - AUDRU J., BEREKOUTOU M. - Le Herbe de Laos, Chromolaena adorata : synthèse des connaissances et des acquis expérimentaux.
PARIS : I.E.M.V.T., 1988 ; 250 p.

- 3 - BELLO H. - Enquêtes sur les bovins transhumants en R.C.A.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage, 1989 ; 38 p.

- 4 - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE - Politiques et programmes globaux de développement de l'élevage en Afrique : Problèmes, contraintes et actions futures nécessaires.
ADDIS-ABEBA : CIPEA ; 1985 ; 40 p.

- 5 - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE - Tendances économiques et perspectives de développement de l'élevage en Afrique tropicale à l'an 2000.
ADDIS-ABEBA : CIPEA ; 1980 ; 19 p. (Bulletin CIPEA, 10).

- 6 - CROUAIL J.C. - Une étape de sédentarisation de l'élevage Mborororo en R.C.A : Le bain diététique adapté à l'élevage nomade.
Th. : Méd. Vét. : PARIS : 1969 ; 23.

- 7 - CROUAIL J.C. - La production et commercialisation du bétail bovin en R.C.A. (235-279) in Etude de faisabilité d'un projet de valorisation de la production bovine en R.C.A.
Bangui : Ministère du développement Rural, 1988 ; 441 p.

- 1 - ABCOUBAKAR O. - Contribution à l'étude des circuits commerciaux de la viande au Cameroun.
Thèse : Méd. Vet. : DAKAR : 1980 ; 11.

- 2 - AUDRU J., BEREKOUTOU M. - Le Herbe de Laos, Chromolaena odorata : synthèse des connaissances et des acquis expérimentaux.
PARIS : I.E.M.V.T., 1988 ; 250 p.

- 3 - BELLO H. - Enquêtes sur les bovins transhumants en R.C.A.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage, 1989 ; 38 p.

- 4 - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE - Politiques et programmes globaux de développement de l'élevage en Afrique : Problèmes, contraintes et actions futures nécessaires.
ADDIS-ABEBA : CIPEA ; 1985 ; 40 p.

- 5 - CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE - Tendances économiques et perspectives de développement de l'élevage en Afrique tropicale à l'an 2000.
ADDIS-ABEBA : CIPEA ; 1980 ; 19 p. (Bulletin CIPEA, 10).

- 6 - CROUAIL J.C. - Une étape de sédentarisation de l'élevage Mborororo en R.C.A : Le bain diététique adapté à l'élevage nomade.
Th. : Méd. Vét. : PARIS : 1969 ; 23.

- 7 - CROUAIL J.C. - La production et commercialisation du bétail bovin en R.C.A. (235-279) in Etude de faisabilité d'un projet de valorisation de la production bovine en R.C.A.
Bangui : Ministère du développement Rural, 1988 ; 441 p.

- 8 - CROUAIL J.C., BONFIGLIOU A., RAVEAU J.C. - Etude de sauvegarde des bovins trypanotolérants en R.C.A. : diagnostic des contraintes.
Bangui : Ministère du développement Rural, 1988 ; 65 p.
- 9 - DAYO R. - Analyse des systèmes d'élevage transhumants dans la région de l'Ombella-Mpoko.
Mémoire de fin d'étude : Agronomie : MONTPELLIER : 1988.
- 10 - DE FABRIGUES P. - L'exploitation des pâturages de savane en R.C.A.
Rev. Méd. Vet. Pays Trop., 1979, (32), 2- 185-190.
- 11 - DONNET N., Le BORGNE J.F., PIERMAY J.L. - La République Centrafricaine : Géographie.
Paris : HATIER, 1975 ; 79 p.
- 12 - FEBOU J.C. - Commercialisation du bétail au Zaïre : Rapport de stage.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage : 1989 - 20 p.
- 13 F.A.O. - Commercialisation du bétail et de la viande en Afrique.
ROME : FAO, 1960 - 225 p.
- 14 - F.A.O. - Le problèmes de commercialisation et leurs solutions.
ROME : FAO, 1964 - 340 p.
- 15 - F.A.O. - Commercialisation du bétail et de la viande. 2e éd.
ROME : FAO, 1979 - 216 p.
- 16 - F.A.O. - Annuaire statistique de production, 2e ed.
ROME : FAO, 1988 - 350 p.
- 17 - GHERSU G., MARTIN F. - Stratégies et politiques alimentaires : définition et concepts clé.
LAVAL : Centre Sahel, 1988 - 51 p. (Série Conférence, 3)

- 8 - CROUAIL J.C., BONFIGLIUO A., RAVEAU J.C. - Etude de sauvegarde des bovins trypanotolérants en R.C.A. : diagnostic des contraintes.
Bangui : Ministère du développement Rural, 1988 ; 65 p.
- 9 - DAYO R. - Analyse des systèmes d'élevage transhumants dans la région de l'Ombella-Mpoko.
Mémoire de fin d'étude : Agronomie : MONTPELLIER : 1988.
- 10 - DE FABRIGUES P. - L'exploitation des pâturages de savane en R.C.A.
Rev. Méd. Vet. Pays Trop., 1979, (32), 2- 185-190.
- 11 - DONNET N., Le BORGNE J.F., PIERMAY J.L. - La République Centrafricaine : Géographie.
Paris : HATIER, 1975 ; 79 p.
- 12 - FEBOU J.C. - Commercialisation du bétail au Zaïre : Rapport de stage.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage : 1989 - 20 p.
- 13 F.A.O. - Commercialisation du bétail et de la viande en Afrique.
ROME : FAO, 1960 - 229 p.
- 14 - F.A.O. - Le problèmes de commercialisation et leurs solutions.
ROME : FAO, 1964 - 340 p.
- 15 - F.A.O. - Commercialisation du bétail et de la viande. 2e éd.
ROME : FAO, 1979 - 216 p.
- 16 - F.A.O. - Annuaire statistique de production, 2e ed.
ROME : FAO, 1988 - 350 p.
- 17 - GHERSU G., MARTIN F. - Stratégies et politiques alimentaires : définition et concepts clé.
LAVAL : Centre Sahel, 1988 - 51 p. (Série Conférence, 3).

- 18 -- HERMAN L., Le système de commercialisation du bétail et de la viande en HAUTE-VOLTA : Evaluation de l'efficacité économique (256-342) in Etudes sur la production du bétail dans les pays de l'Entente.
Rapport de synthèse. MICHIGAN : Centre de Recherche sur le Développement Economique ; 1980 -- 448 p.
- 19 -- HOLTZMAN J.S., LY Ch., NDIONE Ch. M. -- La commercialisation de la production du bétail et de la viande au Sénégal : Problèmes et perspectives de recherches.
DAKAR : ISRA : 1988 -- 32 p.
- 20 -- JAHNKE H.E. -- Systemes de production animale et développement de l'élevage en Afrique tropicale.
ADDIS-ABEBA : CIPEA : 1984 -- 279 p.
- 21 -- LACROUTS M. -- Aspects de production et de la commercialisation du cheptel africain et malgache.
PARIS : IEMVT : 1962 -- 260 p.
- 22 -- LACROUTS M., SARNIGUET J., TYC J. -- Le cheptel bovin de la R.C.A. : production, commercialisation, perspectives d'avenir.
PARIS : S.E.D.E.S : 1967 -- 321 p.
- 23 -- Le MASSON C. -- Les Eleveurs Mbororo de l'Ombella-Mpoko : Approvisionnement, budget-familial, commerce des produits laitiers.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage : 1985 -- 149 p.
- 24 -- LY Ch. -- Aspects économiques de l'analyse des systèmes d'élevage (205-221) in Méthode pour la recherche sur le développement des systèmes d'élevage en Afrique intertropicale.
PARIS : IEMVT ; DAKAR : ISRA, 1988 -- 733 p. (Etudes et synthèses de l'IEMVT, 20).

- 18 - HERMAN L., Le système de commercialisation du bétail et de la viande en HAUTE-VOLTA : Evaluation de l'efficacité économique (256-342) in Etudes sur la production du bétail dans les pays de l'Entente.
Rapport de synthèse. MICHIGAN : Centre de Recherche sur le Développement Economique ; 1980 - 448 p.
- 19 - HOLTZMAN J.S., LY Ch., NDIONE Ch. M. - La commercialisation de la production du bétail et de la viande au Sénégal : Problèmes et perspectives de recherches.
DAKAR : ISRA : 1988 - 32 p.
- 20 - JAHNKE H.E. - Systemes de production animale et développement de l'élevage en Afrique tropicale.
ADDIS-ABEBA : CIPEA : 1984 - 279 p.
- 21 - LACROUX M. - Aspects de production et de la commercialisation du cheptel africain et malgache.
PARIS : IEMVT : 1962 - 260 p.
- 22 - LACROUX M., SARNIGUET J., TYC J. - Le cheptel bovin de la R.C.A. : production, commercialisation, perspectives d'avenir.
PARIS : S.E.D.E.S : 1967 - 321 p.
- 23 - Le MASSON C. - Les Eleveurs Mbororo de l'Ombella-Mpoko : Approvisionnement, budget-familial, commerce des produits laitiers.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage : 1985 - 149 p.
- 24 - LY Ch. - Aspects économiques de l'analyse des systèmes d'élevage (205-221) in Méthode pour la recherche sur le développement des systèmes d'élevage en Afrique intertropicale.
PARIS : IEMVT ; DAKAR : ISRA, 1988 - 733 p. (Etudes et synthèses de l'IEMVT, 20).

- 25 - LY Ch. - La politique de développement de l'élevage au Sénégal.
DAKAR : ISRA ; CRDI, 1989 - 53 p.
- 26 - NDIONE Ch. M. - Méthode de recherche économique sur les filières de commercialisation des produits d'élevage : Exemple filière bétail/viande et l'axe DAHRA-DAKAR (223-268) in Méthodes de recherche sur le développement des systèmes d'élevage en Afrique intertropicale.
PARIS : IEMVT, DAKAR : ISRA, 1988 - 733 p.
(Etude et synthèses de l'IEMVT, 20).
- 27 - NZANDELE J. - Annuaire statistique de l'élevage centrafricain.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage, 1989 - 141 p.
- 28 - PAGOT J. - L'élevage en pays tropicaux.
PARIS : IEMVT, 1985 - 526 p.
(techniques agricoles et productions tropicales).
- 29 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - Perspectives et stratégies de développement rural.
Bangui : MDR, 1988 - 192 p.
- 30 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - La Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (S.E.G.A) : Présentation et diagnostic.
Bangui : MDR, 1987 - 70 p.
- 31 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - Les Marchés de la ville de Bangui de 1988 et 1989.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage ; 1989 - 79 p.
- 32 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DEU DEVELOPPEMENT RURAL - Rapports d'activités de la cellule suivi-évaluation.
Bangui : projet National de Développement de l'Elevage, 1986 - 96 p.

- 25 - LY Ch. - La politique de développement de l'élevage au Sénégal.
DAKAR : ISRA ; CRDI, 1989 - 53 p.
- 26 - NDIONE Ch. M. - Méthode de recherche économique sur les filières de commercialisation des produits d'élevage : Exemple filière bétail/viande et l'axe DAHRA-DAKAR (223-268) in Méthodes de recherche sur le développement des systèmes d'élevage en Afrique intertropicale.
PARIS : IEMVT, DAKAR : ISRA, 1988 - 733 p.
(Etude et synthèses de l'IEMVT, 20).
- 27 - NZANDELE J. - Annuaire statistique de l'élevage centrafricain.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage, 1989 - 141 p.
- 28 - PAGOT J. - L'élevage en pays tropicaux.
PARIS : IEMVT, 1985 - 526 p.
(techniques agricoles et productions tropicales).
- 29 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - Perspectives et stratégies de développement rural.
Bangui : MDR, 1988 - 192 p.
- 30 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - La Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (S.E.C.A) - Présentation et diagnostic.
Bangui : MDR, 1987 - 70 p.
- 31 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - Les Marchés de la ville de Bangui de 1988 et 1989.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage ; 1989 - 79 p.
- 32 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - Rapports d'activités de la cellule suivi-évaluation.
Bangui : projet National de Développement de l'Elevage, 1986 - 96 p.

- 25 - LY Ch. - La politique de développement de l'élevage au Sénégal.
DAKAR : ISRA ; CRDI, 1989 - 53 p.
- 26 - NDIONE Ch. M. - Méthode de recherche économique sur les filières de commercialisation des produits d'élevage : Exemple filière bétail/viande et l'axe DAHRA-DAKAR (223-268) in Méthodes de recherche sur le développement des systèmes d'élevage en Afrique intertropicale.
PARIS : IEMVT, DAKAR : ISRA, 1988 - 733 p.
(Etude et synthèses de l'IEMVT, 20).
- 27 - NZANDELE J. - Annuaire statistique de l'élevage centrafricain.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage, 1989 - 141 p.
- 28 - PAGOT J. - L'élevage en pays tropicaux.
PARIS : IEMVT, 1985 - 526 p.
(techniques agricoles et productions tropicales).
- 29 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - Perspectives et stratégies de développement rural.
Bangui : MDR, 1988 - 192 p.
- 30 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - La Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (S.E.G.A) : Présentation et diagnostic.
Bangui : MDR, 1987 - 70 p.
- 31 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL - Les Marchés de la ville de Bangui de 1988 et 1989.
Bangui : Projet National de Développement de l'Elevage ; 1989 - 79 p.
- 32 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DEU DEVELOPPEMENT RURAL - Rapports d'activités de la cellule suivi-évaluation.
Bangui : projet National de Développement de l'Elevage, 1986 - 96 p.

- 33 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL -
Projet National de Développement de l'Elevage ;
un projet original et ambitieux pour la promotion de
l'élevage centrafricain.
Bangui : projet de Développement de l'Elevage,
1987, 14 p.
- 34 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL -
Rapports annuels de 1985 à 1989.
Bangui : projet National de Développement de l'Elevage.
- 35 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION - Statistiques générales.
Bangui : Direction générale des Statistiques et des
Etudes Economiques, 1989 -- 486 p.
- 36 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION - Plan quinquenal provisoire 1986-1990,
Agriculture-Elevage.
Bangui : MPC, 1985 -- 190 p.
- 37 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION - Déclaration de politique du Gouvernement
centrafricain : Programme d'Ajustement Structurel II.
Bangui : MPC, 1987 - 37 p.
- 38 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU TOURISME, DES EAUX
ET FORETS, CHASSE-PECHE - Qu'est-ce que la République
Centrafricaine ?
ABIDJAN : NEA, 1974 - 110 p.
- 39 - SARNIQUET J., BLANC M., TYC J. - Approvisionnement en
viande de l'Afrique Centrale.
PARIS : SEDES, 1971 - T2 - 419 p.
- 40 - SOUFFLET J.F. - La filière dite viande bovine dans ses
rapports avec l'élevage.
Revue économique, 1985, (3) : 131-141.

- 33 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL -
Projet National de Développement de l'Elevage ;
un projet original et ambitieux pour la promotion de
l'élevage centrafricain.
Bangui : projet de Développement de l'Elevage,
1987, 14 p.
- 34 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL -
Rapports annuels de 1985 à 1989.
Bangui : projet National de Développement de l'Elevage.
- 35 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION - Statistiques générales.
Bangui : Direction générale des Statistiques et des
Etudes Economiques, 1989 - 486 p.
- 36 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION - Plan quinquenal provisoire 1986-1990,
Agriculture-Elevage.
Bangui : MPC, 1985 - 190 p.
- 37 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION - Déclaration de politique du Gouvernement
centrafricain : Programme d'Ajustement Structurel II.
Bangui : MPC, 1987 - 37 p.
- 38 - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ; MINISTERE DU TOURISME, DES EAUX
ET FORETS, CHASSE-PECHE - Qu'est-ce que la République
Centrafricaine ?
ABIDJAN : NEA, 1974 - 110 p.
- 39 - SARNIQUET J., BLANC M., TYC J. - Approvisionnement en
viande de l'Afrique Centrale.
PARIS : SEDES, 1971 - T2 - 419 p.
- 40 - SOUFFLET J.F. - La filière dite viande bovine dans ses
rapports avec l'élevage.
Revue économique, 1985, (3) : 131-141.

- 41 - TOURE S.M. - La Trypanotolérance : Revue des connaissances.
Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop., 1977, 30 (2) : 157-174.
- 42 - TOURE O., ARPAILLANGE - peul du ferlo.
PARIS : IEMVT, 1984 - 77 p.
- 43 - TOURE O - L'Approche sociologique des systèmes d'élevage
(149-177) en Méthode pour la recherche sur les systèmes
d'élevage en Afrique intertropicale.
PARIS : IEMVT, DAKAR : ISRA) 733 p.
(Etudes et synthèses de l'IEMVT, 20).
- 44 - TYC J. - La commercialisation du bétail dans la région Ouest-
frontalier.
Bangui : Ministère du Développement Rural, 1989 - 30 p.
- 45 - UNION DOUANIERE ET ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE ~
Etudes préliminaires à la création d'une communauté
économique du bétail et de la viande. Synthèse régionale.
Bangui : UDEAC, 1976 - 95 p.
- 46 - UNION DOUANIERE ET ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE -
Etude sur la réforme tarifaire et autres incitations
industrielles de l'UDEAC. Rapport de synthèse.
Bangui : UDEAC, 1989 - 92 p.
- 47 - VERCRUYSSSE J. - Les Coccidioses bovines en R.C.A.
Rev. Elev. Med. Pays trop., 1979, 32 (2) : 149-153 p.
- 48 - YASSIGAO D. - Contribution à l'étude de la lutte contre
la Peste bovine en R.C.A.
Th.:Méd. Vét. : DAKAR : 1988 ; 50.